



HAL
open science

D'une histoire, l'autre. Sociétés savantes et érudits bordelais au miroir de leur passé

Sylvie Sagnes

► **To cite this version:**

Sylvie Sagnes. D'une histoire, l'autre. Sociétés savantes et érudits bordelais au miroir de leur passé. 2002. halshs-00138451

HAL Id: halshs-00138451

<https://shs.hal.science/halshs-00138451>

Submitted on 4 Apr 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

D'une histoire, l'autre. Sociétés savantes et érudits bordelais au miroir de leur passé

Sylvie Sagnes

Fichier auteur (sans les illustrations)

Référence de publication

2002, Sylvie Sagnes, *D'une histoire, l'autre. Sociétés savantes et érudits bordelais au miroir de leur passé*, Rapport final à la Mission du Patrimoine ethnologique, Bordeaux, ADERA (Association pour le Développement de l'Enseignement et des Recherches Auprès des Universités, des centres de Recherche et des Entreprises d'Aquitaine), 80 p.

Appel d'offres « Histoire locale » MPE AO 97 AQ 13

En ligne sur le site de la Mission Ethnologie

http://mistral.culture.fr/culture/dp/mpe/recherche/rapports_de_recheches/liste_ra_region.htm
www.culture.gouv.fr/mpe/recherche/pdf/R_366.pdf

halshs-00138451 – Mise en ligne 26/03/2007

oai:halshs.archives-ouvertes.fr:halshs-00138451

<http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00138451>

Coordonnées 2006

Chargée de recherche au CNRS [sylviesagnes\[at\]wanadoo.fr](mailto:sylviesagnes[at]wanadoo.fr)

Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain CNRS UMR8177/EHESS LC12

IIAC-LAHIC

Laboratoire d'anthropologie et d'histoire de l'institution de la culture

<http://www.lahic.cnrs.fr/>

Hôtel de Vigny 10 rue du Parc Royal 75003 Paris (France)

ADERA

Association pour le Développement de l'Enseignement et des Recherches
Auprès des Universités, des centres de Recherche et des Entreprises d'Aquitaine

D'une histoire, l'autre

Sociétés savantes et érudits bordelais au miroir de leur passé

Sylvie SAGNES

AO 97 AQ 13

Rapport final à la Mission du Patrimoine ethnologique

Bordeaux
2002

Sommaire

Introduction **4**

Les sociétés savantes bordelaises : un terrain à géométrie variable

Faire l'ethnologie des sociétés savantes

L'enquête

1. Les sociétés savantes : toute une histoire **15**

- histoire à écrire, histoire à faire
 - . l'histoire de la société : un objet d'érudition
 - . les célébrations du passé
- 1 Place Bardineau
 - . entre incertitude et évidence
 - . habiter pour exister
 - . habiter le temps
- les reliques du passé
 - . les archives
 - . collections et musées
- “ suivant la tradition ”
 - . statuts, règlements et coutumes
 - . hors la loi

2. Une histoire de soi **45**

- l'exercice biographique
 - . “ Mon héros ”
 - . Montesquieu

- Des sujets proches
 - . célébrer les morts (discours sur les tombes, notice nécrologique, éloge)
 - . célébrer les vivants (liste, réponse, jubilé)
- Ecritures biographiques

Conclusion **63**

Sources **64**

- sources imprimées
 1. Les sociétés savantes
 2. Les érudits
- archives
 1. Archives départementales de la Gironde
 2. Archives municipales de Bordeaux
 3. Bibliothèque Mériadeck – Service des fonds patrimoniaux

Bibliographie **74**

- Bordeaux
- Généralités

Table des illustrations **80**

Introduction

“ Récupérer ” un terrain est une expérience quelque peu inhabituelle dans la pratique d’un ethnologue. C’est celle qui m’a été proposée en 2000 par la Mission du Patrimoine ethnologique. Plus précisément, il s’est agi de faire mien cet immense champ d’observation que forment les sociétés savantes bordelaises et qu’avant moi d’autres chercheurs avaient identifié, cela dans le cadre de l’appel d’offres “ Producteurs, productions, et enjeux contemporains de l’histoire locale ”. Ma légitimité à investir et explorer cette *terra incognita* qu’était alors pour moi Bordeaux et ses sociétés savantes tenait à ma participation antérieure aux recherches suscitées par le dit appel d’offres¹. Cependant, force m’a été de constater que la familiarité avec une problématique est une chose, celle avec un terrain en est une autre. La prédisposition qu’on me reconnaissait à adopter ce nouveau terrain ne pouvait en effet compenser la parfaite méconnaissance qui était alors la mienne des institutions, des réseaux et des personnes qui le constituent. Aussi, l’enquête a-t-elle débuté par une phase, difficilement quantifiable *a priori*, de reconnaissance des contours de ce nouveau chantier, de définition de l’objet et d’élaboration d’hypothèses propres à stimuler l’écoute et l’observation sur le terrain.

Les sociétés savantes bordelaises : un terrain à géométrie variable

Pour tout dire, ces préalables ont pris des proportions à la mesure de la profondeur et de l’ampleur la tradition érudite bordelaise. Celle-ci est née au tout début du XVIIIème siècle, avec la fondation, en 1712, de l’Académie Royale des Sciences, Belles Lettres et Arts et n’a cessé de s’affirmer depuis, de sorte qu’ “ après avoir été tout au long du XIXème siècle un des

¹ SAGNES Sylvie, 1999, *De l’oubli à la généalogie : le local et ses histoires*, Rapport final à la Mission du Patrimoine ethnologique, APALR, Montpellier ; 2000, “ Un monument peut en cacher un autre. Rieux-Minervois et sa rotonde ”, *Domestiquer l’histoire. Ethnologie des monuments historiques*, (sous la direction de Daniel FABRE), MSH, Paris, pp 55-70 ; 2001, “ De l’archive à l’histoire : aller -retour ”, *Une histoire à soi. Figurations du passé et localité*, (sous la direction d’Alban BENSA et Daniel FABRE), MSH, Paris, pp 71-86 ; à paraître “ Le passé des historiens locaux ”, *Ethnologues comparées*, n° 4, <http://alor.univ-montp3/cerce/revue.htm> ; à paraître “ Le spectacle de l’histoire : mise en scène du passé local dans un village audois ”, *Images, scènes, objets : façonner le passé (XVI-XXème siècles)*, (sous la direction de Jean-Luc BONNIOL et Maryline CRIVELLO), PUP.

principaux phares de (la) France savante ”, Bordeaux, avec ses vingt-neuf sociétés, se place en tête des villes érudites en 1931². Il est malaisé de situer la capitale de l’Aquitaine dans la France savante d’aujourd’hui, eu égard aux difficultés rencontrées pour actualiser le classement des villes en fonction du nombre de sociétés qu’elles abritent. Car, avant de comparer, il s’agit de compter et à Bordeaux comme ailleurs, le recensement des sociétés est devenu une entreprise fort complexe. La multiplication des associations, la diversification des buts et missions qu’elles s’assignent, leur plus ou moins grande proximité avec les milieux professionnels (universités, DRAC,...) rend problématique leur exacte identification, quand par ailleurs leur existence formelle dans les tablettes de la préfecture ne garantit absolument pas leur longévité effective. Reste que, anciennes et nouvelles, actives ou moribondes, les sociétés savantes sont toujours et encore légion à Bordeaux. En témoignent les pages que leur consacrent les différents répertoires, celui du CTHS (Comité des travaux historiques et scientifiques) établi en 1996, *l’Annuaire de la Fédération historique du Sud-Ouest*, publié en 1997 par Fédération historique du Sud-Ouest ou encore le *Répertoire des associations du patrimoine de la Gironde* paru la même année à l’initiative de l’A3PA (Agence de Protection et de Promotion du Patrimoine Architectural), organe du Conseil Général de la Gironde. On comprendra que leur nombre, ajouté à la diversité de leurs formes (académies, sociétés spécialisées, associations d’ “ amis de ”, sections locales d’associations nationales...) fait de ces sociétés savantes bordelaises une nébuleuse au sein de laquelle l’on peine à s’orienter.

Les répertoires évoqués à l’instant fournissent, à vrai dire, des listes loin d’être exhaustives, soit que l’on ait choisi une spécialité (l’histoire, le patrimoine architectural) comme dénominateur commun des groupements recensés, ce qui en exclut de fait un certain nombre, soit que ces listes émanent d’une organisme fédérant de manière plus ou moins lâche ces sociétés (Fédération historique du Sud-Ouest ou CTHS), laissant dans ce cas dans l’ombre les associations non affiliées. On ne saurait par ailleurs espérer du recoupement des listes en question l’inventaire complet des sociétés. L’Académie Montesquieu, par exemple, ne figure dans aucun des répertoires, son existence ayant été portée à ma connaissance par les membres de l’Académie de Bordeaux.

Face à un terrain aussi vaste qu’insaisissable dans sa totalité, on ne peut manquer de se laisser gagner par la perplexité à laquelle finit de vous livrer la découverte de sociétés aujourd’hui disparues, telles, entre autres, la Société du Musée, la Société philomathique, la Société des Archives historiques du département de la Gironde et la Société de Géographie commerciale de Bordeaux. Autant que le présent, le passé révolu de la tradition érudite

2 Jean-Pierre CHALINE, 1998, *Sociabilité et érudition. Les sociétés savantes en France*, Eds du CTHS, p 93.

bordelaise donne le vertige.

L'immensité de la tâche contraint l'ethnologue des sociétés savantes bordelaises à faire des choix, à ramener à la mesure de ses capacités, c'est à dire essentiellement à l'échelle du temps dont il dispose, les contours de ce terrain. En l'occurrence, l'option la plus radicale serait sans doute de s'en tenir à une seule de ses sociétés savantes, comme par exemple la plus ancienne, ou la plus pourvue en adhérents ou encore la plus coopérante. Cependant, centrer sa curiosité sur l'Académie nationale des Sciences, Belles Lettres et Arts de Bordeaux ou la Société des Bibliophiles de Guyenne forte de ses huit cents membres, ou encore la Société archéologique de Bordeaux qui, chacune, satisfait à l'un de ces possibles critères serait trop réducteur. Confinée, une telle approche ferait courir le risque de mésestimer tout ce que ces sociétés possèdent en commun (adhérents, locaux), échangent (revues, ouvrages), produisent ensemble (*Le mois scientifique bordelais*), vivent sous le regard les unes des autres (assemblées générales, anniversaires, réception d'un nouveau membre...) et partagent, notamment dans le cadre de l'Union scientifique bordelaise et à l'occasion des Journées du Patrimoine. Si à l'évidence, les différentes occurrences de ce face à face forment une dimension constitutive de la vie érudite locale, elles fournissent également à l'analyse un précieux matériau. Cantonner son regard et son intérêt à une seule de ces sociétés, ce serait donc gaspiller tout le profit à attendre des coopérations, des complicités ou encore des conflits dont est tissée l'histoire commune de ces sociétés, soit tout un faisceau contrasté de faits et de discours susceptibles de d'éclairer d'un jour nouveau l'objet de nos observations.

Entre un terrain sans bornes et un terrain trop étriqué, la nécessité d'un compromis m'a conduite à m'intéresser à cette poignée de sociétés savantes que désigne clairement comme telles leur cohabitation au sein de l'Hôtel dit "des Sociétés savantes", l'Hôtel Calvet, place Bardineau. Il s'agit là, selon mes informateurs, des "sociétés de base, "de base" parce qu'elles existent depuis toujours et parce qu'elles sont logées depuis toujours". Plus précisément, ont retenu mon attention l'Académie nationale des Sciences, Belles Lettres et Arts de Bordeaux (1712)³, la Société linnéenne de Bordeaux (1818), la Société archéologique de Bordeaux (1874), la Société astronomique de Bordeaux (1909), la Société spéléologique et préhistorique de Bordeaux (1948) et le Centre généalogique du Sud-Ouest (1970). A cette liste déjà longue s'ajoutent quelques unes des sociétés aujourd'hui dissolues, parmi lesquelles la Société des Archives historiques de la Gironde (1858 - 1939) et la Société de Géographie commerciale de Bordeaux (1874 - 1953). Ces deux sociétés partageaient, au 71 de la rue du Loup, avec les

³ Les dates indiquées entre parenthèses correspondent aux années de création des sociétés citées.

services des Archives municipales et les sociétés citées précédemment existant déjà, les locaux de l'Hôtel de Ragueneau, rebaptisé alors Hôtel des Sociétés savantes. Quant au Musée de Bordeaux (1783 - 1793), victime de la Révolution, et à la Société philomathique (1809 - 1939) qui récupéra à la fois les objectifs et les membres du Musée, elles doivent leur inclusion dans le cercle semi-fermé des sociétés qui forment le terrain de cette enquête au rôle déterminant qu'elles ont joué dans l'histoire de la tradition érudite bordelaise, mais aussi au fait qu'elles se formèrent non pas vraiment contre l'Académie de Bordeaux, mais en réaction au manque d'ouverture présidant à son recrutement. Cette même sélectivité qui peut être personnellement vécue en termes d'exclusion est à l'origine de la création en 1945, par le Docteur Jean-Max Eylaud, de l'Académie Montesquieu et c'est bien en vertu de cette relation antagonique à l' " autre " Académie, rivalité toujours d'actualité en 2002, que l'Académie Montesquieu, logée dans les locaux des Archives Départementales, figure au rang des sociétés qui retiendront ici mon attention. Enfin, le terrain de cette étude comprend la Société des Bibliophiles de Guyenne (1866) qu'abrite aujourd'hui la Bibliothèque municipale de Bordeaux. Cette société acquiert droit de cité dans cet échantillon en raison tant de son ancienneté que de l'importance de sa production.

Faire l'ethnologie des sociétés savantes

Sans aucun doute, un tel terrain, même resserré aux dimensions des réseaux érudits les plus immédiatement observables, aurait supporté une investigation plus fouillée que celle que j'ai pu conduire d'avril à juin 2000 et de septembre à décembre 2001⁴. Tout aussi certainement, ce travail ne saurait prétendre égaler, sous le double rapport des questions posées et de la richesse ethnographique, les recherches similaires, entreprises collectivement (sept chercheurs impliqués) dans le cadre du même Appel d'Offres, sur les sociétés savantes de la ville de Trames⁵. Ses prétentions sont comparativement bien plus modestes.

⁴ L'interruption de l'enquête entre juillet 2000 et août 2001 est due à l'attribution d'un poste d'ATER à l'Université Paul Valéry à Montpellier.

⁵ " Trames " est le produit d'une anonymisation ; la ville en question se situe dans la grande banlieue lyonnaise : cf BACIOCCHI Stéphane, HERTZOG Anne, LAFERTE Gilles, L'ESTOILE Benoît, LE GUILLOU Olivier, ROWELL Jay, WEBER Florence, *La noblesse d'une ville. Erudition locale et politique municipale*, Rapport pour la Mission du Patrimoine ethnologique, Laboratoire de Sciences sociales, Paris, 2000 ; voir aussi BACIOCCHI Stéphane, LAFERTE Gilles, LE GUILLOU Olivier, ROWELL Jay, " La carrière d'un historien local entre entreprise touristique, érudition et patrimoine ", *Une histoire à soi. Figurations du passé et localités*, (sous la direction de Daniel FABRE et Alban BENZA), MSH, Paris, 2001, pp 119-133 ainsi que L'ESTOILE Benoît de, " Le goût du passé. Erudition locale et appropriation du territoire ", *Terrain*, n° 37, 2001, pp 123- 138.

En particulier, le lecteur ne doit pas ici s'attendre à voir démêler l'écheveau compliqué des différents univers (politiques, familiaux, professionnels,...) qui se croisent au sein des sociétés savantes. Cet aspect-là et avec lui celui de la sociabilité érudite, défriché par Jean-Pierre Chaline⁶, auraient pu nourrir une curiosité des plus rentables dans le contexte bordelais, compte tenu du large éventail de possibles que décrit ici la diversité des sociétés (académies, sociétés généralistes, sociétés spécialisées), des modes de recrutement qu'elles pratiquent (cooptation, élection, parrainage, simple adhésion) et des activités qu'elles proposent (communications, concerts, remises de médailles, sorties, cours, etc). Si leur analyse n'occupent pas le centre de notre propos, ces enchevêtrements et leurs traductions spécifiques n'en seront pas pour autant ignorés.

L'Appel d'Offres dans lequel s'inscrit cette étude autorise de moindres ambitions, tandis qu'il déplace l'accent pour le porter sur la production d'histoire locale dont ces sociétés sont le cadre. Plus étroite, la perspective admet cependant plus d'une approche. Il est ainsi possible de se situer, à l'instar de Benoît de L'Estoile, à l'échelle des individus pour cerner " le rôle que peut jouer l'histoire locale dans la construction des identités " ⁷, c'est dire pour mettre en lumière, outre le potentiel de distinction et de promotion par le savoir inhérent à la pratique de l'histoire locale, la revendication d'un enracinement local dont l'activité historique, patiente et laborieuse, entend faire la preuve. En retournant le problème, on peut également s'intéresser à ce qui fait l'autorité de l'historien et la légitimité du passé qu'il ressuscite.

Si l'on change de focale, on se donne à ce moment-là l'opportunité d'observer les évolutions de ces sociétés savantes sur le terrain multiforme de l'histoire locale, dans les musées, les confréries, les coulisses des spectacles historiques ou encore aux portes des monuments historiques. Reste alors à saisir ce qui se joue là de l'identité de la localité, de sa fabrication à la faveur des relations que noue le petit monde de l'érudition avec les professionnels du tourisme, les élus et les représentants de l'Etat⁸.

Entre autres prises sur ces sociétés productrices d'histoire, celle de l'histoire de l'histoire locale est par ailleurs envisageable. Il s'agirait alors de faire sien le regret exprimé par Daniel Fabre dans l'introduction d'*Une histoire à soi* : " Trop peu de recherches se sont attachées, en France, à l'éclosion des historiographes citadins qui accompagne tout le cours de l'Ancien Régime. Il n'est pas une ville qui n'ait produit en l'espace de deux siècles plusieurs ouvrages -

6 CHALINE, op. cit.

7 L'Estoile, op. cit., 125.

8 Cf BACIOCCHI et al., 2000, op. cit. ; BACIOCCHI et al., 2001, op. cit.

imprimés mais aussi manuscrits - qui en déroulent la chronique en s'efforçant de lui donner forme de récit⁹. En l'espèce l'Académie de Bordeaux forme un observatoire privilégié pour le XVIIIème siècle. Plus d'un projet d'histoire régionale ont été élaborés dans ce cadre¹⁰, relancés en 1758 par un certain Baudeau, auteur d'une dissertation sur l'*Utilité des histoires particulières des provinces*¹¹. Aucun de ces projets n'a été suivi d'effets. Toutefois les mémoires manuscrits de la Compagnie conservés à la bibliothèque municipale de Bordeaux¹² contiennent bien des pages consacrées au passé de Bordeaux et de la Guyenne. Les différents érudits¹³ qui se sont chargés de dresser l'inventaire de ces manuscrits ne précisent pas toujours, sans doute faute de le pouvoir, l'identité des auteurs de la plupart de ces textes¹⁴. Néanmoins quelques uns d'entre eux se rapportent à des noms derrière lesquels se dessinent des silhouettes d'antiquaires, collectionneurs et historiens passionnés, tels l'abbé Bellet¹⁵, le Révérend Père Lambert¹⁶ ou encore l'abbé Baurein¹⁷. Auteur de *Variétés bordelaises ou Essai historique et critique sur la topographie ancienne et moderne du diocèse de Bordeaux*, publié en six volumes de 1784 à 1786, ce dernier aspirait, en vain si l'on en croit ses biographes, à étendre son audience au delà du cercle fermé des Académiciens bordelais. On ne saurait par ailleurs omettre les travaux de Charles Jean-Baptiste d'Agneaux Devienne qui n'a laissé dans les manuscrits de l'Académie à laquelle il ne fut jamais admis qu'un *Eloge de Montaigne*¹⁸ présenté au concours de 1771. C'est "contre l'Académie" que cette "créature"¹⁹ de Tourny, alors en délicatesses avec les Académiciens, perçut une pension des Jurats de

9 FABRE Daniel, "L'histoire a changé de lieux", *Une histoire à soi. Figurations du passé et localités*, (sous la direction de FABRE Daniel et BENZA Alban), MSH, Paris, 2001, p 16.

10 Les premiers, le président Bardot et Bel ont mis en place en 1737 le programme d'une histoire locale collective, relancé en 1739 par une dissertation de Bardot sur l'*Utilité d'une histoire civile et naturelle de la Guienne* (Ms 828, CV) ; d'autres projets ont été conçus, par dom Saint-Julien en 1765, dom Carrière en 1872 (Cf BARRIERE P., *L'Académie de Bordeaux, centre de culture internationale, au XVIIIème siècle, 1712-1792*, Bordeaux-Paris, 195, pp 311-312) et l'abbé Jaubert en 1777 (Ms 828 CV (54,55)).

11 Ms 828 XXVII (5).

12 Service des fonds patrimoniaux : Ms 828 I à CVII.

13 GERES Jules de, "Mémoires - Manuscrits de l'ancienne Académie de Bordeaux (1712-1793)", *Table historique et méthodique des travaux et publication de l'Académie de Bordeaux, depuis 1712 jusqu'en 1875*, Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Bordeaux, Gounouilhou, Bordeaux, 1877, pp 233-360 ; COUDERC Camille, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Bordeaux*, Paris, 1894.

14 Parmi ces textes restés anonymes, on peut citer : *Comment la ville de Bordeaux tomba au pouvoir des Romains et quels furent sus leur domination l'état des lois et des mœurs de ses habitants*, Ms 828 XII (8) ; *Mémoire sur l'emplacement du port de Bordeaux*, Ms 828 XL (1) ; *Dissertation sur les Piliers de Tutelle*, XLII (1).

15 BELLET Jules Abbé, *Notes et Mémoires historiques sur Bordeaux et la Guienne*, Ms 828 V, 393 pages.

16 LAMBERT RP, *Mémoire sur un squelette trouvé dans le couvent de l'Observance de Bordeaux*, le 17 mai 1741, Ms 828 XII (8) ; *Extrait de la dissertation sur le peuple de l'ancienne Aquitaine, connu sous le nom de Boïens, Boïi, et sur la cité qui lui appartenait*, Ms 828 XIII (11).

17 BAUREIN Jacques Abbé, *Dissertations historiques sur la ville de Bordeaux*, Ms 828 XIX (23 dossiers).

18 Ms 828 CIV.

19 BARRIERE P., op. cit., pp 314-315.

Bordeaux pour rédiger une *Histoire de la ville de Bordeaux*²⁰.

Les deux décennies qui suivent 1789 n'en sont pas moins intéressantes sous le rapport de la production d'histoire au sein de l'Académie et des sociétés qui ont alors vu le jour. Supprimée en 1793, reformée de 1796 à 1814 en Société d'Histoire naturelle et d'Agriculture puis en Société des Sciences, Belles Lettres et Arts, l'Académie accueillit dans ses rangs le Baron Pierre-Martin de Caila²¹ dont les archives, conservées à la bibliothèque municipale²² témoigne d'un grand engouement pour l'archéologie. Quant à Pierre Bernadau, s'il ne s'associa que de très manière très éphémère aux travaux de l'Académie, cela lors du concours de 1787²³, il fut en revanche très actif au sein des différentes sociétés, le Lycée Littéraire (1797-1798) et la Société philomathique du Muséum d'Instruction Publique, issues de la Société du Musée après la suppression de celle-ci en 1793²⁴. On doit à cet avocat, aussi prolix que contesté, une somme importante de publications consacrées à l'histoire de Bordeaux et de sa région, parmi lesquelles nous retiendrons les *Antiquités bordelaises ou recherche historiques sur Bordeaux et sur les lieux les plus remarquables du département de la Gironde*, les *Annales politiques, littéraires et statistiques de Bordeaux*, et son *Histoire de Bordeaux contenant la continuation des dernières histoires* parues respectivement en 1797, 1803 et 1837²⁵.

Les noms de François Vatar de Jouannet²⁶, François-Joseph Rabanis²⁷, Léo Drouyn²⁸,

20 Celle-ci parut en deux parties : *Première partie contenant les événements civils et la vie de plusieurs hommes célèbres* et *L'histoire de l'église de Bordeaux et les mœurs et coutumes des Bordelais*, publiées respectivement en 1771 chez Simon de la Court et en 1862 chez Lacaze.

21 Le nom de de Caila est connu des ethnologues pour ses contributions aux *Mémoires de l'Académie celtique*.

22 Le fonds en question n'est inscrit dans aucun catalogue ; il est étiqueté au nom de M. de Galard, propriétaire du château de Caila à la fin du XIX^{ème} siècle.

23 *Eloge de Montesquieu*, Ms 828 XLVI.

24 CELESTE Raymond, "La Société philomathique de Bordeaux de 1783 à 1808", *Revue philomathique de Bordeaux et du Sud-Ouest*, 1898, pp 65-83.

25 Pour une bibliographie complète, ainsi que pour l'inventaire des archives de cet historien, on se rapportera à VIVIE Aurélien, "L'historien Bernadau. Notes biographiques et bibliographiques", *Actes de l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Bordeaux*, 1900, pp 153-216.

26 Auteur de la *Statistique du département de la Gironde*, P. Dupont, Paris, 1837-1843 et d'une bonne vingtaine d'articles, consacrés à diverses découvertes archéologiques, publiés dans les *Actes de l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Bordeaux* entre 1820 et 1850.

27 *Histoire de Bordeaux*, 1837, *Les Mérovingiens d'Aquitaine*, Durand, Paris, 1856 et *Clément V et Philippe le Bel, lettre à M. Charles d'Aremberg sur l'entrevue de Philippe le Bel et de Bertrand de Got à Saint Jean d'Angely, suivie d'un journal de la visite pastorale de Bertrand de Got dans la province ecclésiastique de Bordeaux en 1304 et 1305*, Didier, Paris, 1858, figurent, entres autres, parmi les productions d'histoire locale de Rabanis.

28 Depuis 1999, les Editions CLEM (Comité de Liaison de l'Entre-Deux Mers) et l'AHB (Association Historique des Pays de Branne) rééditent, sous la direction de Bernard LARRIEU, les albums de dessins de Léo Drouyn. Neuf volumes sont d'ores et déjà parus et onze autres sont à paraître d'ici 2007.

Jean-Pierre-Albert Cirot de la Ville²⁹, Charles Bon François Boscheron des Portes³⁰, Camille Jullian³¹ dont sont signées bon nombre des communications présentées à l'Académie au XIXème élargissent encore la perspective, invitant à étendre jusqu'au seuil du XXème siècle cette possible histoire de l'érudition historique bordelaise. Plus accessible, cette histoire de l'histoire locale, foisonnante, n'en reste pas moins, à Bordeaux comme ailleurs, mal cernée, notamment sous le rapport de la progressive spécialisation des auteurs. De ce point de vue, le chef-lieu de la Gironde ajoute à l'avantage d'un échantillon d'érudits particulièrement fourni, celui d'une partition institutionnellement organisée et relativement précoce de ces curiosités en voie de spécialisation, partition que consacre, dans la seconde moitié du siècle, la création de sociétés telles la Société des Archives historiques du département de la Gironde et la Société des Bibliophiles de Guyenne que les Bordelais doivent à Jules Delpit³², ou encore la Société archéologique de Bordeaux dans laquelle ont évolué François Daleau et Camille de Mensignac³³.

Déjà posées ou à poser, les différentes questions que soulève la production d'histoire, passée et présente, au sein des sociétés savantes aiguïseront l'approche qui est ici la mienne et qui, d'une certaine manière, les mêlera. Cependant, mon questionnement empruntera d'autres voies, pour se nourrir avant tout d'un étonnement, lié à mes premières évolutions sur ce magnifique terrain bordelais. Je voudrais ici revenir à cette étape de l'enquête où, pour tenter d'y voir plus clair, il s'est agi d'identifier les sociétés savantes et, pour mieux les cerner, de rechercher l'histoire de chacune d'entre elles. Les fichiers de la Bibliothèque Mériadeck, autant que ceux des Archives départementales et municipales, ne me renvoyaient alors qu'à quelque mémoire de maîtrise isolé³⁴ et à des études très spécialisées³⁵, ou, au mieux, à

29 On retiendra de cet abbé son *Histoire de l'abbaye et congrégation de Notre Dame de la Grande-Sauve, ordre de Saint-Benoît, en Guienne*, 2 volumes, 1844-1845 et ses *Origines chrétiennes de Bordeaux ou histoire et description de l'église de Saint Seurin*, Impr. Vve J. Dupuy, Bordeaux, 1864.

30 On doit à ce président honoraire à la Cour d'appel une *Histoire du Parlement de Bordeaux depuis sa création jusqu'à sa suppression : 1451-1790*, 2 volumes, Ch Lefebvre, 1877.

31 Cf en particulier *Archives municipales de Bordeaux. Inscription romaines de Bordeaux*, Gounouilhau, Bordeaux, 2 vol., 1887-1890 ; *Ausone et Bordeaux : études sur les derniers temps de la Gaule romaine*, Gounouilhau, Bordeaux, 1893 ; *Histoire de Bordeaux depuis les origines jusqu'en 1895*, Féret et Fils, 1895.

32 Auteur d'un *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque municipale* (Impr. J. Delmas, Bordeaux, 1880), Jules Delpit a par ailleurs constitué un fonds d'archives considérable, riche de plus de 40 000 pièces, conservées aux Archives et à Bibliothèque municipales de Bordeaux.

33 François Daleau et Camille de Mensignac ont signé une multitude d'articles, publiés pour leur majorité dans les actes de la Société archéologique et de la Société d'anthropologie de Bordeaux. François Daleau est en outre l'auteur de la première carte préhistorique du département de la Gironde.

34 FOURNIER Isabelle, *La société des Bibliophiles de Guyenne*, Mémoire, Université de Bordeaux III, 1973.

35 C'est le cas par exemple des travaux de Johel COUTURA portant sur la franc-maçonnerie ; voir notamment : " Le Musée de Bordeaux ", *Dix-huitième siècle*, n° 19, 1987,

différentes notices plus ou moins volumineuses, extraites en règle générale des *Actes*, *Bulletins* et autres *Mémoires* publiés par les sociétés savantes elles-mêmes. Riches en renvois, les notes de bas de page des notices en question, de même que les tables de ces revues, ont confirmé, en contrepoint du maigre intérêt des historiens de l'Université bordelaise pour ces sociétés savantes bordelaises, l'importance que ces dernières accordent à leur histoire. L'ancienneté de la fondation n'a de ce point de vue rien de déterminant, puisque les plus jeunes comme les plus vieilles de ces associations se targuent d'un passé et en écrivent l'histoire. De même, l'on aurait tort de croire que cette curiosité est plus particulièrement le fait des sociétés qui font de l'histoire leur domaine d'études. Car toutes les sociétés, la Société d'archéologie comme la Société linnéenne, la Société des Archives historiques tout autant que la Société de géographie commerciale, partagent - ou ont partagé - la propension "rétrospectiviste" dont témoignent ces différents textes. On notera au passage que cette préoccupation commune justifie la prise en compte dans cette enquête de sociétés que "la production d'histoire locale" ne concerne pas *a priori*, telles celles occupées de sciences naturelles, de géographie, d'astronomie ou encore de spéléologie.

De références en références, s'est ainsi constitué, non pas tant une bibliographie, qu'un corpus de textes³⁶ mettant en scène le passé plus ou moins court de ces sociétés. Que raconte donc cette micro-histoire locale ? Qui se charge de la sorte de la perpétuation du souvenir sociétaire ? Au-delà du texte, quels sont les vecteurs de la commémoration et de la transmission du passé ? Néanmoins ces questions n'ont, me semble-t-il, de raison d'être posées qu'à condition de se demander par ailleurs quel sens revêt une telle mise en histoire : en d'autres termes, à quoi rime cette auto-patrimonialisation ? Est-elle réductible à une quête de légitimité, compte tenu de la position subalterne que ces sociétés occupent dans l'espace scientifique, notamment vis-à-vis des professionnels de la connaissance et de la recherche que sont les universitaires ? Autrement dit, sert-elle à fonder la validité de savoirs sur lesquels l'amateurisme de leurs auteurs fait peser un doute ? L'orientation biographique (discours sur les tombes, éloges, nécrologies, "réponses", jubilés), voire autobiographique ("remerciements", autobiographies) de cette "histoire à soi" incite à ne pas s'en tenir au seul cadre explicatif de cette confrontation et à rechercher ailleurs - dans la tradition académique, les parcours individuels des érudits,... - les ressorts d'une histoire où "je" et "nous" s'expriment volontiers de concert.

pp 149-164.

³⁶ On trouvera la liste de ces références dans la rubrique "Sources imprimées", au chapitre des Sources, p .

L'enquête

Outre les différentes productions d'auto-histoire contenues dans les publications des sociétés savantes, les fonds d'érudits et de sociétés déposées aux Archives départementales de la Gironde, aux Archives municipales de Bordeaux ou encore dans le service des Fonds patrimoniaux de la Bibliothèque municipale Mériadeck, non seulement ont enrichi le matériau déjà fort riche constitué par les sources imprimées, mais aussi et surtout ont permis d'élargir le cadre chronologique de cette enquête. Les manuscrits de l'Académie en particulier, témoins précieux de l'activité érudite bordelaise au XVIIIème, m'ont offert la possibilité d'ancrer mes observations et analyses jusqu'aux premières décennies du Siècle des Lumières, et, partant, de situer dans le temps long de l'histoire de l'Académie et plus largement de la tradition érudite bordelaise les manifestations cette histoire de soi et par soi.

Pleinement inscrite dans une anthropologie de l'écriture, cette enquête n'a cependant pas limité son champ d'action aux seuls dépôts d'archives et bibliothèque de la ville de Bordeaux. Elle s'est également attardée dans les étages de l'Hôtel des Sociétés savantes, à la rencontre des érudits qui font la vie de ces sociétés. Les permanences hebdomadaires, celles du jeudi au siège de la Société archéologique, ou celles du mardi dans les locaux de la Société linnéenne ont fourni l'occasion de ces rencontres. De même des manifestations telles les Journées du Patrimoine³⁷ ou les séances publiques de l'Académie (réceptions de nouveaux académiciens, remise des prix) ont conduit mes pas jusqu'à l'Hôtel Calvet, autant dans le dessein d'approcher les adhérents de ces sociétés qu'avec le souci de les observer en ces circonstances exceptionnelles où ces sociétés s'ouvrent aux non-adhérents, se donnent à voir, et avec elles mettent en scène leur histoire.

Signalons au passage combien ce travail d'observation aurait gagné à être mené sur une période beaucoup plus longue. En particulier, il aurait été opportun d'assister, dans le cadre des séances de travail de l'une ou l'autre de ces sociétés, à une communication relevant de l'auto-histoire qui va nous occuper dans les pages qui suivent, et d'être témoin de l'accueil qu'on lui réserve et des réactions qu'elles suscitent. On peut également regretter que l'analyse n'ait pu s'appuyer sur l'observation des jubilés que la Société archéologique et la Société linnéenne ont récemment remis au goût du jour. Pour le moins perfectibles, la collecte des données et la lecture que j'en propose ici ne peuvent s'accommoder au final que d'une impression d'inachevé, doublée d'un sentiment d'insatisfaction, et ce d'autant plus si l'on

³⁷ En l'occurrence, j'évoque ici les Journées du Patrimoine des 16 et 17 septembre 2000, les journées des 15 et 16 septembre 2001 ayant été annulées, à Bordeaux comme partout en France, en raison des attentats dont les Etats-Unis venaient d'être victimes, quelques jours auparavant.

considère tout le profit que l'on aurait été en droit d'espérer de la participation à ces grands moments de la vie des sociétés que sont les anniversaires (cinquantenaire, centenaire, etc). Qu'elles commémorent la création des sociétés ou qu'elles célèbrent la naissance, la mort ou la parution d'un monument de l'érudition bordelaise, ces manifestations méritent d'être appréhendées autrement qu'à travers les comptes-rendus qu'en publient les actes des sociétés, ce qui ne saurait être envisagé avant 2005, date du deux-cent-cinquantenaire de la disparition de Montesquieu que prépare d'ores et déjà l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts.

A poursuivre et à compléter, l'enquête le serait également sur le plan de la collecte des témoignages individuels. Une douzaine d'érudits, échantillon qui peut paraître fort dérisoire au regard de la densité du milieu érudit bordelais, a pour l'heure fait l'objet d'entretiens semi-directifs, réalisés au siège des sociétés ou au domicile des intéressés. Désignés par leurs pairs, ces interlocuteurs ont été soit d'anciens responsables ou des membres en exercice des Conseils d'administration ou des Bureaux (président, secrétaire,...) des sociétés, soit des personnalités connues pour leur long passé érudit. Et bien que leur recension inspire à mes informateurs un commentaire rassurant - " Ah oui, là, vous avez fait le tour des principaux " - il n'en reste pas moins que la collecte de ces récits d'érudits, et avec elle celle des autres données qui alimentent ce rapport, ne constituent jamais qu'une étape d'un questionnement qui au-delà des érudits bordelais et des sociétés savantes, débouche sur de multiples perspectives, notamment celle de l' " identité savante " .

1. Les sociétés savantes : toute une histoire

L'histoire des sociétés savantes bordelaises ne s'apprend bien que dans les pages des *Actes*, *Bulletins* et *Mémoires* des dites sociétés. Il serait aisé de passer rapidement sur ce constat en ramenant le phénomène au fait que l'histoire particulière de chaque société savante relève d'une histoire mineure, et de ce point de vue correspond bien au type d'objets dont s'occupent en règle générale les érudits au sein des sociétés. Or il apparaît qu'il ne s'agit pas là simplement d'un objet à la mesure des curiosités et des compétences des érudits locaux puisque, comme il en a déjà été fait état dans l'introduction, toutes les sociétés, celles occupées d'histoire comme de préhistoire, de géographie comme de mycologie, s'adonnent à cette auto-histoire. C'est à préciser les contours de celle-ci que l'analyse va dans un premier temps s'employer.

Histoire à écrire, histoire à faire

L'histoire de la société : un objet d'érudition

Dans l'horizon des préoccupations des érudits bordelais, l'histoire des sociétés savantes occupe une place de choix : il n'est, pour s'en convaincre, qu'à se reporter à la bibliographie donnée ici dans la rubrique "sources". Outre leur relative abondance, on remarquera la diversité, tant du point de vue du volume que de la forme, des textes consacrés au passé des sociétés. La plupart sont des articles, longs de quelques pages, parus dans les publications des sociétés. Certains, de taille suffisante, ont donné lieu à des notices publiées indépendamment, mais jamais très loin de la zone d'influence de la société³⁸. On peut rencontrer dans cette catégorie des travaux présentés dans le cadre du concours annuel de l'Académie, mais la plupart de ces écrits n'ont jamais vu l'ombre d'une presse et demeurent sous leur forme

38 LAMBERCY Henri, *Histoire de la Fondation et des Travaux de la Société des Bibliophiles de Guyenne de 1866 à 1930*, E. Téaffard, Bordeaux, 1933.

manuscrites ou tapuscrites³⁹ dans les archives de la Compagnie, conservées par les services des Archives municipales.

Sous le rapport de leur contenu, ces textes présentent plus d'un air de parenté. Ils racontent par le menu les préludes, les signes avant-coureurs d'une curiosité que l'on repère au sein de sociétés préexistantes, y compris pour la première d'entre elles, l'Académie, dont on fait remonter la gestation à 1644 et au salon que tenait en son hôtel un certain de Salomon de Virelade. Une fois les filiations établies, les historiens détaillent par le menu les rencontres, la formation progressive d'une poignée d'érudits animés de la même passion, de la même "soif de savoir"⁴⁰ aboutissant à la création de la nouvelle société. Rien n'est laissé dans l'ombre de l'épopée de la fondation, de l'enthousiasme et de l'obstination des fondateurs car, pour exister, nous expliquent en substance les historiographes des sociétés, celles-ci ont dû composer avec les soubresauts de la grande Histoire, la Révolution et autres changements de régime qui émaillent le XIX^{ème} siècle et les deux guerres mondiales du siècle dernier. Rarement les auteurs s'appesantissent sur les engagements politiques des pères fondateurs, engagements pourtant bien réels - Sansas, le président fondateur de la Société archéologique fut exilé par deux fois en raison de son opposition à l'Empire - et susceptibles d'expliquer bien des vicissitudes, préférant insister sur leur "dévouement" à la cause de la société et du projet intellectuel qui la fonde. Ces préalables posés, les histoires des sociétés parfois commentent l'évolution des statuts, s'attardent quand il y a lieu sur quelques grandes figures d'érudits, mais s'attachent surtout à dresser un bilan des activités, faisant le compte des volumes publiés, des conférences et des cours donnés, des prix accordés, ou, dans le cas précis de la Société philomathique et de la Société Linnéenne, des expositions organisées. La conclusion de ces articles et notices souligne le plus souvent, et ce avec plus ou moins de modestie, le mérite des sociétés à être, davantage qu'elles ne le sont, subventionnées.

Coulée dans un scénario qui ne varie guère d'un auteur à l'autre, cette mise en histoire concerne toutes les sociétés, et ce quelle que soit leur domaine spécialisé d'études, ce que l'on a déjà fait remarquer, mais aussi quel que soit l'âge des sociétés. A l'instar des plus anciennes, les plus récemment créées parmi les compagnies se prêtent en effet à ce type d'exercice :

39 Par exemple : CELESTE Raymond, *Travaux sur l'ancienne Académie de Bordeaux*, Travail soumis à l'Académie, Concours, Bordeaux, 1879, p 404 ; FERRAND Eugène, *Le Musée*, Travail soumis à l'Académie, Concours, Bordeaux, 1959, p 187 ; MINIER Hippolyte, *L'Académie et la bibliothèque*, Travail soumis à l'Académie, Concours, Bordeaux, 1888 p 210.

40 COURTEAULT Paul, "L'œuvre de l'Académie de Bordeaux au XVIII^{ème} siècle", *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, 1908, pp 401-412.

l'Académie Montesquieu, créée seulement depuis trente-six ans en 1981 faisait déjà l'objet d'un *Aperçu historique*⁴¹. Il est d'autre part intéressant de noter que le phénomène n'a rien de nouveau dans la mesure où toutes les sociétés, qu'elles soient nées au XVIIIème ou au XXème siècles, ont très vite après leur fondation constitué un objet d'histoire pour leurs érudits. Ainsi l'abbé Bellet, qui a grandement participé à la fondation de l'Académie, rédige, à une date qu'il est difficile de déterminer, une " Histoire de l'Académie royale des Belles-Lettres, Sciences et Arts de Bordeaux " ⁴². De même son contemporain, Isaac Sarrau de Boynet établit-il le " Projet d'une histoire de l'Académie de Bordeaux " ⁴³, nous confrontant de la sorte à une double précocité de cette histoire de soi, précocité au double regard de l'histoire particulière de l'Académie et de l'histoire générale de l'érudition. Pareille conscience historique donne beaucoup à penser. Elle pose avec d'autant plus d'acuité la question du présent que l'histoire produite sert à fonder. De quels enjeux relève-elle ? Sont-ils les mêmes d'une époque à l'autre ? d'un âge de la société à l'autre ?

A ces questions soulevées par la précocité de la mise en histoire, on ne peut que tenter de répondre, à l'appui de ce que l'on sait des deux académies citées précédemment en exemple. En ce qui concerne la " grande " Académie, on peut comprendre que son historicisation quasi-immédiate au XVIIIème siècle vise à placer l'institution nouvellement créée à la hauteur des autres académies provinciales, pour certaines déjà anciennes, et à en remonter à un pouvoir local avec lequel, en vertu de sa composition sociologique, elle ne cesse de s'opposer. Deux siècles et demi plus tard, la " petite " Académie semble de son côté trouver un intérêt à se poser là comme objet d'histoire compte tenu de ses difficultés à s'imposer dans le paysage érudit bordelais, notamment face à l'autre Académie qui ne cesse de contester sa légitimité. Mais ce n'est là qu'une ébauche de solutions à un problème qui en appellent à des compétences historiennes, et plus précisément de dix-neuvièmisme. Contentons-nous de retenir que la précocité de la mise en histoire peut tirer sa raison d'être d'un contexte immédiat, plus ou moins réductible au milieu de l'érudition.

Si l'on s'en tient à l'historicisation qui accompagne plus " naturellement " la maturité

41 BECAMPS Pierre, *Académie Montesquieu. Aperçu historique*, Académie Montesquieu, Bordeaux, 1981.

42 BELLET Jules, " Documents inédits pour servir à l'histoire de l'Académie de Bordeaux. I – Histoire de l'Académie royale des Belles-Lettres, Sciences et Arts de Bordeaux ", (retranscrit par CARAMAN Paul), *Actes de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, Fêtes du deuxième centenaire de l'Académie, 11 et 13 novembre 1912, 1913, pp 251-288.

43 SARRAU de BOYNET Isaac, " Documents inédits pour servir à l'histoire de l'Académie de Bordeaux. II – Projet d'une histoire de l'Académie de Bordeaux ", (retranscrit par CARAMAN Paul), *Actes de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, Fêtes du deuxième centenaire de l'Académie, 11 et 13 novembre 1912, 1913, pp 288-294 .

des sociétés, on peut constater que certains érudits s'en font une spécialité. C'est en particulier le cas de Raymond Céleste. Ce bibliothécaire adjoint de la bibliothèque de Bordeaux qui collectionne les adhésions aux sociétés savantes de la ville, s'est fait l'historien, de la Société des Bibliophiles de Guyenne, de la Société archéologique, de la Société des archives historiques, du Musée et enfin de la Société philomathique dans la revue de laquelle il publie toute une série d'articles⁴⁴. Il ne saurait être question ici d'expliquer pourquoi Céleste, plutôt qu'un autre érudit, s'est ainsi "spécialisé" dans l'histoire des sociétés. Il importe bien davantage d'observer l'émergence d'un objet, d'une thématique transversale et unique, celle, pour reprendre la première partie des titres que Céleste donne à ses articles, des "sociétés de Bordeaux". L'histoire que Céleste écrit ne confond pas en une chronologie unique le passé des différentes sociétés, celles-ci faisant, tour à tour, l'objet d'un développement particulier. Néanmoins, ces articles paraissent dans une seule revue et pour trois d'entre eux dans le même volume. On a là, au tournant du siècle, l'esquisse d'une histoire commune dont le non moindre intérêt est de n'avoir jamais été reprise et parachevée. Il n'existe pas en effet, du moins à ma connaissance, d'*Histoire des sociétés savantes de Bordeaux*.

Qu'est-ce à dire ? Il semblerait bien que l'on touche là du doigt une vision du passé des sociétés savantes oscillant entre le particularisme et son contraire, qui n'est pas ici à proprement parler l'universalisme érudit mais bien plutôt, si l'on veut bien nous autoriser ce barbarisme, le "bordelaisisme". En d'autres termes, moins bricolés ceux-là, il s'agit bien d'afficher la conscience que l'on a de participer d'une tradition érudite locale, mais en même temps, il importe de ne pas renoncer à son individualité de société que la confusion dans un même passé pourrait compromettre. Nous verrons plus loin que cette inscription dans une histoire commune recourt à la médiation d'autres supports que celui de l'écriture historique.

Les célébrations du passé

En règle générale, l'écriture de l'histoire des sociétés savantes n'est guère motivée que par

44 CELESTE Raymond, "La Société philomathique de Bordeaux de 1783 à 1808", *Revue philomathique de Bordeaux et du Sud-Ouest*, 1898, pp 65-83 ; "Les sociétés de Bordeaux. Société des archives historiques du département de la Gironde", *Revue philomathique de Bordeaux et du Sud-Ouest*, 1899, pp 323-334 ; "Les sociétés de Bordeaux. Société des bibliophiles de Guyenne", *Revue philomathique de Bordeaux et du Sud-Ouest*, 1899, pp 354-364 ; "Les sociétés de Bordeaux. Société archéologique", *Revue philomathique de Bordeaux et du Sud-Ouest*, 1899, pp 432-431 ; "Les sociétés de Bordeaux. Les anciennes sociétés musicales – Musée (Société philomathique) 1783-1793", *Revue philomathique de Bordeaux et du Sud-Ouest*, 1900 pp 432-454.

l'intérêt appuyé que peuvent y porter certains érudits tel Raymond Céleste. Il est néanmoins des moments de la vie de la société qui déclenchent véritablement cette production d'histoire, celui de l'établissement des *Tables* des publications⁴⁵, et plus encore systématiquement les anniversaires de la fondation (cinquantenaires, centenaires, bicenténaires, etc). Ces dates offrent aux sociétés l'occasion de se tourner vers leur passé, ce qu'elles ne manquent pas de faire. Une fois de plus, force est de constater que la jeunesse n'est en rien un obstacle, comme le prouvent le Cercle généalogique du Sud-Ouest et la récente fête de son trentenaire. La production d'histoire emprunte alors des formes diverses, celles, non exclusives les unes des autres, du discours⁴⁶, de la chronologie⁴⁷, de la pièce de théâtre⁴⁸, de la publication de documents d'archives⁴⁹, et plus couramment celle de l'article⁵⁰.

Ce faisant les anniversaires ne sauraient être ramenés à leur seule vocation commémorative dans laquelle la production d'auto-histoire puise sa justification tout autant qu'elle y trouve une impulsion. La réalité de ces célébrations est aussi celle d'événements pleinement inscrits dans le présent dont les *Actes*, *Bulletins* et *Mémoires* des sociétés rendent

45 Voir par exemple : GERES Jules, *Tables historiques et méthodiques des travaux et publication de l'Académie de Bordeaux (depuis 1712 jusqu'en 1875)*, Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, Gounouilhou, Bordeaux, 1879, pp 148-172 ; *Actes de l'Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, " Historique de l'Académie (1712-1975) ", Tables centennales historiques et méthodiques (1876-1975), 1976, pp 84-95.

46 BARDIE Armand, " Réunion commémorative du Centenaire de la Société linnéenne de Bordeaux à Arlac le 30 juin 1918 - Discours ", *Bulletin de la Société linnéenne de Bordeaux*, T LXX, 1920, pp 140-154 ; HUBRECHT G, " Célébration du Centenaire de la Société des Bibliophiles de Guyenne 14 octobre 1966 - Discours d'ouverture ", *Bulletin de la Société des Bibliophiles de Guyenne*, n° 85, 1967, pp 1-12.

47 CHEVET Bernard, DELANGHE Damien, MANO Michel, RAULIN Yves, " Mémoire de la Société 1948-1998. Quelques coups de flash sur un demi-siècle d'histoires obscures ", *Bulletin de la Société spéléologique et préhistorique de Bordeaux*, 1948-1998 : 50 ans d'explorations, TXXIX, 1998, pp 5-16.

48 GAUTIER Paul, " Sur la Terrasse. A propos en un acte, en vers ", *Actes de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, Fêtes du deuxième centenaire de l'Académie, 11 et 13 novembre 1912, 1913, pp 137 -200.

49 BELLET Jules, op. cit. ; SARRAU DE BOYNET Isaac, op. cit. ; HARLE Pierre, (retranscrit par), " Documents inédits pour servir à l'histoire de l'Académie de Bordeaux. IV – Précis historique de la formation de la Société d'Histoire naturelle de Bordeaux ", *Actes de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, Fêtes du deuxième centenaire de l'Académie, 11 et 13 novembre 1912, 1913, pp 251-288 ; CARAMAN Paul, (retranscrit par), " Documents inédits pour servir à l'histoire de l'Académie de Bordeaux. III – Lettres inédites de l'abbé Bellet et du président Barbot ", *Actes de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, Fêtes du deuxième centenaire de l'Académie, 11 et 13 novembre 1912, 1913, pp 294-319.

50 Voir par exemple : Anonyme, " La Société philomathique de Bordeaux. Ses origines, son histoire, son œuvre ", *Revue philomathique de Bordeaux et du Sud-Ouest*, 1909, pp 1-79 ; ESPAGNET Henriette, " La vie de la Société de 1924 à 1973 ", *Bulletins et Mémoires de la Société archéologique de Bordeaux*, T LXIX, 1973, pp 29-50.

abondamment compte⁵¹. Les programmes s'avèrent d'une particulière densité. De réceptions en séances solennelles, de vernissages en inaugurations, de visites de musées en excursions, de messes en concerts, de toasts en discours, de remises de médailles en remises de diplômes, en passant par les incontournables banquets arrosés de Bordeaux, ces journées se vivent au pas de charge (voir coupure de presse). Ces instants-là de la vie des sociétés comptent d'autant plus dans le présent qu'ils offrent l'opportunité de se situer par rapport à l'ensemble du milieu érudit, local, régional, national voire international. S'éprouve alors la solidité des liens avec les sociétés savantes, d'ici et d'ailleurs, ainsi qu'avec d'autres instances du savoir comme l'Université : les pages des comptes-rendus s'alourdissent en conséquence d'interminables listes des noms et titres des personnalités, présentes comme absentes lors de ces manifestations, ou encore d' "adresses", à savoir de messages plus ou moins longs de félicitations ou d'encouragement envoyées par les sociétés analogues⁵².

De fait les anniversaires fournissent le prétexte d'une mise en scène de soi, de son passé et peut-être plus encore de son actualité. Faire date, faire histoire, c'est à dire susciter et vivre ce qui, digne de mémoire, sera raconté demain, tel est le programme implicite de ces journées d'apparat. Il ne s'agit que d' "être par le présent, assuré que l'avenir sera digne d'un glorieux passé", comme l'exprime si justement l'Académie des Sciences morales et

51 Voir par exemple : Anonyme, " Les deux-cent cinquante ans de l'Académie nationale de Bordeaux ", *Actes de l'Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, Tome XVIII, 1962, pp 135-141 ; *Bulletin de la Société linnéenne de Bordeaux*, " Séance commémorative du 100^{ème} anniversaire de la fondation de la Société linnéenne tenue à Arlac, le dimanche 30 juin 1918, à 3 heures de l'après-midi ", T LXX, 1920, pp 137-140 ; DARRICAU Raymond, " Le Centenaire de la Société des Bibliophiles de Guyenne 1866-1966 ", *Bulletin de la Société des Bibliophiles de Guyenne*, n° 84, 1966, pp 103-107 ; DUTHIL JB, " Cinquantenaire de la Société de Géographie commerciale de Bordeaux ", *Bulletin de la Société de Géographie commerciale de Bordeaux*, 49, 1925-26 pp 1-20.

52 Les comptes-rendus des deux centième et deux cent cinquantième anniversaires de l'Académie nationale comprennent les textes des adresses reçues à ces occasions (cf *Actes de l'Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, " Compte-rendu des fêtes du Deuxième Centenaire ", 1913, pp 30-206 et " Célébration du 250^{ème} anniversaire. Séances solennelles du mardi 15 mai ", Tome XVIII, 1962, pp 151-183). A titre d'exemple, je citerai ici celle de l'Académie royale des sciences et lettres de Danemark : " C'est avec une très vive sympathie que l'Académie royale des sciences et lettres de Danemark a reçu la nouvelle du deux cent cinquantième anniversaire de l'Académie nationale de Bordeaux. Nous regrettons beaucoup de vous faire savoir que notre Académie n'est pas en état de se faire représenter aux fêtes. Mais nous sommes heureux de saisir cette occasion pour vous témoigner notre admiration profonde et vous présenter nos vœux les plus sincères. L'Académie exprime sa joie et sa gratitude pour le grand nombre de travaux importants dus à l'activité des membres de votre illustre Académie. Nous vous prions d'agréer nos meilleures salutations confraternelles et nos félicitations les plus vives. En même temps nous formons des vœux pour que votre Académie nationale puisse continuer ses travaux scientifiques d'une manière digne de son passé et de la civilisation française ". (p 174).

politiques dans l'une de ses adresses⁵³. Les comptes-rendus souvent très minutieux faits de ces manifestations signalent très clairement le caractère mémorable de ces grands moments, tandis qu'ils procèdent à un enregistrement sur lequel pourront prendre appui les remémorations à venir. Ainsi le volume des *Actes de l'Académie* correspondant à l'année 1912 contient-il outre un "Compte-rendu des Fêtes du Deuxième centenaire", long de cent soixante-dix-sept pages⁵⁴, des "Notes et Documents pour servir à l'histoire des fêtes du Deuxième centenaire"⁵⁵, dans lesquels figurent les comptes-rendus des séances consacrées à l'organisation des festivités. Conjuguant de façon analogue l'événement au futur antérieur, la production d'archives qui accompagne ces événements traduit particulièrement bien cette mise en histoire du présent qui se produit à la faveur d'une instrumentalisation du passé⁵⁶. Célébration d'une continuité avec soi-même, ces manières conjuguées d'hériter du passé et de léguer le présent servent plutôt la conception particulariste que les sociétés savantes ont de leur histoire. La convocation, au spectacle de leur gloire, adressée aux autres sociétés et aux décennies d'érudition que celles-ci représentent implique néanmoins une variation d'échelle. La réunion de tous ces regards extérieurs ne présente pas en effet seulement l'avantage d'un faire-valoir supplémentaire. Elle opère telle un tremplin en faisant passer la société dans un au-delà de l'érudition qui déborde des frontières strictement bordelaises de la tradition savante. Ou de l'art de cultiver de concert particularisme et universalisme érudits.

1 Place Bardineau

La question du logement des sociétés est de celles qui n'accrochent pas d'emblée l'intérêt parce qu'*a priori* d'ordre plus pratique que symbolique. Ce faisant, son évocation récurrente finit par la signaler à l'attention de l'ethnographe. Elle se retrouve en effet partout, dans les discussions des érudits tout autant que sous leur plume, dans des proportions et sous des formes variables. Si Henriette Espagnet ne fait que la signaler au passage, dans l'historique qu'elle dresse de la Société archéologique de Bordeaux à l'occasion du cent-cinquantième anniversaire de sa création⁵⁷, Jules de Gères, dans les *Tables des Actes* de l'Académie qu'il

53 *Actes de l'Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, "Célébration du 250^{ème} anniversaire. Séances solennelles du mardi 15 mai", Tome XVIII, 1962, p 165.

54 *Actes de l'Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, "Compte-rendu des fêtes du Deuxième Centenaire", 1913, pp 30-206.

55 *Actes de l'Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, "Notes et documents pour servir à l'histoire des fêtes du Deuxième centenaire", 1913, pp 13-29.

56 Entre autres fonds, celui de la Société de Géographie commerciale, conservé aux Archives municipales, comprend, sous la côte 1. 23, un dossier contenant les pièces relatives au cinquantenaire, de 1926.

57 ESPAGNET Henriette, op. cit., pp 31.

établit en 1879, consacre toute une note, longue de vingt-cinq pages à “ l’ancien hôtel de l’Académie, à Bordeaux, sur les allées de Tourny ”⁵⁸. Quant aux auteurs du chapitre XIX des *Tables* suivantes, composées en 1976, c’est à l’appui d’une série d’images, huit gravures et photographies, qu’ils énumèrent les sièges qui furent ceux de leur Compagnie⁵⁹. Ceux-ci sont par ailleurs signalés aux visiteurs, inscrits en lettres d’or sur le mur du rez-de-chaussée de l’Hôtel des Sociétés savantes (cf illustrations). Comme les présidences, les règnes des secrétaires perpétuels de l’Académie, ou encore les statuts et règlements en vigueur entre deux révisions ou réformes, les différentes occupations décrivent une périodisation de l’histoire des sociétés qui se superposent plus ou moins précisément aux autres, jusqu’à déterminer, dans le cas de l’histoire de l’Académie, un chapitre autonome. Qu’est-ce donc que les sociétés savantes donnent à lire et à entendre à travers cet aspect de leur histoire ? Que racontent ces listes d’adresses assorties de commentaires plus ou moins abondants ?

Entre incertitude et évidence

Cette histoire dans l’histoire est, en germe, une histoire dramatique. Ce n’est d’ailleurs pas par hasard si, pour écrire *Sur la Terrasse*⁶⁰, la pièce jouée en 1912 à l’occasion du bicentenaire de la fondation de l’Académie, l’académicien Paul Gautier a recherché et trouvé dans cette histoire la matière de sa comédie dramatique. En l’occurrence, il met en scène l’Académie à un moment critique de son passé. L’Intendant Tourny, soutenu par la Jurade, menace par ses projets d’aménagement (perçement de rues et alignement de façades) de détruire l’hôtel de Jean-Jacques Bel dont a hérité la Compagnie à la double condition d’y tenir ses séances et d’ouvrir sa bibliothèque au public, et dans lequel elle loge depuis 1739, ce qu’explique le Père François à la Comtesse, locataire de l’Académie :

“ C’en est fini ;

Fini de notre hôtel, fini de sa terrasse ; (...)

Un arrêt du Conseil,

Oui, du Conseil d’Etat (l’exemple est sans pareil)

L’a décidé, Comtesse, en due et bonne forme ”⁶¹.

58 GERES Jules, op. cit., pp 148-172.

59 *Actes de l’Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, “ Vue des sièges successifs de l’Académie ”, *Tables centennales historiques et méthodiques* (1876-1975), 1976, pp 96-104.

60 GAUTIER Paul, op. cit.

61 Ibid., p 153.

L'académicien en question imagine pour sauver le legs de Jean-Jacques Bel de mettre à profit les charmes et la complicité de la Comtesse afin d'infléchir Tourny, estimant que " la meilleure façon de convaincre est de plaire "62. Cependant l'Intendant de Guyenne, attentif à une conversation qu'il n'aurait pas dû entendre, évite le piège et lors d'une séance de l'Académie annonce son dessein de raser l'hôtel. Et tandis que le Père François martèle " C'est une catastrophe "63, un billet, signé de Montesquieu, parvient aux mains du Président Bardot qui le résume ainsi :

" On me mande - écoutez, ce n'est pas un secret -
Que le Conseil d'Etat, par un nouvel arrêt
Réduisant à néant sa première sentence,
Maintient l'Académie en tous ses droits...
(...) L'y confirme, fait droit à son titre formel...
(...) Et défend qu'on touche à son hôtel "64.

Dans la réalité des faits, cette victoire de l'Académie ne met fin que temporairement à un conflit de près de vingt ans que tait la pièce et sur lequel sont loin de s'attarder tous les historiens de l'Académie65.

On laissera aux dix-huitiémistes le soin d'analyser les rapports de force entre la bourgeoisie et le pouvoir royal qui se font jour dans un tel conflit, pour ne s'intéresser qu'au traitement que réservent à ce type d'épisode les héritiers de cette histoire. Soit qu'ils y reviennent sans cesse, dans leurs articles ou dans la plaquette de présentation de l'Académie66, soit qu'ils lui donnent, comme Gautier, une traduction théâtrale, ceux-ci privilégient plutôt la version courte, celle que clôt l'intervention providentielle de Montesquieu. Une telle lecture du passé, aussi partielle que partielle, appelle quelques éclaircissements qu'apportent, en ce qui concerne l'Académie, sa situation locative actuelle et l'explication que l'on en donne.

Démunie de tout patrimoine immobilier depuis sa nationalisation sous le régime de la Terreur, elle est aujourd'hui logée du fait du bon vouloir de la ville. Déguiser cette précarité est un exercice rhétorique commun : on vous raconte volontiers à Bordeaux que cet hébergement est

62 Ibid., p 159.

63 Ibid., p 197-198.

64 Ibid., p 198.

65 BARRIERE Paul, *L'Académie de Bordeaux. Centre de culture internationale au XVIème siècle (1712-1792)*, Bière, Bordeaux - Paris, 1951. GERES Jules, op. cit.

66 Le texte de ce dépliant, régulièrement réimprimé, accorde une place somme tout considérable à " l'épisode Tourny " : " Lorsque Jean-Jacques Bel eût légué, en 1739, son somptueux hôtel et divers immeubles de l'esplanade du château Trompette (n° 10 et 10 bis des actuelles allées de Tourny, les académiciens bénéficièrent d'une résidence privilégiée. Cependant Montesquieu dut user de tout son crédit pour préserver ces immeubles des risques que l'intendant Tourny, pourtant académicien lui aussi, faisait peser sur eux, avec l'appui des jurats de Bordeaux ".

de l'ordre de l'obligation en vertu du legs de Jean-Jacques Bel à la ville, assortie de la condition que celle-ci pourvoirait toujours à son hébergement. La récupération des bâtiments par la municipalité après 1793 rend plausible la reformulation des clauses du testament de Bel en même temps que la désignation d'un autre bénéficiaire que l'Académie. Quoiqu'il en soit de l'écart entre la réalité historique et la façon dont on s'en arrange, rien depuis cette date n'officialise cette soit disant obligation.

Curieusement, la même confusion prévaut dans les rapports entre la ville et la Société linnéenne de Bordeaux et le même doute plane sur les devoirs de l'une à l'égard de l'autre. Monsieur B. explique : “ La société linnéenne avait eu un legs très intéressant qui était l'Athénée municipal de Bordeaux. On n'a pas pu retrouver ni aux archives de la ville de Bordeaux, ni à la Linnéenne de Bordeaux, avec précision, les dates et les conditions de ce legs. Cet Athénée municipal étant tellement vaste, la Société linnéenne en a fait don à la ville de Bordeaux, ce qui explique pourquoi la Société linnéenne est toujours bien logée. (...) On se trouve dans une situation un peu ambiguë parce qu'on n'a pas de texte qui atteste avec précision ce que dit la tradition orale et malgré les recherches faites aussi bien à la mairie que chez nous, nous n'avons pas pu trouver les dates des délibérations. On en parle dans une délibération de la Société linnéenne. C'est tout ! ” A l'absence d'archives, les Linnéens opposent la force de la tradition : “ Lors de manifestations, quand il s'agit de prêter des salles, comme par exemple à l'occasion d'un film qui a été tourné dernièrement, la ville de Bordeaux a dit : “ Adressez-vous à la Société linnéenne pour avoir accès aux salles de l'Hôtel des Sociétés savantes ” ”. Du reste les certitudes de la Société linnéenne d'être plus que les autres en droit d'être hébergée par la ville ne sont que peu entamées par l'existence depuis 1979 d'une Union scientifique d'Aquitaine regroupant toutes les sociétés savantes siégeant à l'Hôtel du même nom, la Société linnéenne y compris et à l'exclusion de l'Académie. Cette dernière et l'USA sont les uniques interlocutrices de la mairie, et les signataires des “ Contrats de prêt à usage par la ville de Bordeaux aux associations occupant l'immeuble de la place Bardineau ”.

Dans le cas de l'Académie comme dans celui de la Société linnéenne, le droit au logement des sociétés savantes se fonde sur la réinvention des termes de la preuve voire sur la fiction de la preuve. D'un temps à l'autre, de 1749 à 2002, c'est finalement, à la faveur d'un récit tronqué et à l'appui de traces revisitées ou imaginées, le même scénario que l'on élabore : celui de sociétés sauvées ou préservées des menaces d'expulsion. Cette assurance diversement affirmée d'avoir été envers et contre tout et d'être à jamais logé met en exergue quelque chose de l'ordre de la nécessité qu'il convient d'interroger. L'organisation des

activités (séances, conférences, réceptions), l'administration (réunions, assemblées), la conservation du patrimoine (archives, livres, collections), fournissent un premier et substantiel élément de réponse, aussi immédiat qu'évident. Mais l'exemple des autres sociétés permet de dépasser ces considérations pratiques et matérielles.

Habiter pour exister

L'hébergement de ces autres sociétés dépendait donc, jusqu'en 1979, date de la création de l'Union scientifique d'Aquitaine, de la bonne volonté de la Société linnéenne, du moins si l'on en croit Monsieur B. : “ Petit à petit, la Société linnéenne a accepté d'accueillir des sociétés. La dernière en date dans les locaux de la rue du Loup, ça a été l'acceptation de la Société spéléologique et préhistorique de Bordeaux qui était une jeune société qui venait de naître en 1948 et c'est comme ça que nous avons eu nos premiers locaux et que nous avons conservé de bons rapports avec la Société linnéenne, en vertu simplement d'une déclaration en conseil de la Société linnéenne qui a dit : “ Nous acceptons de laisser un petit local à la Société spéléologique et préhistorique de Bordeaux qui venait de se créer ”.

Partant du principe que mieux vaut s'adresser à Dieu plutôt qu'à ses saints, ou plus certainement, ignorant l'arrangement avec la municipalité dont se targuent les Linnéens bordelais, d'autres sociétés s'adressent directement à la mairie, ce qu'a fait, à plusieurs reprises, l'Académie Montesquieu. Celle-ci est pourtant dotée d'un siège dans le quartier des Chartrons, à savoir une salle de l'annexe Poyenne des Archives départementales de la Gironde, gracieusement mise à sa disposition par les conservateurs successifs. Le cadre ne manque pas de charme, si l'on en croit Monsieur P. qui ne se lasse pas de la belle salle voûtée que le directeur des Archives met à la disposition des académiciens. Néanmoins l'Académie Montesquieu ne se satisfait pas du sort qui est le sien et, depuis sa création, elle revient régulièrement à la charge pour obtenir de partager avec les autres sociétés savantes les locaux de l'Hôtel des Sociétés savantes. Sitôt élu, chaque président semble d'ailleurs se faire un devoir de réaliser ce doux rêve que caressent depuis des décennies les académiciens. Mais invariablement la mairie de Bordeaux oppose une fin de non recevoir à cette requête inlassablement réitérée, avançant l'argument suivant : les locaux exigus ne peuvent plus accueillir quelque association que ce soit. En réalité, si la ville n'accède pas plus aujourd'hui qu'hier aux demandes de l'Académie Montesquieu, c'est en vertu de l'antagonisme fondateur qui oppose cette “ autre Académie ” à l'Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, du fait d'une rivalité originelle qui aujourd'hui encore exclut toute

cohabitation. Aussi invariablement, l'Académie Montesquieu refusent les autres propositions de la mairie, notamment celle, rapportée sans précision de date par l'actuel président, d'une installation dans la maison ayant appartenu à l'épouse de Montesquieu, Jeanne Lartigues. Bien que symboliquement pertinente, cette solution n'en a pas moins été interprétée comme une solution de relégation par les Académiciens. Visiblement être logé est une chose, l'être dans les locaux de l'Hôtel des Sociétés savantes en est une autre. La conquête du droit de cité aux côtés de la " grande Académie " et des autres sociétés savantes vise indubitablement autre chose que la réunion de conditions et de moyens nécessaires au fonctionnement de l'association, ce que la vaine obstination de l'Académie Montesquieu illustre particulièrement bien.

Notons, avant de cerner plus précisément cette " autre chose " que le concept - spécifiquement ? - bordelais d'Hôtel des Sociétés savantes est relativement récent, n'apparaissant guère qu'en 1939, avec l'installation des sociétés dans les locaux de l'hôtel Ragueneau. Avant cette date, et au fur et à mesure de leur création tout au long du XIXème siècle, les sociétés savantes sont installées, avec l'Académie, dans l'hôtel légué par Jean-Jacques Bel et dès 1803 affecté à de multiples fonctions (musée, bibliothèque municipale, observatoire, cabinet d'antiques...). " Naturelle " en ce sens qu'elle rapproche non seulement des associations aux préoccupations voisines mais aussi ces mêmes associations de leurs objets de curiosité ou de leurs outils de travail (collections, livres,...), cette localisation commune perdure toujours après 1891, date du départ de l'Académie et des sociétés savantes de l'hôtel Bel pour les locaux de l'Athénée municipal. Si quelque chose d'une spécialisation des lieux se fait alors jour, il faut néanmoins attendre 1939 et le déménagement rue du Loup pour que l'on parle, à propos de l'Hôtel Ragueneau, d' " Hôtel des Sociétés savantes ", appellation que l'on fait d'ailleurs inscrire en lettres de fer forgé au-dessus du portail d'entrée. Le 71 de la rue du Loup n'est pourtant que partiellement affecté aux sociétés savantes, Académie comprise, qui partagent l'Hôtel Ragueneau avec les services des Archives municipales. Affaire de mots, avant d'être pleinement réalisée dans les faits en 1976, l'affectation d'un immeuble au bénéfice exclusif des sociétés savantes advient avec l'installation de celles-ci dans les locaux de l'Hôtel Calvet.

Constituée au gré des créations des associations et des contraintes imposées par la politique immobilière de la ville, fruit des événements et de la nécessité, la concrétion des sociétés savantes en un même lieu est singulièrement repensée par les intéressés qui retraduisent ce qui, pendant des décennies, n'a été qu'un état de fait pour en faire ni plus ni

moins une institution, au sens anthropologique du terme. Cette conversion trouve d'autres traductions que cet intitulé, " Hôtel des Sociétés savantes ", gravé dans la pierre de la façade de l'Hôtel Calvet (cf photo), et l'on s'en convaincra en rappelant les propos de Monsieur L-G., membre de la Société archéologique et du Cercle généalogique du Sud-Ouest, qui qualifie les occupantes de l'Hôtel Calvet de " sociétés de base, " de base " parce qu'elles existent depuis toujours et parce qu'elles sont logées depuis toujours ". En même temps qu'il établit une distinction entre ces sociétés et les autres, Monsieur L-G. construit avec ses mots une entité indistincte, égalisant d'un " de toujours " aussi indéfini que pratique le passé, et le passé locatif en particulier, des sociétés siégeant à l'Hôtel Calvet, ramenant ainsi à la même profondeur les deux cent quatre vingt dix ans de l'antique Académie et les trente deux ans du Cercle généalogique du Sud-Ouest. Ce faisant, Monsieur L-G. installe l'Hôtel Calvet et les sociétés qu'elle abrite dans une sorte d'évidence inaltérable, inébranlable, incompressible en même temps que définitive, irrévocable, immuable. " De base ".

Prendre acte de cette vision permet de mieux comprendre ce qui se joue dans les aspirations d'une société comme l'Académie Montesquieu. Passer le seuil de l'Hôtel des Sociétés savantes, c'est accéder à une légitimité dont pour leur part les " autres académiciens " ne jouissent toujours pas pleinement ; pour le dire autrement, l'enjeu est d'être identifiée en tant que telle, c'est à dire en tant que société savante. Mais plus encore, habiter l'Hôtel des Sociétés savantes signifie que l'on participe de cette entité comme indélogeable de l'horizon intellectuel bordelais, et de surcroît que l'on s'inscrit dans l'intemporalité de la tradition savante bordelaise. Pousser la porte de l'Hôtel des sociétés savantes, c'est donc entrer non seulement en érudition mais aussi dans l'histoire et le temps long de cette érudition.

Habiter le temps

Entendons-nous bien : l'enjeu pour les sociétés savantes est moins l'occupation d'un espace par ailleurs interchangeable (Hôtel Jean-Jacques Bel, Athénée municipal, Hôtel Ragueneau, Hôtel Calvet) que l'appartenance à cette institution plus ou moins consciente d'elle-même que forme le cercle des sociétés de l'Hôtel des Sociétés savantes. Néanmoins, il apparaît que l'on investit de manière singulière les lieux, même interchangeables, de l'Hôtel des Sociétés savantes. Ainsi rien de ce qui concerne celui-ci ne se décide à la légère, comme le suggère le souvenir que Monsieur L-G. garde des années précédant le départ de la rue du Loup : “ Il y a eu cinq ans de discussion pour savoir quelle société irait où, quelle société aurait quels locaux (...) Les discussions ont été effroyables pour savoir qui aurait quel local. Les trois présidents parlaient indifféremment pour l'une ou l'autre société, S-V., B. C., C. B. et moi entre autres, alors évidemment, comme l'un était président d'une société et vice-président de l'autre, ou trésorier de la troisième, enfin, c'était effroyable ! ”

La persistance caractérise par ailleurs les liens de ces sociétés à leurs locaux. En témoignent les difficultés qu'elles éprouvent à les quitter, en dépit de l'inconfort, de l'exiguïté et de la vétusté. Les déménagements prennent ainsi l'allure de longues épopées dont les plus anciens parmi les membres des sociétés aujourd'hui logées place Bardineau aiment à se remémorer et à raconter. “ Le poids des livres, des plaques de verre photographiques, le coffre-fort avec ses monnaies avaient tellement fragilisé le plancher qu'il fut urgent de quitter les lieux menaçant de s'écrouler, ce qui fut fait dans les années 1970. (...) Le déménagement fut effectivement une grosse affaire ”⁶⁷, raconte Pierre Coudroy de Lille, à propos de la Société archéologique. Monsieur B. ne le contredit pas : “ Je suis rentré à la Société linnéenne, on commençait à déménager. Et je suis rentré à la Société linnéenne, le premier travail a été de déménager des trucs et nous avons terminé il y a deux ans. Seulement ! Depuis 1976 ! Puisqu'on a eu un déplacement de la rue du Loup ensuite à la place Bardineau. L'équipe de la bibliothèque, sous la direction de Mademoiselle B., et bien elle travaille et elle en a encore, partie comme l'est, pour une bonne année avant de finir d'enregistrer et de classer tout ce qui est dans les cartons ”. Vingt-cinq est donc le nombre d'années qu'a nécessité le dernier déménagement de la Société linnéenne et encore celui-ci a-t-il été accéléré par l'arrivée à la tête du service des Archives municipales d'une nouvelle conservatrice

67 COUDROY DE LILLE Pierre, “ Mes cinquante années à la Société archéologique de Bordeaux ”, *Le mois scientifique bordelais*, n° 224, 2001, p2.

agacée par la présence résiduelle et encombrante des sociétés savantes dans les étages de l'Hôtel Ragueneau.

Parties, les sociétés savantes n'en demeurent pas moins toujours là. Ainsi les employés des Archives municipales dénomment-ils les salles du nom - ou du surnom - de leurs anciens occupants : " Quelqu'un a fermé les fenêtres chez les Champignons ? " est de ces phrases que l'on peut encore entendre au 71 de la rue du Loup. Restent également des tampons, crayons, bouteilles d'encre vides oubliés sur les étagères autrement désertes, une médaille qu'on a laissée sur une cheminée, une pancarte indiquant autrefois la société siégeant derrière la porte, des rouleaux abandonnés dans un coin, soit toute une petite matérialité qui ressuscite la présence passée des sociétés. La dimension mémorielle de tout ce bric-à-brac en même temps que le souvenir tenace de l'occupation des sociétés savantes ne s'est jamais révélée aussi prégnante qu'à l'automne dernier, lors de l'exposition " Les sociétés savantes hébergées aux archives municipales ", présentée dans le hall de l'Hôtel Ragueneau. Les Journées du Patrimoine 2001 qui devaient célébrer, avant qu'on ne les annule, le centenaire de la loi 1901, loi dont relèvent la plupart des sociétés savantes, ont fourni le prétexte de cette mise en scène. Bien rangés à l'intérieur des vitrines, des vues de l'intérieur du bâtiment, tout le petit patrimoine qui vient d'être évoqué, et bien sûr des documents d'archives (convocations, lettres, registres de délibérations, photographies de groupe), ont témoigné de cette mémoire des lieux habituellement plus diffuse.

Allées de Tourny, Rue des Trois Conils, Rue du Loup, Place Bardineau, l'Hôtel des Sociétés savantes, certes, change d'adresses, mais demeure en quelque façon en chacun de ces lieux, à l'exception, bien entendu, de l'Athénée municipal, démoli dans les années 1970 et remplacé par le centre commercial Saint-Christoly et les résidences Peyberlan. Quant à l'Hôtel Jean-Jacques Bel où ont aujourd'hui élu domicile une banque et une parfumerie, il est le conservatoire d'un souvenir plus " archéologique " que celui qui hante l'Hôtel Ragueneau, en ce sens que nul, parmi les érudits actuels, n'a connu l'époque de la domiciliation des sociétés dans ses murs. Néanmoins sa légataire et plus ancienne résidente s'est faite forte d'entretenir le souvenir de sa dévolution passée, en faisant inscrire sur sa façade le rappel suivant : " L'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux demeura de 1739 à 1793 dans cet hôtel qui a été légué par Jean-Jacques Bel. Devenue Académie nationale, elle y siégea jusqu'en 1890 ".

Faut-il s'étonner de cette manière de consubstantialité qui lie les sociétés et les lieux qu'elles occupent, même après leur départ ? Après tout, n'est-ce pas aussi le temps que ces sociétés

habitent dès lors qu'elles s'installent sous le toit de ces hôtels ? Et de fait l'on peut concevoir que le passeport pour l'histoire longue de la tradition érudite bordelaise que l'on acquiert avec le droit de cité en ces murs ne soit pas sans effet sur la manière de penser et de produire les lieux, tout interchangeable soient-ils. Tout se passe en réalité comme si le “ de toujours ” qui caractérise les “ élues ” parmi les sociétés savantes bordelaises avait trouvé dans ces hôtels hérités du glorieux passé de Bordeaux la ressource de sa matérialisation, de son expression et de sa perpétuation. Depuis 1976, l'Hôtel Calvet est devenu le théâtre de cette fusion des temps, le nouveau support de cette marque indélébile qui survivra au prochain déménagement et qui, en attendant, le fait glisser dans l'histoire à elles des sociétés savantes de l'Hôtel du même nom. Partie des paragraphes et des chapitres plus ou moins autonomes que les historiens consacrent aux sièges des sociétés savantes, l'analyse peut y revenir pour terminer et constater que ces pages traduisent, autrement que ne le fait le petit bataillon de tampons éparpillé sur les étagères de l'Hôtel Ragueneau, ce rapport singulier au lieu et au passé qu'il incarne, à ce passé aussi avarement qu'aristocratiquement partagé de la tradition savante bordelaise.

Les reliques du passé

Les livres, articles, les commémorations, les lieux ne se rendent pas seuls compte du passé des sociétés savantes. Sont également chargés de le rappeler les objets, non pas ceux qui restent mais ceux que l'on emporte. De fait, les pièces de l'Hôtel Calvet n'ont pas à proprement parler de vocation muséographique mais font néanmoins aussi fonction de musée, et plus exactement d' “ auto-musée ”. Les marbres des cheminées en particulier forment de singuliers autels des mémoires sociétaires (voir photos) : s'y côtoient des photographies jaunies, des bustes, ceux des fondateurs ou à défaut ceux des ancêtres plus “ spirituels ” que “ charnels ”, tel Linnée, et des objets représentatifs de la spécialité de la société : des poteries chez les archéologues, des oiseaux empaillés chez les Linnéens, ... Ces derniers conserve encore, mise sou verre, une trace du saule témoin de l'excursion botanique à l'origine de la création de leur société en 1818 : “ Son tronc d'une grosseur médiocre était creusé par les années et recouvert de plantes parasites. Mais, à chaque printemps, ses branches se couvraient d'une riche verdure. Depuis longtemps déjà nos botanistes prévoient sa fin prochaine. Pour en

conserver un vivant souvenir, le 4 février 1822, après une séance tenue sous ses rameaux, la Société en recueillit des boutures qui furent plantées au Jardin botanique. Avec le jardin de l'enclos des Chartreux, disparurent les rejetons du saule d'Arlac. Notre Société possède un morceau du saule vénéré auquel l'écorce est adhérente. Cette précieuse relique a été depuis des années, placée dans la salle de nos réunions, avec les images qui représentent l'arbre de jadis. Les deux lithographies sont dues, l'une à de Gard, l'autre à M. Denisse, membre titulaire. Cette dernière donne très exactement la vue du site⁶⁸. Aux murs peuvent aussi être accrochées des photographies de groupes sur lesquelles posent les premiers membres de ces sociétés ou de plus antiques témoignages comme les portraits de Montesquieu et de Jean-Jacques Bel dans les salons de l'Académie. Celle-ci a également affiché, en bonne et due place, la copie des lettres patentes de 1712 : “ Nous avons à l'Académie, dans la salle de réunion, - maintenant on a pu faire la photographie, parce qu'on ne voulait pas laisser là l'original - la Charte signée de Louis XIV avec un énorme sceau, créant l'Académie royale, voyez ”, commente fièrement Monsieur R. L'antique Académie possède également un médaillon récemment rangé par Monsieur C. Néanmoins, et cela justifie un peu plus l'intérêt porté ici à ces différentes traces du passé et à leur gestion, il apparaît que l'Hôtel Calvet ne forme pas l'unique reliquaire des sociétés. D'autres institutions, services d'archives, bibliothèques, musées, partagent avec lui cette fonction. Qu'en est-il de cette délégation ? Quels en sont les enjeux ? Participe-t-elle de l'auto-patrimonialisation des sociétés ? Qu'en dit-elle ?

Les archives

L'attachement des sociétés savantes bordelaises à leur passé et le besoin constant de s'en réclamer vont logiquement de pair avec une conscience archivistique forte. Déjà en 1879, Jules de Gères dans ses *Tables des Actes* de l'Académie, accompagne son “ Précis historique sommaire sur l'Académie de Bordeaux ”⁶⁹ d'un chapitre qu'il intitule “ Documents à consulter sur l'Histoire de l'Académie de Bordeaux et sur ses travaux ”⁷⁰, dans lequel il recense tout à la fois des documents archivistiques (règlements, etc), les tables établies avant les siennes, et quelques notices sur l'Académie publiées au XIX^{ème} siècle dans revues et annuaires. Plus loin dans ce précieux volume, il dresse le catalogue raisonné des “ Mémoires -

68 BARDIE Armand, “ Réunion commémorative du Centenaire de ma Société Linnéenne de Bordeaux à Arlac, le 30 juin 1918 ”, *Bulletin de la Société linnéenne de Bordeaux*, Tome LXX, 1917-18, pp 145-146.

69 GERES Jules de, op. cit., pp 9-13.

70 Ibid., pp 14-21.

Manuscrits de l'Ancienne Académie de Bordeaux⁷¹, à savoir les communications et dissertations du XVIIIème siècle qu'il ordonne suivant les thèmes abordés (théologie, jurisprudence, philosophie, sciences physiques et naturelles, sciences médicales, mathématiques, histoire, etc). De Gères complète ce travail de recension par la publication dans le chapitre " Documents "⁷², des lettres patentes de Louis XIV et des " Statuts pour l'Académie des Belles-Lettres, Sciences et Arts établie à Bordeaux ". Le bicentenaire de la fondation de l'Académie fournit en 1912 une nouvelle occasion de manipuler et de montrer l'archive : en l'occurrence, Paul Caraman et Pierre Harle transcrivent et publient dans les *Actes* de cette année-là les historiques de la Compagnie composés aux XVIIIème siècle par les tout premiers académiciens ainsi qu'un certain nombre de lettres⁷³.

Répertoriées, publiées, les archives sont aussi placées dans certaines sociétés savantes sous la responsabilité d'une personne du bureau, spécialement désignée pour en prendre soin, " l'archiviste ". La Société linnéenne de Bordeaux est certainement celle qui définit le plus précisément cette fonction, cela dans les quatre articles du titre 9 de son Règlement adopté en 1989 :

" Article 24 : L'Archiviste a la garde de la correspondance, des pièces de comptabilité des exercices vérifiés, des manuscrits et en général de toutes les pièces et documents appartenant à la Société, hormis les ouvrages imprimés qui sont confiés au Bibliothécaire.

Article 25 : L'archiviste est chargé de classer les documents dont il a la garde selon les catégories dont il aura établi une classification et dont il aura proposé une définition acceptée par le Conseil : documents administratifs (correspondance, pièces comptables), scientifiques (manuscrits), historiques , etc. Il tient à jour la liste des archives.

Article 26 : L'Archiviste élabore et fait accepter par le Conseil un règlement particulier pour la consultation des documents dont il a la garde.

Article 27 : L'Archiviste est chargé de classer comme confidentiels certains documents. Il pourra s'agir, soit de documents précieux (ouvrages compris), soit de documents auxquels est attachée une propriété scientifique. Ces documents ne pourront être communiqués qu'après l'accord du Conseil qui déterminera les conditions de la consultations.

Il doit réclamer périodiquement aux responsables les documents qu'il doit classer "

71 Ibid., pp 233-360.

72 Ibid., pp 223-231.

73 Voir note 12.

Garder, classer, donner à consulter, protéger, solliciter l'archive : les Linnéens ne laissent rien au hasard. Bien moins détaillée de ce point de vue, l'actuelle " Coutume " de l'Académie, récemment reprise par le secrétaire perpétuel, stipule simplement que " l'Archiviste veille à la conservation et à la mise à jour de tous les documents qui retracent la vie de l'Académie ". Notons que, comme le prouve le " Règlement " que publie de Gères dans ses *Tables*⁷⁴, l'Académie a déjà prévu cette fonction en 1879, cela à l'article 8 du titre II qui précise : " L'Archiviste maintient l'ordre dans les archives et ne peut confier les ouvrages appartenant à l'Académie qu'aux membres résidants et sur un récépissé inscrit sur un registre spécial ; il rend compte, chaque année au Conseil d'administration, de l'état des archives " ⁷⁵.

Depuis plusieurs années, cette tâche incombe à un académicien, archiviste de profession, le conservateur à la retraite des Archives municipales. L'attribution du rôle, pour évidente qu'elle paraisse, est cependant plus riche de sens que ne le laissent entrevoir les apparences. Pour s'en convaincre, rappelons que tandis que la grande Académie fait entrer dans ses rangs ce professionnel de l'archive, la " petite Académie " s'assure elle aussi de l'adhésion d'un chartiste, en l'occurrence le seul autre disponible sur la place bordelaise, le conservateur des Archives départementales. Cette manière de surenchère, variante de la bataille symbolique que se livrent les deux académies, ne profite pas tant aux archives elles-mêmes qu'à l'importance que l'on veut leur donner. " Je n'ose pas dire que ce n'est pas bien tenu parce que c'est un très bon ami à moi, confesse Monsieur C. à propos des archives et de l'archiviste de " la grande Académie ", mais enfin ce n'est pas tenu du tout (rires) ! " Si je prends ici la résolution de trahir la promesse faite à Monsieur C. de ne pas rapporter cet avis, c'est qu'un constat analogue s'impose du côté de " la petite Académie ". Les académiciens interrogés ne savent pas grand chose de la nature des fonds et de leur localisation. Certains en viennent même à envisager la disparition de ces archives ou du moins leur engouffrement dans les " papiers " de Pierre Bécamps qui, au début des années 1980, les a emportées et utilisées pour rédiger sa notice *Académie Montesquieu. Aperçu historique*. Perdues, ou en tous les cas réputées l'être, les archives semblent avoir entraîné la dite plaquette dans son sillage, puisque l'Académie Montesquieu dit ne pas en posséder quelque exemplaire que ce soit. On conviendra qu'une telle propension à égarer l'archive puisse donner beaucoup à penser s'agissant d'une société logeant dans ce haut-lieu de la conservation que sont les Archives départementales. En tous les cas, tant de négligence avouée dans l'intimité de ces deux académies contraste avec les compétences dont, de part et d'autre, l'on s'entoure. Celles-ci

74 GERES Jules de, op. cit., pp 173-189.

75 Ibid., p 174.

finalement ne contribuent qu'à valoriser, plus efficacement encore que n'y parviennent les opérations de classement, les catalogages ou les publications, les documents sur lesquels elles sont censées s'exercer et, par voie de conséquence, le passé qu'ils incarnent.

C'est dans cette perspective que l'on peut par ailleurs appréhender la délégation des fonctions de conservation, de mise en valeur et à disposition de leurs archives à laquelle se résolvent les sociétés savantes. Précisons que le versement n'est pas la règle : la Société linnéenne, en particulier, demeure en possession de toutes ses archives. Pour d'autres, ce qui ressemble à un versement n'est en fait que le résultat de la fatalité : en cessant leurs activités, les sociétés aujourd'hui disparues, comme la Société de Géographie commerciale ou la Société des Archives historiques de la Gironde, ont laissé à l'Hôtel Ragueneau leurs papiers qu'ont tout naturellement récupérés leurs co-locataires, les archives municipales. Quant aux autres sociétés, elles ont confié leurs fonds à ces mêmes archives municipales, aux archives départementales ou encore au service des fonds patrimoniaux de la bibliothèque municipale. Deux de ces sociétés ont doublé leurs dépôts, à savoir l'Académie nationale et la Société archéologique, qui, tout en conservant un certain nombre de pièces dans leurs armoires de l'Hôtel Calvet, ont partagé leurs fonds, qui entre les AM et la BM, qui entre les AM et les AD. Très certainement liée à des raisons historiques qu'il serait utile d'identifier en se plongeant dans la lecture des registres de délibérations, cette discontinuité du versement a pour effet une dispersion du patrimoine archivistique en trois lieux de la ville.

On ne peut qu'en déduire une réticence à abandonner complètement la gestion de l'archive, ce que confirme l'obligation pour les lecteurs des Archives municipales et des Archives départementales de demander et d'obtenir une autorisation signée du secrétaire général de la Société archéologique avant de consulter les archives de la dite Société. Démultipliée, partielle, voire soumise à conditions, la délégation du traitement de l'archive ne saurait être assimilée à un abandon ou à une dépossession. De fait il apparaît qu'en matière archivistique, les sociétés savantes excellent à cultiver le compromis. Entre rétention et don, mais aussi entre privé et public.

L'entrée dans le domaine public des cahiers, registres et autres liasses de lettres n'est, du reste, pas la moindre des conséquences de ces déplacements d'archives qui nous occupent. En rejoignant les magasins des services d'archives et des fonds patrimoniaux de la ville ou du département, ils quittent la sphère strictement privée des sociétés pour intégrer le patrimoine commun. Ce périple de l'archive en dit en réalité beaucoup sur les représentations que les sociétés se font de leur passé : il n'est pas seulement l'héritage d'une poignée d'érudits, mais

celui de tous. L'histoire des sociétés savantes change ainsi d'échelle, et partant les sociétés, leurs membres et leurs œuvres gagnent en grandeur.

Collections et musées

Pleines d'objets propres à éveiller l'intérêt des érudits, les collections des sociétés savantes résultent des dons des adhérents ou bien d'ensembles constitués dans le cadre des activités des sociétés. Ces collections motivent rarement la création de musées, faute de place mais aussi de moyens. Et lorsque les circonstances permettent à de telles structures de voir le jour, ce n'est jamais pour bien longtemps. Ainsi l'Académie nationale n'a-t-elle joui que peu de temps de son Musée des Antiques dont l'a dépossédée la Révolution ; de même le " Musée du vieux Bordeaux ", installé en 1906 Porte-Cailhau par la Société archéologique, n'a pas survécu aux années 1960.

Herbiers, tableaux, vieilles pierres, outils, médailles, archives, livres... la liste est longue des objets qui forment ces collections. Objets, aux sens propre et figuré, de curiosités diverses, leur sélection, identification, étude et conservation témoignent de la bibliophilie des uns, de la passion de l'histoire des autres, et de bien d'autres aventures intellectuelles. Après la fermeture du Musée de la Porte-Cailhau et avant le départ des collections pour les vitrines et réserves du Musée d'Aquitaine (sur lequel nous allons revenir), l'exposition du Centenaire organisée en 1973 par la Société archéologique rend raison de ces archives matérielles de l'érudition locale que sont aussi les haches médocaines ou les *Opera Ausonii*.

Comme elles le font pour les archives de papiers, mais plus systématiquement du fait des contraintes matérielles (locaux insuffisants), les sociétés savantes se déchargent sur d'autres institutions du stockage, du soin et de la mise en valeur de leurs collections. " Ces collections, on en a toujours été un peu embarrassé, témoigne l'actuel président de l'Société archéologique de Bordeaux. A la fois, c'est un trésor qui est précieux, qui comprend aussi une collection numismatique très importante, très importante, mais on n'a jamais eu de local pour l'exposer, sauf à un moment relativement court où la Société archéologique avait obtenu la disposition de la Porte Cailhau et là pendant quelques années, y a eu un Musée du vieux Bordeaux, qui était constitué avec ces collections, sans présentation muséographique. (...) Si vous voulez à ce moment-là la muséographie n'existait pratiquement pas. C'était donc un grand capharnaüm, avec des étiquetages fantaisistes, tout à fait sympathique, tout à fait pittoresque, mais sans démarche scientifique. Puis la ville a repris son local, nous avons repris

nos collections qui se sont entassées dans des cartons, et enfin la solution a été trouvée de les mettre en dépôt au moins pour l'essentiel, pour les pièces les plus importantes au Musée d'Aquitaine". "Nos collections d'objets et documents graphiques ont été confiées pour la plupart au Musée d'Aquitaine, précise de son côté Pierre Coudroy de Lille dont les propos font écho à ceux de Monsieur C. "Finie la Porte Cailhau... ce qui est une bonne chose pour leur conservation et leur consultation, qu'il était impossible d'assurer. Il y eut de nombreuses discussions à ce sujet car selon la volonté des donateurs, le bénéficiaire était la SAB en tant que telle et non un musée, d'autant plus que le Musée d'Aquitaine était en mutation complète, qu'on n'avait de minces espoirs de voir la réalisation grandiose que nous connaissons actuellement"⁷⁶. C'est de sa bibliothèque dont l'Académie nationale s'est pour sa part dessaisie. Allusion n'est pas faite ici aux fonds constitués tout au long du XVIIIème siècle à la faveur des legs et dons des Académiciens, fonds confisqués en 1793 et venus former les collections initiales de la Bibliothèque municipale de Bordeaux. Il s'agit des ouvrages accumulés et revues reçues au titre de l'échange depuis le re-fondation de la Compagnie et volontairement donnés à la ville en 1889, à la veille du déménagement dans les locaux de l'Athénée municipal. Depuis cette date, l'Académie perpétue annuellement ce versement des "livres et publications reçus dans le cours de l'année"⁷⁷.

Ce transfert de collections a donné à la Société archéologique une nouvelle occasion de faire montre de cette habilité consommée au compromis qu'a précédemment mis en lumière l'analyse des mouvements d'archives. "Voilà ! donc aujourd'hui le Musée d'Aquitaine est dépositaire, soit dans ses réserves, soit dans les salles d'exposition, du principal des collections de la Société archéologique (...) Les monnaies sont restées en notre possession parce que tout simplement, il est facile de les déposer dans un coffre. (...) Ils (les objets) restent notre propriété. On est toujours propriétaire, et ils sont en dépôt au Musée d'Aquitaine. C'est un prêt", tient à souligner Monsieur C. Division, propriété préservée, les mêmes principes sont mobilisés pour faire passer ces objets dans le domaine public sans pour autant s'en démunir.

Nonobstant, une fois installés au Musée d'Aquitaine les objets ainsi confiés ne sont pas si bien à soi et à tous que ne le sont les archives lorsqu'elles rejoignent les magasins des archives et autres fonds patrimoniaux. Les pièces rangées dans des réserves d'où elles ne sortent que rarement demeurent en effet inaccessibles à la vue du public, tandis que les éléments exposés dans les vitrines se mêlent à des objets de provenances diverses. Certes les

76 COUDROY DE LILLE, op. cit.

77 *Actes de l'Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, 1889, p 56.

étiquettes spécifient bien “ Dépôt de la Société archéologique ” ; cependant cette petite mention n’empêche pas une certaine dilution de l’identité en même temps qu’une dislocation de l’entité de la collection déposée. De même les livres et revues donnés par l’Académie se fondent dans l’ensemble du fonds de la bibliothèque municipale. L’entrée des objets et des volumes dans le domaine public souffre à tout le moins d’un manque de lisibilité. Le bénéfice symbolique du prêt ou du don des collections se révèle du coup plus flou que dans le cas de l’archive ; sans doute est-il plus juste qu’il diffère de celui que les papiers tirent du dépôt.

Le contre-don attendu par les sociétés savantes est effectivement d’une autre nature. Laissons à Monsieur C. le soin de nous expliquer : “ Ce prêt a été accompagné d’une location dans un premier temps, c’est à dire que la ville nous a versé pour nous aider... On a fait un échange, si vous voulez. La Société était traditionnellement subventionnée par la ville de Bordeaux, mais ces subventions étaient très faibles et surtout très soumises, je dirais pas aux caprices, mais enfin aux aléas, des budgets et des restrictions budgétaires, surtout. Donc nous avons trouvé dans ce système une manière de consolider les liens de la ville entre la Société et elle. Donc le dépôt a été assorti du versement d’une somme qui était une location des collections ”. De même, l’Académie fait valoir ses dons réguliers pour justifier la subvention annuelle accordée par la ville, subvention conséquente puisqu’elle finance la publication des *Actes*.

Ce bricolage juridico-financier a été récemment dénoncé par la Direction des Musées et Monuments de France en ce qui concerne les arrangements conclu par la Société archéologique, le Musée d’Aquitaine et la ville. “ On n’en est plus là, constate avec regrets le président de la SAB, parce que depuis la ville s’est aperçue que ce système de location était soit-disant illégal, ne rentrait pas dans les habitudes budgétaires, et la location est transformée en subvention ”. Et Monsieur C. d’en tirer les conséquences : “ Ce n’est pas un simple changement de vocabulaire, ça suppose une situation juridique tout à fait différente. Nous avons résisté autant que possible à cette modification, puisque maintenant à nouveau, la subvention dépend un peu... On est revenu... mais cette subvention est inévitable, on ne peut pas nous la refuser, mais maintenant elle est plus fluctuante, et effectivement dans l’année qui a suivi le changement d’intitulé, elle a été diminuée. Alors depuis nous avons protesté (...) et nous avons obtenu la restitution du montant initial, alors que la location prévoyait une indexation par rapport au prix d’entrée des billets au Musée d’Aquitaine (...) Mais on reste propriétaire et on peut menacer la ville de retirer et si on avait besoin exceptionnellement, je sais pas, pour survivre, de vendre. Ce serait contraire à notre politique et ce serait dans la réalité très difficile ”. Fragile, à peine légal, ce marchandage à la limite du chantage suppose,

en retour du don ou du prêt des collections, un contre-don *a priori* bien prosaïque.

A priori seulement. Car l'obtention des ressources financières est en vérité bien plus symboliquement vitale pour les sociétés savantes qu'il ne peut y paraître de prime abord, en ce sens que d'elle dépend pour l'essentiel leur capacité à publier régulièrement et substantiellement. Or ces *Actes*, *Bulletins*, ou *Mémoires* ne forment-ils pas également des collections, produits et témoins de l'activité érudite à l'instar de toutes les collections évoquées jusqu'ici ? Les sociétés savantes ne sont pas les dernières après l'ethnologue ou l'historien à comprendre que l'on peut lire ces volumes autrement que pour leur contenu immédiat, et les envisager comme " une source irremplaçable pour l'histoire de la culture et des mentalités des élites bordelaises " ainsi que l'indique très clairement la plaquette de présentation de l'Académie. Cela étant, il convient d'éclairer la primauté accordée à ces collections imprimées dont la survie autorise le sacrifice plus ou moins définitif des autres, autres à qui l'on peut pourtant reconnaître la même qualité de " sources ". Les raisons d'une telle préférence tiennent à n'en pas douter à leur aptitude à la démultiplication et à la diffusion. Songeons qu'avec leurs *Actes*, *Bulletins* et *Mémoires*, les sociétés savantes entrent non seulement chez leurs membres, mais aussi dans les archives et bibliothèques, de Bordeaux comme d'ailleurs, jusqu'en Chine et au Pérou en ce qui concerne l'Académie. Le destin de ces milliers de pages imprimées réparties à travers la France et le monde ne nous apprennent rien que nous ne savons déjà, c'est à dire que les sociétés estiment leur passé digne de participer d'une histoire de l'érudition dépassant l'horizon loco-local. Ce faisant l'organisation de la survie et de la perpétuation de ces publications, par la location ou la cession de collections d'objets ou de livres, élargit considérablement la chronologie de cette histoire intellectuelle, l'étendant au présent et plus largement à l'avenir. L'accès aux panthéon des Immortels vaut bien quelques trésors de tessons et d'éditions originales...

" Suivant la tradition "

Le passé des sociétés savantes s'incarne enfin dans le conservatisme des érudits. Celui-ci arrête le profane, au figuré comme au propre, dès qu'il passe le seuil du monde des sociétés savantes. Partout il transpire, des mots, des écrits, des attitudes comme des lieux. Ce passé vécu dans le présent peut *a priori* être compris comme l'effet de l'âge moyen, en l'espèce plutôt élevé, des érudits qui composent cet univers de l'érudition locale. Une fréquentation plus assidue de l'Hôtel Calvet permet cependant de comprendre que cette particularité du recrutement est moins la cause que l'effet d'un traditionalisme institué.

Statuts, règlements et coutumes

On ne croit pas si bien dire en parlant de tradition instituée. Les statuts, règlements ou coutumes fixent un code auquel il n'est qu'à se conformer. Conditionnant sa légalité aux yeux du monde, l'élaboration de cette ligne de conduite est d'ailleurs au fondement de la société, de sorte que l'on peut dire, comme le suggère Daniel Roche, qu'avant de fournir les moyens de sa perpétuation, identique à elle-même, ces règles " lui permettent d'exister "78. Ainsi, la protection et la médiation auprès de Louis XIV du Duc de la Force n'étaient pas encore acquises, et pas davantage obtenues les autorisations du roi et du Parlement de Bordeaux à fonder une académie, que les futurs académiciens bordelais avaient déjà conçu leurs statuts et étaient en mesure de les soumettre à leur protecteur pressenti au cours de leur ambassade de 1709 : " Il y eut une audience secrète, dans laquelle il n'assista que les députez avec le médecin79 (...) Ensuite on lut le projet et les statuts. Peu d'articles furent débattus, parce que Monsieur de Caupos les expliquoit si bien qu'on ne pouvoit guères y rien opposer "80. Dans le cas de la Société archéologique, ce préalable juridique et réglementaire précède de neuf ans la formation d'un noyau d'amateurs et la fondation officielle de la société en 1873.

Ces textes diversement dénommés ne varient guère d'une révision à l'autre - aspect sur lequel nous reviendrons plus loin - et présentent même bien des airs de parenté d'une société à l'autre. Ils définissent les différentes catégories de membres (résidants, associés, correspondants, honoraires,...), les organes d'administration (conseil d'administration, bureau, sections, commissions), les modalités d'élection de leur membres, la durée des mandats, les compétences et pouvoirs des membres du bureau (président, secrétaires, trésorier, archiviste, conservateur, etc), les droits et devoirs des membres ordinaires (présences, communications, articles), les modalités d'entrée (présentation des candidatures, parrainages, élections) mais aussi de sortie (démissions, destitutions, exclusion). Enfin, ils prévoient l'organisation des activités de la société : les séances publiques, les séances à huis clos, les sorties, les publications.

D'un abord plutôt rébarbatif, cette littérature n'a bien sûr de raison d'être que si elle est portée à la connaissance de ceux qui doivent s'y soumettre. Aussi n'est-il pas rare de

78 ROCHE Daniel, *Le siècle des Lumières en province. Académies et académiciens provinciaux*, 1860-1789, 2 vols, Paris-La Haye, 1978, p 91.

79 François Bellet, frère de l'auteur de ces lignes, a servi d'intermédiaire entre les membres de la future Académie royale et le protecteur de celle-ci, le Duc de La Force.

80 BELLET Jules, op. cit., pp 265-266.

trouver ces textes dans les pages des *Actes, Bulletins et Mémoires* des Sociétés. Le premier tome des publications de la Société des Archives historiques du département de la Gironde, paru en 1859, s'ouvre ainsi sur les " Règlements et statuts " de la Société. L'Académie n'est pas en reste : Jules de Gères publie comme dans ses *Tables*, non seulement le règlement en vigueur en 1879⁸¹, mais aussi les tout premiers statuts de la Compagnie⁸². Ceux de la Société des Bibliophiles de Guyenne figurent pour leur part dans la notice qu'Henri Lambercy consacre à cette petite sœur de la Société des Archives historiques⁸³. Mais plutôt que de multiplier les exemples de publications de ces textes, remarquons que l'injonction à s'y conformer peut aussi naître des manipulations incessantes dont ils font l'objet dans le but déclaré de les actualiser, de les mettre au diapason de la modernité.

Ces textes qui réglementent dans le plus petit détail la vie des sociétés savantes prévoient d'ailleurs les modifications dont ils sont susceptibles et en définissent précisément les conditions et modalités. Déjà en 1713 les statuts de l'Académie stipulaient : " Art. XI. L'Académie pourra faire des règlements dans les choses qui ne sont point réglées par les statuts, et les règlements seront approuvés à la pluralité des deux tiers des voix ; tous ceux qui seront reçus le signeront aussi bien que l'acte de leur réception quand ils seront installés. Art. XII. Il ne pourra être fait aucun règlement sans que pareillement tous les Académiciens qui seront dans la ville soient avertis du jour ; les règlements ne seront faits qu'au nombre de quinze au moins, et ne seront exécutés qu'après l'approbation du Protecteur ; il suffira qu'il l'envoie au secrétaire ". En 1789, la réglementation en vigueur, augmentée de quarante-deux articles en moins de deux siècles, précise à l'article 67 du Titre XI : " Toute proposition de changement ou d'addition doit être faite au Conseil d'administration, par écrit, et signée de quinze membres de l'Académie. Le Conseil, après avoir délibéré, fait son rapport en Assemblée générale extraordinaire, convoquée spécialement pour cet objet. L'Académie décide, à la majorité des suffrages, si l'on doit donner suite aux proposition qui lui sont soumises ". A la même époque, la Société des Archives historiques du département de la Gironde, nouvellement créée, arrête un article similaire, en l'occurrence le trente-septième : " Il ne pourra être fait aucun changement au règlement qu'un mois après que la demande en aura été faite, en séance générale, par un nombre de souscripteurs représentant au moins le dixième de la somme totale de souscriptions ". Si aujourd'hui, ce type d'articles a disparu de la Coutume de l'Académie récemment " toillettée ", comme il aime à me dire lui-

81 GERES Jules de, op. cit., pp 173-184.

82 Ibid., pp 227-231.

83 LAMBERCY Henri, op. cit., pp 8-10.

même, par son secrétaire perpétuel, la Société linnéenne a conservé dans sa loi ce genre de disposition : “ Titre 15, Art 48. Le présent règlement ne pourra être modifié que proposition écrite d’au moins la moitié plus un des membres du Conseil. Toutefois devant une situation que le Conseil jugera exceptionnelle, il pourra déroger au présent règlement, après une vote majoritaire, comme prévu au paragraphe précédent ”.

A considérer l’histoire longue des sociétés savantes et de leur réglementation, on ne tarde pas à s’apercevoir que ces différents articles ont lieu d’être : 1888, 1910, 1926,... la Société archéologique, comme les autres, ne cesse de revenir sur ses statuts et de les aménager. Toutes les libertés prises avec la lettre de la loi qu’induisent ces fréquentes révisions contredisent singulièrement le conservatisme affiché au sein des sociétés. Ce n’est là cependant qu’un effet d’optique. Les ethnologues nous ont en effet appris depuis longtemps que “ plus ça change, plus c’est la même chose ”⁸⁴, autrement dit et, aussi paradoxal que cela puisse paraître, que le changement, est dans l’ordre de la tradition. Rappelons que celle-ci n’est pas “ le produit du passé ”, mais “ un point de vue que les hommes du présent développent sur ce qui les a précédés, une interprétation du passé conduite en fonction de critères rigoureusement contemporains ”⁸⁵. En d’autres termes, conservatisme n’est pas synonyme de conservation. De fait, l’on ne doit pas s’étonner du fait que la fidélité au passé si fièrement affichée au sein des sociétés savantes s’accommodent de ces reconstitutions de textes. Et quand bien même les leçons de l’ethnologie ne nous éclaireraient pas sur cette logique paradoxale de la tradition, l’on pourrait se rassurer en constatant combien les changements apportés ne le sont jamais qu’en accord avec l’esprit de la lettre. Les réformes n’en sont jamais vraiment et préservent les sociétés de tout bouleversement. Il apparaît en outre que cette activité de révision est elle-même inscrite dans la tradition, ce que suggèrent la chronologie juridique de chacune des sociétés, et plus encore les pages que l’historien Daniel Roche consacre au XVIIIème siècle académique et à ces alors “ nouvelles sociétés (pour qui) la surveillance et la révision des statuts tiennent une place primordiale ”⁸⁶. On n’a aucune peine à reconnaître dans ces sociétés les “ mères ” de nos actuelles sociétés savantes.

Avant d’envisager d’autres expressions possibles de la tradition, signalons pour mieux le regretter, tout ce que le bénéfice que l’on pouvait attendre des Journées du Patrimoine 2001 en ce qui concerne ce point de notre analyse. Invitées, comme toutes les associations occupées

84 POUILLON Jean, “ Plus c’est la même chose, plus ça change ”, *Le cru et le su*, Le Seuil, Coll “ La librairie du XXème siècle ”, Paris, 1993 pp 79-91 ; voir aussi du même auteur : “ Tradition : transmission ou reconstruction ”, *Fétiches sans Fétichisme*, Maspéro, Paris, 1975, pp 155-173.

85 LENCLUD Gérard, “ La tradition n’est plus ce qu’elle était ”, *Terrain*, 9, 1987, pp 118.

86 ROCHE Daniel, op. cit., 90.

de patrimoine en France, à célébrer en ce troisième dimanche de septembre le premier centenaire de la loi 1901, nos sociétés savantes auraient eu là l'occasion d'évoquer, de commenter voire de critiquer leurs textes inspirés de la loi en question et réaménagés par leurs soins au fil des décennies. Comme elles, l'ethnologue a perdu là l'opportunité d'un dialogue qu'on ne peut qu'imaginer fécond pour l'analyse. dont elles relèvent,

Hors la loi

La lettre de ces textes réglementaires n'encadre pas seule l'expression du conservatisme au sein des sociétés savantes. Hors la lettre, mais dans l'esprit de la loi, la tradition se réinvente, que ce soit dans la tenue vestimentaire, qui privilégie le blaser chez les académiciens ou dans le recours à certaines conventions langagières ailleurs oubliées comme l'énonciation des titres et qualités (docteur, professeur, recteur...). Elle est également sensible dans des phénomènes moins immédiatement visibles ou audibles, comme l'économie des relations, toute de civilité et de courtoisie, l'entre-soi qui se révèle aussi serré que solidaire à vouloir le pénétrer, ou encore l'invocation constante de valeurs, à savoir chez les académiciens l'humanisme hérité des Lumières fondatrices, et là comme ailleurs la générosité, le désintéressement, le dévouement, sans oublier le zèle.

Cette fidélité au passé se manifeste enfin dans des innovations présentées comme des héritages momentanément oubliés. Ainsi en va-t-il du concert de musique de chambre donné chaque fin d'année dans les salons de l'Académie : “ Au XVIIIème siècle, explique un académicien, la première génération était assez férue de musique. Il y en avait plusieurs qui étaient musiciens amateurs, c'était fréquent à cette époque et il semble que l'Académie a donné comme ça des concerts ouverts au public. Et c'est une de nos académicienne, qui est Madame H.-N. et qui a été la première et longtemps la seule femme à siéger à l'Académie, qui a eu l'idée, lorsqu'elle était présidente, de renouer avec cette tradition. Alors c'est un concert que nous faisons avec les jeunes instrumentistes du Conservatoire à qui nous demandons de venir se produire là et c'est ouvert à nos amis, au public ”. De la même manière, l'actuel président de la Société archéologique s'emploie à remettre au goût du jour les présentations d'objets, quelque peu disparues de l'ordre du jour des séances depuis plusieurs décennies : “ Je souhaiterais que ça reprenne et c'est en cours. Moi-même j'ai présenté un objet l'année dernière, le Conservateur du Musée d'Aquitaine va venir nous présenter des objets, voilà, le précédent président avait lui aussi présenté une chose très, très

curieuse, un plan d'une soutenance de thèse au collège de Guyenne. C'est une tradition qui n'a jamais vraiment cessé mais que je voudrais la re-dynamiser, parce que ça permet de garder trace d'objets qui sont souvent chez des particuliers, et puis également ça permet à des membres de la Société qui ne sont pas je dirais des savants, des professionnels de l'histoire, de participer en nous faisant aimer des choses qu'ils ont aimées eux-mêmes". On peut dans la foulée citer l'exemple de Monsieur B. qui, au cours de sa présidence à la tête de la Société linnéenne, s'est fait fort de relancer les jubilés linnéens, "une habitude qui avait été délaissée", ou encore celui de Monsieur L-G., qui avant Monsieur C. présidait la Société archéologique et à qui on peut laisser le soin d'explicitier son initiative : "J'ai invité à mon domicile les membres du Conseil, avec lesquels on se voit toujours pour des questions de travail. Je leur ai dit : " Venez donc, en cette année 2000, tirer les rois avec moi ". Alors on a fait un repas à la maison et on a tiré les rois et tout ça. Ca se faisait assez régulièrement autrefois. Le président, régulièrement, invitait les membres du Conseil au début de l'année".

Tant de re-trouvailles dans et avec le passé surprennent à peine quand l'on sait combien l'histoire des sociétés, inspiratrice de ces différentes traditions, est, sinon familière, du moins accessible à leurs membres et *a fortiori* à leurs présidents. Car le lecteur n'aura pas manqué de noter que cette grande entreprise qu'est le renouement avec la tradition dans d'autres domaines que celui du droit est plus spécifiquement une affaire de président ou de présidente. C'est là une tâche non inscrite dans les règlements des sociétés et néanmoins remplie avec beaucoup d'application. On peut légitimement s'étonner de cette même interprétation faite, d'une société savante à l'autre, du rôle non écrit du président. Sans doute n'est-elle pas sans rapport avec cette autre particularité commune aux présidences, à savoir leur brièveté : trois ans à la Société archéologique, deux ans à la Société linnéenne, un an à l'Académie,... Aussi, ce passage à la tête de la société ne permet-il pas vraiment à celui que l'élection désigne de s'illustrer en tant que président, la présidence servant visiblement davantage à consacrer une carrière d'érudit, qu'à ouvrir aux élus de nouvelles voies d'accès dans l'histoire de la société. Or restaurer la tradition comme s'y attachent les présidents, n'est-ce pas s'inscrire, soi et son action, dans ce temps autre de l'histoire, infiniment plus ample que les quelques petites années que durent le règne d'un président ? L'utilisation faite ici de la tradition s'avère de fait particulier : non content de justifier le présent, elle sert également à l'aiguiller vers un autre ordre du temps, celui de l'histoire mémorable des sociétés. Autrement dit, elle ouvre la voie à la postérité. Il en va finalement des concerts, présentation d'objets, jubilés et autres fêtes des rois comme des publications des sociétés, en ce sens que les unes comme les autres ne se conjuguent correctement qu'au futur antérieur. Sauf qu'en

l'occurrence, il ne s'agit pas d'inscrire dans cette histoire à venir seulement la société, mais aussi soi, et son individualité d'érudit. D'une histoire, l'autre : l'histoire des sociétés est en effet aussi celle de ceux qui constituent ces compagnies.

2. Une histoire de soi

L'histoire des sociétés savantes est aussi celle des érudits qui les composent et qui s'y distinguent. Cette histoire au singulier apparaît dans un premier temps indissociable de l'histoire du groupe, comme le montre le " Catalogue des Académiciens nommés par le roi dans les lettres patentes " figurant dans l'une des toute premières histoires de l'Académie de Bordeaux⁸⁷. L'érudit objet d'histoire n'émerge en fait vraiment qu'à la fin du XVIIIème siècle. Significativement, le premier sujet biographique mis au concours de l'Académie, en l'occurrence un " Eloge de Montaigne ", ne date que 1772⁸⁸. Les candidats ont dû attendre dix ans pour se voir proposer une autre biographie, en l'occurrence celle du plus éminent des membres dont s'enorgueillit l'Académie, à savoir Montesquieu. Autour du Baron de La Brède et d'autres figures bordelaises de l'érudition, a pris corps une production massive dont l'analyse s'attachera ici à cerner les formes et contenus, ainsi que les variantes. Parmi celles-ci, les occurrences autobiographiques générées par l'appartenance à une société savante retiendra plus particulièrement notre attention.

L'exercice biographique

Balisée par une multitude d'exemples, ne requérant pas de compétences extraordinaires, s'accommodant aisément d'une simple trame chronologique, ou de divisions simples (la vie, l'œuvre...) la biographie est un genre prisé de l'érudit local. Elle s'attache pour l'essentiel à retracer le parcours de personnalités marquantes du point de vue de leur activisme déterminant au sein du milieu et / ou de l'ampleur de leur œuvre. A ce propos, le lecteur

87 BELLET Jules, " Documents inédits pour servir à l'histoire de l'Académie de Bordeaux. I – Histoire de l'Académie royale des Belles-Lettres, Sciences et Arts de Bordeaux ", (retranscrit par CARAMAN Paul), *Actes de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, Fêtes du deuxième centenaire de l'Académie, 11 et 13 novembre 1912, 1913, pp 251-288.

88 GERES Jules, *Tables historiques et méthodiques des travaux et publication de l'Académie de Bordeaux (depuis 1712 jusqu'en 1875)*, Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, Gounouilhou, Bordeaux, 1879, pp 39-44.

voudra bien noter que le petit échantillon d'écrits constitué dans le cadre de cette recherche ne prétend aucunement à quelque représentativité que ce soit, pas plus du point de vue des spécialités que de celui des appartenances sociétaires des érudits " biographiés ". Les pages retenues l'ont d'abord été pour les sujets qu'elles traitent, en l'occurrence, pour la majorité d'entre eux, des érudits folkloristes ou ethnographes⁸⁹.

" Mon héros "

Très classiquement, les biographies en question retracent le parcours des érudits et le font précéder d'un certain nombre de précisions : les études, les rencontres déterminantes, les occupations professionnelles plus ou moins éloignées des préoccupations intellectuelles, la place relative des unes et des autres dans le quotidien de l'érudite. Parfois les biographes s'attardent sur la généalogie de leur sujet, en particulier lorsque celui-ci est d'extraction aristocratique. Dans l'article qu'il consacre au Baron de Caila en 1890, Berchon remonte ainsi sur une demi-douzaine de pages l'arbre de ce savant⁹⁰ ; mais le plus souvent les auteurs se contentent d'indiquer l'ascendance immédiate, au mieux de retranscrire l'acte de naissance comme le fait consciencieusement Aurélien Vivie pour Bernadau⁹¹. Rares sont par ailleurs les indications relatives à la vie privée : on ignore le plus souvent si l'érudite a été ou non marié et s'il a eu ou non des enfants. Cramponnées au versant public de la destinée de leur sujet, les biographies ne débordent du strict cadre des activités érudites que pour rappeler dans quelle mesure les chemins empruntés par le " biographié " ont croisé ceux de l'histoire locale ou nationale. Vivie s'attarde ainsi sur le Bernadau révolutionnaire, les dénonciations dont il fut l'auteur et la victime, son arrestation et les pétitions qu'il lança⁹².

Les sociétés savantes ne sont pas particulièrement présentes dans ces histoires de vie. La sociabilité érudite semble n'avoir de raison de figurer seulement lorsque le sujet de l'étude endosse la responsabilité de la création d'une société. Ainsi est-ce sous la forme d'une liste longue des noms de douze sociétés que les différentes affiliations de François Daleau sont évoquées dans la récente et volumineuse biographie dirigée par André Coffyn. Par ailleurs

89 Le terrain des sociétés savantes bordelaises a nourri, parallèlement à cette recherche portant sur la production d'histoire locale, d'autres curiosités. Plus précisément, il s'est agi de repérer des fonds d'érudits susceptibles d'intéresser l'histoire de l'ethnologie. Un premier compte-rendu de ces recherches sera produit en mai 2002 dans le cadre du séminaire " Les sources de l'ethnologie de la France " (GARAE-Ethnopôle, Carcassonne).

90 BERCHON E, " Le Baron de Caila, archéologue girondin ", *Actes de l'Académie des Arts, sciences et Belles Lettres de Bordeaux*, 1890, pp 59-183.

91 VIVIE Aurélien, " L'historien Bernadau. Notes biographiques et bibliographiques ", *Actes de l'Académie des Arts, sciences et Belles Lettres de Bordeaux*, 1900, pp153-216.

92 Ibidem.

seules quelques photos de groupes et les références bibliographiques viennent préciser les contours de cette implication tous azimuts dans le monde de l'érudition⁹³. Dans les notices où l'insertion dans le réseau des érudits est davantage précisée, il est à noter que celui-ci est ramené à des dimensions strictement locales. De cette manière, dans les seize pages qu'il rédige à propos de Pierre Foncin, le fondateur de la Société de géographie commerciale de Bordeaux, Jean Baptiste Duthil passe sous silence la part active prise par ce bouillonnant géographe à la création du tout proche Groupe géographique du Sud-Ouest et de ses sections locales d'Agen, Périgueux, Bergerac, Tarbes et Mont-de-Marsan. De même il dit rien de l'Union géographique du Nord de la France mise sur pied par Foncin, comme il oublie d'évoquer l'adhésion de ce dernier à la Fédération régionaliste de France. Dans ces pages, seule l'Alliance Française, cette autre grande entreprise associative de Foncin, trouve une place aux côtés de la société bordelaise⁹⁴.

Quant à l'objet principal de ses *Notices* ou *Notes biographiques*, à savoir les centres d'intérêt et les productions des érudits, elles sont abordées à partir non seulement des œuvres publiées que les biographes se plaisent parfois plus à reproduire qu'à résumer, mais aussi des fonds manuscrits, correspondances, notes, et travaux non publiés. En levant le voile à la fois sur leur existence et leur contenu, l'écrit biographique fait d'une certaine façon passer ces derniers du statut de brouillon à celui d'œuvre. Il arrive aussi que la biographie, à la faveur d'un argumentaire fourni, tourne à l'expertise, à un exercice d'identification et d'authentification de pièces manuscrites ou publiées mais non signées. Le biographe se livre en outre à un travail d'évaluation, d' "appréciation" comme l'écrit Berchon, généralement encenseuse, de l'ensemble de l'œuvre étudiée, adossant parfois son propos sur des avis relevés de ci de là ou carrément sollicités pour les besoins de la notice. Récurrente est cette manie des auteurs de biographies de reconnaître en leur sujet des figures de précurseurs. Berchon signale ainsi que " M. de Caila avait été le véritable pionnier des recherches sur l'âge du bronze en France et même en Europe, plus de cinquante ans avant que les études préhistoriques eussent attiré l'attention des savants sur les restes de l'outillage humain de nos premières civilisations " ⁹⁵. Coyffin n'entend pas dire autre chose dans son ouvrage

93 COFFYN André, (sous la direction de), " Aux origines de l'archéologie en Gironde : François Daleau (1845-1927) ", *Mémoires*, Société archéologique de Bordeaux et Conseil général de la Gironde, Vol 2, Bordeaux, 1990.

94 DUTHIL JB, " Cinquantenaire de la Société de Géographie commerciale de Bordeaux ", *Bulletin de la Société de Géographie commerciale de Bordeaux*, 49, 1925-26, pp 1-20.

95 Ibid., p 139.

significativement intitulée “ Aux origines de l’archéologie en Gironde ”⁹⁶. Il n’est visiblement pas inutile sinon d’exagérer, du moins de faire remarquer, les mérites de son sujet si l’on veut l’amener sans encombre sur le chemin étroit de la postérité.

Car il s’agit bien aussi de cela : non pas tant de consacrer par cette écriture une reconnaissance unanime que de la susciter. En équipant son “ biographié ” de tous les laisser-passer nécessaires, l’auteur remplit une autre mission, celle de “ rendre justice ”, pour reprendre l’expression des biographes de Jules Delpit : “ Aussi sommes-nous heureux de rendre ici justice, quoique bien tardivement, à celui dont les indications précieuses et les découvertes d’un si haut intérêt ne furent guère payées que par l’ingratitude ”⁹⁷. Pour Berchon, l’opération biographique consiste à sauver l’érudit ne pas tant du mépris et de l’indifférence de ses contemporains que de l’oubli : “ J’avais été surpris (...) de voir que ces travaux ne paraissaient avoir attiré l’attention de personne, même des grands archéologues girondins contemporains de l’auteur : Jouannet et Lacour. Le nom du baron de Caila était le plus souvent mal orthographié dans les rares citations qui en rappelaient la mémoire ”. Réparatrice, la biographie peut aussi abonder dans le sens de l’opinion commune et celle de Vivie n’y manque pas pour sa part. Reproduisant les commentaires peu élogieux de ceux qui l’ont précédé dans la lecture de Bernadau, il parle lui-même d’ “ intempérance de langage et de plume ”, de “ l’esprit méchant et brouillon de Bernadau ”⁹⁸. Néanmoins l’admiration du biographe toujours se trahit, et celle de Vivie emprunte l’expression “ tour de force ”, utilisée à propos de l’une des œuvres de Bernadau. “ Mon héros ”, écrit Berchon à propos de Caila. D’un héros, l’autre. Le biographe est aussi le héros du “ biographié ” qu’il révèle et constitue en objet digne de mémoire. Cette écriture biographique est d’ailleurs si pleine d’enjeux symboliques qu’elle est toujours - ou presque - unique, en ce sens qu’un érudit n’a que rarement deux biographes et plus.

96 COYFFIN André, op. cit.

97 DUCAUNNES-DUVAL A, HABASQUE F, MARIONNEAU Ch, “ Jules Delpit ”, *Archives historiques de la Gironde*, 1892, pp 13.

98 BERCHON E., op. cit., pp 157-158.

Montesquieu

Il est, bien entendu, des exceptions à cette règle et la plus notable d'entre elles, à Bordeaux, est Montesquieu. Les textes le concernant, lui et son œuvre, abondent⁹⁹. C'est d'ailleurs collectivement que l'on œuvre à la gloire et à la connaissance du Baron de la Brède. L'Académie n'est pas en reste comme le rappelle Monsieur R. : “ Nous avons fait, alors là, nous avons fait un très, très gros travail. C'était y a deux ans, trois ans... deux ans, l'anniversaire de *l'Esprit des Lois*. Nous avons rassemblé les plus grands spécialistes de Montesquieu, à part les Japonais qui n'ont pas pu venir, ou les Chinois, je ne sais plus lesquels, mais du monde entier. Ca a duré trois jours, nous avons eu des communications remarquables, d'Américains, avec des Anglais et un Italien absolument sensationnel qui a une connaissance de Montesquieu qui a dépassé tous les gens qui ont passé leur vie à travailler sur Montesquieu. Y a eu un Américain qui était extraordinaire ! Alors là on a publié un énorme bouquin, ah oui, un très gros qui a été publié là, où y a toutes les communications, bien entendu ”¹⁰⁰. Ce colloque et l'ouvrage qui en est issu ne sont pas les premiers ni les derniers du genre. Si l'on s'en tient aux cinq dernières décennies, on constate en effet que Montesquieu a en outre été célébré en 1989¹⁰¹, pour le tricentenaire de sa naissance, et en 1955 à l'occasion du bicentenaire de sa mort. Les académiciens bordelais s'apprêtent d'ores et déjà à célébrer en 2005 le deux-cent-cinquantième anniversaire de cette mort. Toutes les occasions paraissent bonnes de remettre le philosophe bordelais à l'honneur et de se retrouver pour évoquer et invoquer son héritage.

Mais tout autant qu'il unit, Montesquieu divise. Deux sociétés savantes à Bordeaux s'en disputent - plus qu'elles ne s'en partagent - l'héritage. Membre de l'Académie nationale, Monsieur R. raconte la naissance de celle que l'on appelle ici “ la petite Académie ” : “ Nous avons une Académie à Bordeaux qui a été créée par une personne qui... y a déjà... juste avant la guerre ou juste après la guerre, je ne me souviens plus, et ça a provoqué des remous assez

⁹⁹ Le lecteur ne doit pas s'attendre à trouver ici la bibliographie complète de ces différents travaux, compte tenu de l'immensité de celle-ci.

¹⁰⁰ DESGRAVES Louis, Actes du colloque international tenu à Bordeaux du 3 au 6 décembre 1998 pour commémorer le 250^{ème} anniversaire de la parution de *L'Esprit des Lois*, Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, Bordeaux, 1999.

¹⁰¹ DESGRAVES Louis, (sous la direction de), *La fortune de Montesquieu. Montesquieu écrivain*, Actes du Colloque international de Bordeaux (18-21 janvier 1989), Ville de Bordeaux - Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, Bordeaux, 1995.

sérieux, qui s'apaisent maintenant mais ça a mis cinquante ans pour s'apaiser. Cette Académie a été créée par des gens qui n'ont pas pu entrer à l'Académie qui en avaient créé une qui s'est appelée l'Académie Montesquieu”. L'antagonisme qui sépare les deux sociétés est tel qu'aujourd'hui encore nul ne peut songer intégrer à la fois l'une et l'autre de ces académies, ce qu'explique et illustre Monsieur P., membre de l'Académie Montesquieu : “ On m'a demandé d'être membre de l'Académie, et oui, on me l'a demandé et on l'a demandé à d'autres de nos membres, mais c'est pas possible, ou alors il faut donner sa démission à l'autre. Mais, on y est, on y est ! (...) L'un de nos de nos candidats, disons, a été candidat chez nous, et il a été débauché. Entre son acceptation et son entrée, il a été débauché par la grande Académie ”.

Pour conduire la bataille symbolique qui les oppose, nos deux académies font feu de tout bois. Ainsi, quand l'une très astucieusement intègre le nom du philosophe dans son intitulé, l'autre, fulminante, répète à l'envie que Montesquieu compte, certes non pas au nombre de ses fondateurs, mais à celui de ses tout premiers membres¹⁰², et qu'il a présidé par trois fois à sa destinée. Elle surenchérit en brandissant son patrimoine artistique : “ Le seul portrait, officiel, que l'on ait de Montesquieu, c'est nous qui l'avons ! C'est le seul portrait peint du vivant de Montesquieu pour lequel il ait accepté de poser, et il l'a fait pour les membres de l'Académie ! Nous sommes aussi très fiers et la sculpture le représentant, le fameux buste en marbre blanc. C'est nous qui avons tout ça ! ”. Tout aussi stratégiquement, les deux académies se sont placées sous le patronage de personnalités d'un grand poids symbolique puisque généalogiquement liées à Montesquieu. “ Au conseil d'Administration (de l'Académie nationale), il y a la Comtesse de Chabannes qui est la descendante de Montesquieu, directe, qui est propriétaire, qui vit au château de la Brède (...). Et elle est chez nous, toutes les grandes manifestations, elle est là. Et alors, l'Académie Montesquieu qui voulait avoir un Montesquieu, elle est allée se mettre sous la protection d'un cousin qui s'appelle Louis Montesquieu, encore. Il a le nom, il a le nom ! Et elle, elle a le château ! ”

Que signifie donc cette concurrence impitoyable autour de l'héritage de Montesquieu ? La réponse est d'autant moins aisée que la distribution du mélodrame compte un acteur supplémentaire, à savoir la Société des Bibliophiles de Guyenne, qui depuis sa création en 1866 s'est également beaucoup préoccupée de cet héritage, se chargeant notamment de la publication de bien des inédits de Montesquieu. Rien aujourd'hui, ni dans les écrits, ni dans les discours, ne laisse entrevoir de tensions. Sans doute l'analyse aurait-elle

102 DESGRAVES Louis, “ L'Académie de Bordeaux et Montesquieu ”, *Actes de l'Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, 1989, pp 135-141.

gagné à ce que l'enquête s'attache à scruter plus précisément l'évolution et l'état des relations entre les deux sociétés. Quoi qu'il en soit et au regard des données dont nous disposons, il semblerait que, de part et d'autre de la ligne de fracture qui sépare les deux académies, ce ne soit pas tant la revendication de l'exclusive de l'héritage qui dresse une académie contre l'autre, que la dénonciation réciproque de ce qui présente toutes les apparences de l'exclusive. En d'autres termes, la guerre des académies fait entendre l'écho de l'égalité de tous face au patrimoine Montesquieu.

Et de même que les sociétés savantes s'autorisent, avec plus ou moins de conviction et de force, à prétendre à cet héritage, les érudits eux-mêmes, et les biographes de Montesquieu en particulier, s'inscrivent individuellement dans cette filiation intellectuelle. Avant d'être volontaire et volontairement assumée, celle-ci est induite, en tous cas dans les sociétés les plus " montesquieuphiles ", par un certain nombre de symboles, comme la médaille que l'on remet au nouvel élu lors de son entrée à l'Académie nationale : gravée à son nom, elle est aussi à l'effigie de Montesquieu. Plus incitatif encore, le prix Montesquieu attribué par l'Académie du même nom consacre une familiarité naissante avec le baron de La Brède : " Il s'agit d'un prix pour un jeune chercheur qui a traité de Montesquieu, d'un sujet de Montesquieu ou de l'époque de Montesquieu, du XVIIIème, des Lumières et qui a fait un travail remarquable ", commente Monsieur P.

Il est des érudits pour qui la filiation n'a nul besoin d'être encouragée. C'est le cas notamment de Raymond Céleste¹⁰³, dont nous avons entrevu la silhouette au chapitre précédent, mais aussi du fondateur de l'Académie Montesquieu, le docteur Jean-Max Eylaud. Ce polygraphe, médecin fonctionnaire de son état, a fait de Montesquieu l'un des principaux thèmes de ses recherches historiques¹⁰⁴, mais aussi de ses pièces de théâtre, et notamment de *Négoce, amour, philosophie au temps de Montesquieu*¹⁰⁵. Dans cette pièce qui a été représentée sur scène, l'auteur a lui-même incarné Montesquieu, si l'on en croit ses biographes¹⁰⁶. Par conséquent, il n'est pas exagéré d'envisager la relation du biographe au

103 CELESTE Raymond, *Lettres inédites de Montesquieu*, Gounouilhou, Bordeaux, 1889. Raymond Céleste a laissé en outre des notes manuscrites, conservées à la bibliothèque municipale de Bordeaux, qui devaient servir à la rédaction d'une biographie de Montesquieu.

104 EYLAUD Jean-Max, *Montesquieu chez les notaires de La Brède*, Delmas, Bordeaux, 1956 ; *Dix-sept lettres de Montesquieu*, Lettres modernes, Paris, 1965 ; *Les Secondat de Montesquieu*, Féret et Fils, Bordeaux, 1976.

105 EYLAUD Jean-Max, *Négoce, amour, philosophie à Bordeaux au temps de Montesquieu*, Féret, Bordeaux, 1940.

106 DALAT J, " Panégyrique de M. le docteur Eylaud ", *Actes de l'Académie Montesquieu 1980-1984*, T I, 1985, pp 75-84 ; BECAMPS Pierre, " Hommage au docteur Eylaud ", Tiré-à-

“ biographié ” en termes d’identification. Et il y a effectivement de cela, y compris chez les “ montesquieuphiles ” plus ordinaires. Monsieur P. en était un qui s’ignorait avant rejoindre les rangs de l’Académie Montesquieu : “ La base de l’Académie Montesquieu, c’est Montesquieu, mais ce n’est pas que Montesquieu, explique-t-il. C’est ce que j’ai dit au Président : “ Si vous venez me chercher pour m’occuper de Montesquieu, ça ne marche pas, voyez les historiens. Je ne suis pas un historien ” ”. Sa formation d’architecte et son ignorance ne l’ont pourtant pas empêché de croiser le philosophe au cours de ses recherches : “ Et j’ai prouvé qu’il s’est intéressé à l’aménagement du territoire et à l’architecture, et à l’urbanisme, à sa façon, mais il l’a fait ! Il faut dire que Montesquieu, il s’est occupé de tout ! Il s’est intéressé à tout ! C’est un homme universel. C’était un homme universel, absolument extraordinaire, un esprit extraordinaire ! Donc en s’occupant de Montesquieu, on peut s’occuper de tout ! ” L’inverse est aussi vrai : quel que soit le sujet que l’on aborde, il est possible de le rattacher à Montesquieu. C’est au regard de cela, c’est à dire de cette polyphonie du personnage, que s’explique la place faite au baron de la Brède dans le panthéon de l’érudition bordelaise. Plus encore que la bonne distance temporelle où il se situe - pas trop près, mais trop loin non plus dans le temps - plus encore que son rayonnement national et international, son œuvre qui, tel un miroir universel, peut être tendu aux curiosités et aux passions les plus diverses, fait de Montesquieu le héros parmi les héros à la disposition des érudits bordelais. Ce faisant, à la faveur du feu nourri des justifications individuelles que suscite cette passion Montesquieu si - trop du point de vue des “ montesquieuphiles ” - communément affichée par les érudits bordelais, apparaît très nettement l’opération d’identification qui accompagne l’écriture biographique.

Des sujets proches

Célébrer les morts (discours sur les tombes, notice nécrologique, éloge)

“ Les cordons du poêle étaient tenus par M. Barckhausen, président de la Société des Bibliophiles de Guyenne et vice-président de la Commission de publication des Archives municipales de Bordeaux ; par M. Habasque, conseiller à la Cour, président de la Société des Archives historiques ; par M. Marionneau, président de l’Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, dont Monsieur Jules Delpit avait fait partie de 1848 à 1865, et par M. de Moneys, ami de la famille. Le deuil était conduit par M. René Delpit, ancien

part de 8 pages confié par l’auteur, Sans date.

lieutenant de vaisseau, gendre du défunt, et par M. Avit Delpit, chef d'escadron d'artillerie, frère de M. René Delpit. A leurs côtés se trouvaient les autres membres de la famille, MM. Léo et Léon Drouyn de l'Académie de Bordeaux ; Morange de Lesparre ; Cadapaud, avocat à la Cour d'appel de Bordeaux ; Dr Felletin, C. Lefeuvre. L'église d'Izon avait peine à contenir tous les assistants, parmi lesquels nous avons remarqué : MM. Clouzet, conseiller général ; comte A. de Chasteigner, de l'Académie de Bordeaux ; Brutails, archiviste en chef du département ; Céleste, conservateur de la Bibliothèque municipale ; de Boucaud, chef de division à la mairie de Bordeaux ; E. Lalanne, directeur du Poids public ; Lapière, géomètre de la ville ; Blanchard de Labrosse, juge de paix de Libourne ; Roborel de Climens, Gustave Labat, de la Société des Archives historiques ; Piganeau, Edouard Férét, de la Société archéologique, et de nombreuses notabilités de Bordeaux et de l'arrondissement de Libourne¹⁰⁷. Ainsi tout le petit monde l'érudition bordelaise se presse-t-il aux funérailles de Jules Delpit en 1898. Aujourd'hui encore “ quand un membre du Conseil décède, le Conseil se déplace et va assister à la sépulture. Et au cimetière, le plus souvent, le Président, sinon quelqu'un d'autre, tâche de dire un mot, quelque chose qui fasse plaisir à la famille ”.

Ce “ mot ” comme dit Monsieur V., membre de la Société archéologique, est ce qu'il reste aujourd'hui de ce genre un peu particulier, à savoir le “ discours sur la tombe ”. Aux obsèques de Jules Delpit, devant “ le caveau de famille, au cimetière d'Izon (...) trois discours empreints d'une émotion communicative ont été prononcés : par M. Barckhausen, au nom de la Société des Bibliophiles de Guyenne et de la Commission des Archives municipales ; par M. Habasque, au nom de la Société des Archives historiques, et par M. Marionneau, au nom des amis de M. Jules Delpit¹⁰⁸. Bannissant toute improvisation, ces textes soigneusement rédigés sont publiés dans les *Actes*, *Bulletins* et *Mémoires* des sociétés. Les mentions de dates, de références bibliographiques ont déserté ces pages pour laisser place à l'inventaire superlatif des qualités et des compétences du défunt : rien n'est omis de l'“ abnégation habituelle ”, du “ désintéressement incomparable ”, de l'“ insouciance de l'éclat des honneurs ”, de la “ générosité ”, du “ sympathique accueil ” de ce dernier. On ne se lasse pas par ailleurs de souligner son “ ardeur scientifique ”, son “ amour désintéressé de la science ”, sa “ profonde érudition ”, la “ persistance infatigable de sa propre volonté ”¹⁰⁹. Prenant appui sur ces mille louanges, l'auteur se fait fort de hisser l'érudit qui vient de mourir

107 *La Gironde* du 30 mars 1892, cité in DUCAUNNES-DUVAL A, HABASQUE F, MARIONNEAU Ch, “ Funérailles de Jules Delpit ”, *Archives historiques de la Gironde*, 1892, pp 35-36.

108 Ibidem.

109 Ibidem.

au-dessus de la simple sphère de l'érudition locale qui était socialement la sienne pour le faire accéder à celle de la science : “ On s'occupe, à l'heure qu'il est, d'établir au moyen de lois des universités provinciales, affirme Barkhausen sur la tombe de Delpit. Si, dans les quatre Facultés du chef-lieu de la Gironde, il y avait un Jules Depit pour chaque branche de la science, l'Université de Bordeaux existerait, sinon en droit, au moins en fait ; ce qui vaut mieux. Lorsqu'elle sera constituée, elle devra garder pieusement la mémoire de l'érudit infatigable qui, sans être professeur, fut un précurseur pour elle ; car, pendant plus de vingt ans, il servit de centre aux études historiques dans la région ”. Où l'on retrouve l'un des traits propres aux notices et autres notes biographiques, ce qui ne fait néanmoins pas du discours sur les tombes une simple contraction de ces dernières. Ces textes ne sont pas en effet le lieu d'une identification mais celui de la manifestation d'un lien, le signe d'une amitié ou d'une parenté intellectuelle. Du reste, la plume ou la parole ne revient pas nécessairement dans ces moments-là aux représentants officiels des sociétés savantes, c'est à dire aux présidents ou à leurs représentants, les vice-présidents et secrétaires généraux. Les écrivains-orateurs sont avant tout des “ élèves ”, des “ filleuls ” voire des “ amis ” et leurs “ mots ” écrits, lus, publiés le sont “ au nom des sentiments qui nous unissaient ”, pour le “ maître ”, à l'intention de celui “ qui fut mon parrain ”.

D'autres écrits ponctuent le deuil des érudits, et notamment la notice nécrologique. Dans ce texte plutôt court, se bousculent dates, faits, titres et références bibliographiques, apparentant l'exercice à la notice de dictionnaire. Variantes de cette écriture de l'hommage, les “ notes ” écrites par un “ ancien ami du défunt ” et lues à l'occasion d'une assemblée générale¹¹⁰, avant d'être publiées avec les comptes-rendus des séances, se rapprochent quant au ton et au contenu du discours sur les tombes. La mort de l'érudit peut également motiver une notice biographique du genre de celle abordée au tout début de cette deuxième partie de notre analyse, telle celle portant sur Léonce de Lamothe¹¹¹. Il est à noter que ces textes sont aussi peu systématiques que variables quant à la formes et au contenu.

L'éloge fait exception, du moins dans le cas de l'Académie nationale. Le terme est ici à entendre dans l'acception que lui donne la Compagnie, à savoir cette seconde partie du “ remerciement ” que prononce le nouvel élu lors de sa réception et qui porte sur

110 Voir par exemple : BARDIE , “ Note sur Louis Augier lue à l'Assemblée générale de la Société archéologique en date du 10 février 1893 ”, *Mémoires de la Société archéologique de Bordeaux*, 1893, pp XIX-XX.

111 VALAT , “ Biographie. Léonce de Lamothe ”, Actes de l'Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, 1874, pp 20-51.

l'académicien décédé au fauteuil duquel il succède. C'est un exercice que d'aucuns n'hésitent pas à qualifier de difficile sinon de redoutable. Et pour cause : il s'agit d'évoquer la mémoire d'un homme, et ce que l'on ait connu ou pas celui-ci. Du moins en théorie. Dans les faits, il apparaît que les relations existantes, amicales, professionnelles ou intellectuelles, soient à dessein mises à profit. L'actuel secrétaire perpétuel avoue que la tâche a été facilitée pour lui par le fait que son prédécesseur " a été l'ami de mon beau-père et le parrain de ma femme au barreau ". Ces proximités passées n'empêchent pas les anciens candidats de s'estimer heureux du sort que leurs futurs confrères leur ont alors réservé, parlant dans leur remerciement d' " extraordinaire " ou de " grande chance ". Ainsi Monsieur C. : " Moi j'ai fait l'éloge de mon prédécesseur, qui était un peintre. Les Académiciens ont eu la gentillesse de m'élire au fauteuil de quelqu'un dont je pouvais parler et que j'avais connu. (...) Ma spécialité en histoire me permettait d'apprécier son travail et son talent d'artiste ". Imposé, l'éloge n'en est donc pas moins un opérateur d'identification sur mesure, puisqu'adapté au capital relationnel et / ou intellectuel du nouvel académicien. Ciselés avec précision, l'éloge mêle de fait volontiers la première et la troisième personne du singulier. Adoptant un point de vue volontairement et ostensiblement subjectif, il retrace un parcours tout autant qu'ils cherchent à évoquer une personnalité dans toute la diversité de ses qualités et compétences.

Célébrer les vivants (liste, réponse, jubilé)

Toutes les écritures biographiques qui envisagées jusqu'ici portent des sujets plus ou moins " refroidis ", plus ou moins chronologiquement distants. Il s'agit à présent de porter son attention sur ces autres mises en histoire de l'érudit, de l'érudit contemporain et vivant. Le sous-genre qui va nous occuper pour commencer, la liste, se situe en réalité, sans aucune solution de continuité, à la croisée de ces deux types d'écritures. Notons en outre que, tandis qu'elle met par écrit aussi bien les morts que les vivants, elle mêle ces genres autrement distinct qui font l'objet de ce rapport, à savoir l'histoire des sociétés et l'histoire des érudits.

Elle figure en effet en bonne place dans les volumes plus particulièrement réservés à l'histoire des sociétés. Les *Tables* de Jules de Gères comportent ainsi une " Liste des noms des membres de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux depuis 1707 jusqu'en 1875 inclusivement " ¹¹². A l'occasion du bicentenaire de sa fondation, l'Académie publie dans ses *Actes* de 1912 une quarantaine de pages de listes : " liste des membres ordinaires, associés et correspondants de l'Académie royales des Belles-Lettres,

¹¹² GERES Jules de, op. cit., pp 190-204.

Sciences et Arts de Bordeaux de 1796 à 1797 ”, “ liste des membres résidants de la Société d’Histoire naturelle de Bordeaux, de 1796 à 1814 ”, “ liste des membres résidants de l’Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux de 1797 à 1814 ”, “ liste des membres résidants de l’Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux de 1814 à 1912 ”, “ Protecteurs de l’Académie de 1712 à 1781 ”, “ Directeurs de l’Académie de 1713 à 1792 ”, “ Présidents de la Société d’Histoire naturelle, de la Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux de 1796 à 1912 ”, “ Secrétaires perpétuels de 1713 à 1792 ”, “ Secrétaires généraux de 1796 à 1912 ”¹¹³. De même, la Société spéléologique et préhistorique de Bordeaux saisit l’occasion de son cinquantenaire pour faire paraître dans son *Bulletin* la liste des membres du bureau et celles, longue de six pages, des “ Membres de la SSPB depuis 1948 ”¹¹⁴. Ces énumérations sans fin ont pour principal avantage de n’oublier personne. Economiques et pratiques, elles réalisent un tour de force, celui de faire de chaque érudit un objet d’histoire. Minimalistes certes, mais égalitaires.

Quant aux listes des membres actuels que l’Académie, notamment, fait systématiquement paraître dans les livraisons de ses *Actes*, elles ressortissent selon toute vraisemblance d’intentions plus strictement biographiques qu’historiques. Y figurent les membres associés, les correspondants français et étrangers avec l’indication de leurs titres, fonctions et coordonnées. Les quarante membres résidants font de leur côté l’objet de développements plus importants. Outre les éventuels mandats politiques et les qualités de correspondants ou associés, sont mentionnées, par des pictogrammes, les décorations obtenues, précisions dont Monsieur C., chargé des publications, mesure l’importance lors de chaque mise à jour : “ Ils ont une décoration nouvelle qu’il faut ajouter, si on l’ajoute pas, ils risquent d’être un peu blessés. L’idéal serait qu’on ne mette aucune décoration, comme ça, ce serait plus démocratique, mais je crains que ce ne soit pas demain. Moi en tant qu’éditeur, je souhaite que ça se produise, mais j’ose même pas le demander, je souhaiterais que ce soit quelqu’un d’autre qui le demande à ma place ”. Succincte, réduite à sa plus simple expression dans la liste, l’écriture de soi par d’autres, donnée à lire de son vivant, trouve son aboutissement dans cet autre exercice, oral avant d’être écrit, qu’est la réponse.

“ Le président ou, s’il en décide ainsi, un autre membre résidant désigné à cet effet, prononce ensuite le discours de réception, appelé traditionnellement réponse. Ce discours retrace notamment la vie et l’œuvre du nouvel élu ”. Cette définition tirée de l’actuelle coutume de

113 *Actes de l’Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, 1912, pp 329-358.

114 *Bulletin de la Société spéléologique et préhistorique de Bordeaux*, T XXIX, 1998, pp 10-16.

l'Académie nationale de Bordeaux figure au chapitre du rituel de réception, dans lequel la réponse succède au remerciement. Moins formellement conçue dans les autres sociétés savantes, la présentation du nouveau membre se satisfait généralement de quelques paroles improvisées. “ Le candidat en question vient à la séance qui lui est indiquée par le Président est présenté par le Président, en gros, on rappelle ce qu'il a fait, et puis, il s'installe tout de suite, il fait tout de suite partie de la famille ”, explique Monsieur P. à propos des habitudes de l'Académie Montesquieu.

Mais revenons à l'Académie, la “ grande ”, où ce rituel, comme bien d'autres, se présente sous sa forme la plus achevée. Comme le sujet de l'éloge est proportionné aux capacités du candidat, l'auteur de la réponse est choisi en fonction de ses dispositions à répondre. L'exposé aussi précis que complet qui est fait du parcours du nouveau confrère s'applique explicitement à opposer à la “ modestie ”, à l' “ humilité ”, à l' “ indignité de l'honneur ” qui lui est fait et dont se gargarise, par convenance, le candidat dans son remerciement (cf plus loin), les mérites de ce dernier, cela dans une formulation où l'ironie le dispute à la bienveillance. “ Ainsi vous ne seriez pas digne de siéger ici ? s'interroge M. D'Welles lors de la réception de Monsieur Chapon. Mesdames, Messieurs, je vous prends à témoin : Voyez ce déplorable élève et frivole étudiant. Il n'est que docteur en droit, ancien élève de sciences po, cette pépinière de ministres. Voyez ce jeune homme rose et blond, sans expérience ni jugement. On n'a pu en faire qu'un administrateur du Port autonome et de la Compagnie de navigation Sud-Atlantique et encore membres de nos deux chambres de commerce, Bordeaux et Aquitaine. Voyez cet homme dénué de sagesse et d'esprit de justice. Il n'a été que juge au tribunal de commerce. Voyez encore cet homme sans technique. Il ne peut monter plus haut qu'être directeur-général de la Société anonyme des journaux et imprimeries de la Gironde et des imprimeries de Sud-Ouest et, en France, président de la Presse française... Oui. Mais avec tant d'occupations, il ne pouvait se soucier d'œuvres et s'occuper des malheureux ! Vous vous trompez à la fin. Ce grand industriel et commerçant est président de la Croix-Rouge française, vice-président à Bordeaux de l'Institut national des sourds-muets et jeunes aveugles... ouf. Eh, monsieur le récipiendaire, en votre âme et conscience un tel homme est-il indigne de siéger à l'Académie de Bordeaux ? Je vous dispense, monsieur, de répondre, car j'ajoute encore des fleurs et des titres ”¹¹⁵ dont le lecteur de ce rapport sera épargné. L'humour qui n'est bien évidemment pas prescrit par la coutume et qui pourtant traverse de façon récurrente ce type de texte imprègne en particulier

115 D'WELLES, “ Réponse de M. D'Welles ”, *Actes de l'Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, 1967, pp 90-94.

l'évocation des liens personnels qui lient le candidat et son "répondant" : "A vrai dire, mes premiers souvenirs de vous sont des souvenirs très colorés de toilettes charmantes et de chapeaux ravissants, tous plus étonnants les uns que les autres et qui semblaient être indéfiniment renouvelés. Ah ! ces chapeaux de Madame Higounet ! En parlait-on à Bordeaux où on les comparait volontiers, et toujours à leur avantage, à ceux de la reine d'Angleterre. Je les revois encore dans une sorte de flou irisé, avec leurs entrelacs de fleurs, leurs arabesques de plumes, leurs volutes d'aigrettes, et tous ces reflets diaprés, adoucis ou chatoyants, que traversait parfois le dur éclat d'une tête d'épingle adamantine. C'était un enchantement"¹¹⁶. A vrai dire, tout semble indiquer que l'académicien chargé de la réponse s'ingénie à produire le contraste entre ses propos et ceux du nouvel élu, d'où sont exclues légèreté et gaieté. Une telle différence de ton situe en fait les acteurs du rituel les uns par rapport aux autres : le répondant affiche là l'assurance de l'aîné, de celui qui a d'ores et déjà acquis une familiarité avec l'institution. Son aisance est aussi celle du passeur de la troisième phase du rite, l'intégration, qui s'accommode et même requiert une certaine dédramatisation.

Les modalités de cette intégration appellent quelques commentaires. On aura compris qu'il ne s'agit pas pour le répondant de s'identifier dans le récipiendaire comme est invité à le faire ce dernier à la faveur de l'éloge. Il s'agit bien davantage pour cet aîné d'"identifier" le nouveau venu comme académicien. L'opération relève pour tout dire de la révélation. De fait, cette écriture de la réponse présente bien des airs de parenté avec celle de la biographie abordée en commençant. La réponse n'est donc pas simplement "une des occasions d'entendre sa nécrologie de son vivant !" comme aime à le dire dans un rire Monsieur R. Elle ouvre à l'érudit la voie, non pas encore de la postérité, mais de la tradition érudite.

Autre "occasion d'entendre sa nécrologie de son vivant", le jubilé célèbre le cinquantième anniversaire de l'adhésion d'un membre. Ce type de manifestation se rencontre bien évidemment chez les plus vieilles des sociétés, à l'exclusion de l'Académie. Non pas qu'un rite vaille pour l'autre, en l'espèce la réponse pour le jubilé. C'est plus exactement le sens de l'entrée dans la société qui diffère de l'Académie aux autres sociétés savantes. Election dans un cas, adhésion dans l'autre, les modalités d'accès sont en rapport avec le parcours érudit des intéressés : l'admission dans le cercle fermé des quarante académiciens bordelais consacre une carrière d'érudit ou du moins d'amateur éclairé, tandis que l'adhésion à une société

116 AVISSEAU Jean-Paul, "Réponse de Jean-Paul Avisseau", *Actes de l'Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, 1990, pp 203-208.

savante ne fait que donner accès à un espace d'élaboration des identités savantes.

Dans les sociétés où ils se fêtent, les jubilés sont loin d'être parfaitement institués. Monsieur B. dit avoir " relancé les Jubilés linnéens qui étaient une habitude qui se faisait et qui avait été délaissée ", avant de poursuivre : " Je m'étais rendu compte que ça plaisait aux gens. Alors, tous les ans... En 1990 A., en 1991 le professeur B., en 1992 et cetera et les derniers en date ce sont ceux de 2000, c'est le professeur W. Alors, prenons un exemple, là, une année, bon, bé, alors je ne sais pas si vous le connaissez lui, non ! c'était un jeune, parce que c'est surtout en entomologie qu'il y a des jeunes maintenant, et bon, j'ai profité de l'occasion, tout en faisant le jubilé pour certaines personnes, une communication et la presse vient, et cetera. Et en même temps, il y a une personne qui faisait un peu l'historique de la vie linnéenne du gars. Alors par exemple ce gars-là je savais que son meilleur ami c'était le professeur J., bon, bé, je lui ai demandé : " c'est toi qui fera le baratin ". On reconnaîtra dans cet hommage des Linnéens bien des ingrédients tout à la fois du discours sur la tombe et de l'éloge. Il convient par ailleurs de souligner son caractère aussi improvisé que flottant que l'on retrouve dans ce souvenir d'un jubilé à la Société archéologique : " En 1964, le Conseil décida de célébrer par une petite fête les cinquante ans de présence d'Edmond Bastide dans notre Société. Le climat du banquet, en soirée fut charmant. Le professeur François-Georges Pariset présidait, et, suivant une formule originale, il décida que les discours se succéderaient au cours du repas, entre les coupures inévitables du service. Il donna le départ en retraçant la carrière de notre invité. Puis, tour à tour, le vice-président Raoul Cousté, le professeur Jacques Coupry, M. Lemoine, conservateur du Musée de Bayonne, M. René Forton, M. José Delmas... ajoutèrent des fleurs à la gerbe de louanges que Mme Imbert Paquet termina en célébrant l'esprit, la courtoisie, la générosité, le dévouement de M. Bastide, qui nous remercia en paroles émues ¹¹⁷. Rituel sans coutume, rituel sans filet, le jubilé s'improvise en même temps qu'il ne laisse pas de trace. Ce qui est dit est seulement dit et non écrit. Faut-il s'en étonner ? Pas vraiment dans la mesure où l'écriture du cinquantenaire d'Ego ne se prête pas plus à une écriture de la révélation qu'à une écriture de l'identification. Elle échappe à cette alternative constitutive de l'exercice biographique au sein des sociétés savantes. Comment en effet trouver prise à l'identification, qui contient en germe quelque chose de l'ordre de la dépossession ou de la déformation, sur un sujet encore maître de son destin et de son image ? Qu'est-ce que l'écriture pourrait bien révéler que le rite du jubilé lui-même, de son simple fait, n'ait déjà consacré ? Cependant, s'il ne l'encourage pas, le rite du jubilé n'exclut pas

117 ESPAGNET Henriette, " La vie de la Société de 1924 à 1973 ", *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique de Bordeaux*, LXIX, 1973, p. 50.

l'écriture ; simplement celle-ci n'est pas biographique mais autobiographique.

Écritures autobiographiques

Se poser soi-même comme érudit objet et sujet d'écriture, autrement que par procuration et par l'entremise de ses "héros", est une autre avenue possible de la constitution d'une histoire de soi. Il ne s'agit plus dès lors d'écrire l'autre ou d'être écrit par d'autres, mais de s'écrire, soi.

" A l'assemblée générale statutaire du 25 mars 2001, le conseil d'administration de la Société archéologique de Bordeaux a bien voulu m'honorer d'un magnifique diplôme à l'occasion de mes " noces d'or ", une belle gravure de Léo Drouyn... Quel patronage ! " ¹¹⁸. Ce jubilé qui ne dit pas explicitement son nom donne l'occasion à Pierre Coudroy de Lille d'une écriture biographique, publiée dans le petit bulletin de l'Union Scientifique d'Aquitaine. Il y rappelle son entrée dans la société, ses permanences au Musée du Vieux Bordeaux, ses rencontres avec de grandes figures locales d'archéologues. Mais plus encore, l'autobiographe joue le rôle du témoin, en ce sens qu'il se raconte moins qu'il ne raconte l'histoire de la société : la fermeture du musée de la Porte Cailhau, les présidences de Malvesin-Fabre et de Grimal, la constitution de sections, le déménagement à l'Hôtel Calvet, l'arrivée des femmes,... Qu'en est-il alors de cette autre occurrence de l'écriture de soi par soi qu'est le remerciement académique ?

Le " je " est de rigueur dans ce discours de réception ; néanmoins le récipiendaire n'en adopte pas pour autant, lorsqu'il évoque son parcours, un point de vue foncièrement subjectif. Son écriture au contraire tend à l'éloigner de lui-même pour laisser place à l'évocation de son métier ou de ses sujets d'étude. Ainsi, l'actuel secrétaire perpétuel s'est-il lancé dans une série de considérations sur son métier d'avocat, tandis que Monsieur R., journaliste de son état, a entretenu son public des évolutions de la presse tout au long du XXème siècle. En clair-obscur dans ces discours, le " je " n'a pas à proprement parler de légitimité dans l'écriture de l'érudit objet d'histoire, la bonne écriture de soi ne pouvant être que celle commise par autrui. En d'autres termes, l'identité érudite ne se construit bien que dans le regard de l'autre. Non par auto-promotion.

Ceci expliquant cela, les commentaires que suscite la composition actuelle des sociétés

118 COUDROY DE LILLE Pierre, " Mes cinquante années à la Société archéologique de Bordeaux ", *Le mois scientifique bordelais*, n° 224, 2001, pp 1-2.

savantes prennent un autre relief. L'hétérogénéité du recrutement à la faveur de laquelle se côtoient amateurs et professionnels au sein des sociétés savantes suscite en effet chez nos informateurs des réactions, comme celles de Monsieur : “ Je dis pas que c'est quelque chose contre quoi je vais batailler, ce serait exagéré, mais enfin, nous sommes un certain nombre à trouver qu'on est un peu envahi par les universitaires, par des universitaires en grande majorité. Depuis que j'ai été élu, que j'ai siégé au bureau, enfin au Conseil d'administration, il s'est pas passé une vacance sans qu'immédiatement ces universitaires auxquels j'ai fait allusion, donnent comme noms ceux d'autres universitaires ”. Ce phénomène d' “ invasion ” qu'évoque Monsieur R. traduit un sentiment de spoliation : les universitaires disposent d'un espace propre de reconnaissance, l'université et plus largement le monde la recherche. Par conséquent l'accès aux sociétés savantes en général et à l'Académie en particulier ne se pose pas pour eux exactement dans les mêmes termes que pour le commun des érudits. Ils n'y gagnent qu'un surplus de reconnaissance qui ne leur est pas aussi identitairement vital qu'il l'est pour l'amateur lambda.

Nonobstant, dans le temps où elle est stigmatisée, cette présence des universitaires est individuellement appréciée. Le parcours érudit de Monsieur R. cité précédemment peut éclairer ce paradoxe : “ Quand j'ai été élu il y a une quinzaine d'années, je sais que j'ai été... Comment dirais-je ? Parce que chez nous, vous connaissez les règles, donc j'ai été désigné par les pré-votes, et j'ai su que ceux qui avaient proposé mon nom étaient tous des universitaires. C'était le doyen L., c'était deux - alors là c'est ce qui m'a fait le plus plaisir d'ailleurs, je dois dire - deux universitaires historiens. Je vous dis pourquoi ça m'a fait plaisir, parce que j'ai fait des livres sur l'histoire de Bordeaux et je sais que les historiens ne peuvent pas supporter des amateurs dans mon genre, parce que moi, je suis un pur amateur. Quand j'ai commencé, c'est le hasard qui a fait que je me suis mis à écrire des livres d'histoire. Au moment où j'ai pris la retraite, j'ai été sauvé comme ça (...) J'étais incapable de faire quoique que ce soit en dehors de mon métier, je n'aime pas ni pêcher, ni chasser, ni tous ces trucs. Je me suis dit : “ Je vais être impossible pour ma femme, elle va m'avoir sur le dos toute la journée. Qu'est-ce que je vais faire ? ” Et puis le hasard a fait que je vais au Rotary et un camarade vient me voir et me dit : “ Tu sais, y a Robert Laffont Editeur qui voudrait faire un livre sur Bordeaux, sur l'histoire de Bordeaux. Alors un des membres du Comité de lecture, qui est bordelais, m'a chargé de trouver quelqu'un et j'ai pensé à toi. Tu le ferais pas ça ? - Oh ! j'ai dit, oui, il faut voir ”. Alors j'ai fini par faire un livre sur l'histoire des quartiers de Bordeaux, ce n'est pas un livre sur l'histoire, parce que je ne voulais pas le faire, je n'aurais fait que la compilation de l'histoire de Bordeaux qui venait de sortir, en huit volumes. C'est unique au monde. Sous la

direction d'un professeur qui était Monsieur Higounet (...) Alors j'ai dit : " Non, je vais de la compilation, ça ne m'intéresse pas ". Moi ce qui m'intéressait c'était de m'occuper, de travailler à quelque chose, de faire des recherches, et puis vis-à-vis de Monsieur Higounet, je ne pouvais pas faire ça, je le connaissais très bien même si je n'étais pas encore à l'Académie. (...) Et alors ça m'embêtait parce que je me suis dit : " Mon vieux, si je faisais quelque chose, ça me ferait une occupation et j'aurais à travailler et continuer... " Et j'ai eu l'idée de proposer au directeur littéraire de raconter l'histoire de Bordeaux à travers ses quartiers et de ses rues. (...) Ca les a séduit beaucoup, alors je me suis mis à faire ça. Ca a très, très bien marché puis qu'on a fait trois éditions (...) Et ça m'a entraîné comme ça à écrire tout un tas de livres d'histoire, je n'étais pas historien, je n'avais jamais fait d'histoire, je n'ai jamais été historien, j'ai fait mon droit, et je n'ai pas fait de licence de lettres et encore moins d'histoire, mais je m'intéressais à ça. Alors j'ai appliqué, après avoir étudié un petit peu les endroits où on peut faire les recherches, en archives et tout ça, je ne le savais pas tout ça, je l'ai appris et le reste j'ai appliqué les méthodes que j'avais comme reporter pour faire les investigations, j'ai appliqué les méthodes journalistiques, quoi en gros, et ça a très bien marché. Et alors, c'est pour ça que quand ces bouquins sont sortis et puis qu'ensuite on en a parlé à l'Académie, j'ai été très, très, très flatté que deux universitaires, Robert Etienne qui avait la chaire d'archéologie et puis Monsieur Higounet, aient donné mon nom et aient poussé pour me faire entrer à l'Académie. "

Si l'on reconnaît aux universitaires plus qu'à d'autres la capacité à valoriser et à promouvoir l'amateur, c'est bien entendu en raison de leur position sur l'échelle de la légitimité des savoirs. Pourvoyeurs de reconnaissance, les universitaires participent de cette auto-histoire du groupe et de soi. Ainsi, l'identité de l'érudit, comme celle, collective, de la société savante, ne se construit-elle pas tant contre qu'avec ces autres producteurs de la Connaissance - et de la reconnaissance - que sont les professionnels de la science.

Conclusion

Histoire à soi, histoire de soi. S'il fallait résumer les auto-histoires que l'on écrit au sein des sociétés savantes, on pourrait dire qu'elles racontent toutes, dans un bel ensemble, une même aspiration : celle de participer, aujourd'hui comme demain, d'histoires autres. Histoire de l'érudition bordelaise, mais aussi histoire de la Science.

Tandis qu'elle tente de cerner cette aspiration, l'analyse présentée dans les pages de ce rapport, fait sienne un objet relevant plutôt de la discipline historique¹¹⁹. Ce faisant, elle montre non seulement comment s'actualise, au sein des institutions où elle est née, l'écriture du mérite (éloges, biographies), mais aussi combien celle-ci peut emprunter des formes (listes, réponses, remerciements) et des contenus (discours sur les morts, les vivants, histoire de soi) divers. En outre, l'approche ethnographique permet de saisir, à côté des papiers et des mots, les autres modalités de la production cette auto-histoire (commémorations, rituels de réception, jubilés, locaux, archives, objets, tradition), pour nous aider à appréhender, dans toute leur prégnance et leurs nuances, les enjeux symboliques portés par cette écriture. De fait, cette ethnographie des sociétés savantes bordelaises complète, plutôt qu'elle ne la prolonge simplement dans le temps, la perspective esquissée par les historiens. Ainsi contrairement au mouvement centrifuge opérés par ces derniers, mouvement qui les amène à reconnaître dans les différentes expressions de l'académisme du XVIIIème siècle la grammaire qui servira à écrire le grand roman de la Nation et de ses héros après la Révolution, notre propos ramené aux réseaux plus modestes de l'érudition locale et à la petite histoire des savants et du savoir apporte au final un éclairage sur les usages contemporains de l'académisme et la construction des identités savantes aujourd'hui.

119 BONNET Jean-Claude, "Les morts illustres. Oraison funèbre, éloge académique, nécrologie", *Les lieux de mémoire*, T II, *La Nation*, Vol 3, (sous la direction de Pierre NORA), Gallimard, Paris, 1986, pp 217-241.

Sources

Sources imprimées

1. Histoire des sociétés savantes :

Actes de l'Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux,

1913a “ Notes et documents pour servir à l’histoire des fêtes du Deuxième centenaire ”, pp 13-29.

1913b “ Compte-rendu des fêtes du Deuxième Centenaire ”, pp 30-206.

1962a “ Les deux-cent cinquante ans de l’Académie nationale de Bordeaux ”, Tome XVIII, pp 135-141.

1962b “ Célébration du 250^{ème} anniversaire. Séances solennelles du mardi 15 mai ”, ”, Tome XVIII, pp 151-183.

Anonyme,

1976a “ Historique de l’Académie (1712-1975) ”, *Tables centennales historiques et méthodiques (1876-1975)*, Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, pp 84-95.

1976b “ Vue des sièges successifs de l’Académie ”, *Tables centennales historiques et méthodiques (1876-1975)*, Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, pp 96-104.

Anonyme,

1895 “ Musées de Bordeaux ”, *Bordeaux et la Gironde, Association pour l’avancement des sciences, 24^{ème} session*, 1895, Gounouilhou, Bordeaux, pp 224-228.

Annuaire de la Fédération historique du Sud-Ouest

1997 Fédération historique du Sud-Ouest, Bordeaux.

BARDIE Armand,

1920 “ Réunion commémorative du Centenaire de la Société linnéenne de Bordeaux à Ariac le 30 juin 1918 - Discours ”, *Bulletin de la Société linnéenne de Bordeaux*, T LXX, pp 140-154.

BARRIERE P. ,

1951 *L'Académie de Bordeaux, centre de culture internationale, au XVIIIème siècle, 1712-1792*, Bordeaux-Paris.

BECAMPS Pierre,

1981 *Académie Montesquieu. Aperçu historique*, Académie Montesquieu, Bordeaux.

BELLET Jules,

1913 “ Documents inédits pour servir à l’histoire de l’Académie de Bordeaux. I – Histoire de l’Académie royale des Belles-Lettres, Sciences et Arts de Bordeaux ”, (retranscrit par CARAMAN Paul), *Actes de l’Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, Fêtes du deuxième centenaire de l’Académie, 11 et 13 novembre 1912, pp 251-288.

Bulletin de la Société des bibliophiles de Guyenne

1936 “ Allocutions prononcées le 1^{er} juin 1936. IIème centenaire de Bibliothèque ”, pp ? ?.

Bulletin de la Société linnéenne de Bordeaux

1920 “ Séance commémorative du 100^{ème} anniversaire de la fondation de la Société linnéenne tenue à Ariac, le dimanche 30 juin 1918, à 3 heures de l’après-midi ”, T LXX, pp 137-140.

Bulletins et Mémoires de la Société archéologique de Bordeaux,

1973 Sans titre [Compte-rendu des manifestations organisées dans le cadre du Centenaire de la SAB], T LXIX, pp 7-11

BERNARD Charles,

1899 *Histoire des expositions de Bordeaux*, Société philomathique, Gounouilhou, Bordeaux.

CAMENA D’ALMEIDA P,

1925-26 “ Le mouvement et les connaissances géographiques en 1874 ”, *Bulletin de la Société de Géographie commerciale de Bordeaux*, pp 29-37.

CARAMAN Paul, (retranscrit par),

1913 “ Documents inédits pour servir à l’histoire de l’Académie de Bordeaux. III – Lettres inédites de l’abbé Bellet et du président Barbot ”, , *Actes de l’Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, Fêtes du deuxième centenaire de l’Académie, 11 et 13 novembre 1912, pp 294-319.

CELESTE Raymond,

1879 *Travaux sur l’ancienne Académie de Bordeaux*, Travail soumis à l’Académie, Concours, Bordeaux, p 404.

1892 *Histoire de la bibliothèque de la ville de Bordeaux*, Gounouilhou, Bordeaux.

1895 “ Sociétés savantes ”, *Bordeaux et la Gironde*, Association pour l’avancement des sciences, 24^{ème} session, 1895, Gounouilhou, Bordeaux, pp 208-223.

1898 “ La Société philomathique de Bordeaux de 1783 à 1808 ”, *Revue philomathique de Bordeaux et du Sud-Ouest*, pp 65-83.

1899 “ Les sociétés de Bordeaux. Société des archives historiques du département de la

- Gironde ”, *Revue philomathique de Bordeaux et du Sud-Ouest*, pp 323-334.
- 1899 “ Les sociétés de Bordeaux. Société des bibliophiles de Guyenne ”, *Revue philomathique de Bordeaux et du Sud-Ouest*, pp 354-364.
- 1899 “ Les sociétés de Bordeaux. Société archéologique ”, *Revue philomathique de Bordeaux et du Sud-Ouest*, pp 432-431.
- 1900 “ Les sociétés de Bordeaux. Les anciennes sociétés musicales – Musée (Société philomathique) 1783-1793 ”, *Revue philomathique de Bordeaux et du Sud-Ouest*, pp 432-454.

CHARROL Marcel,

- 1923 “ La Société archéologique depuis sa fondation (1873-1923) ”, *Bulletins et Mémoires de la Société archéologique de Bordeaux*, T XL, pp 47-53.

CHEVET Bernard, DELANGHE Damien, MANO Michel, RAULIN Yves,

- 1998 “ Mémoire de la Société 1948-1998. Quelques coups de flash sur un demi-siècle d’histoires obscures ”, *Bulletin de la Société spéléologique et préhistorique de Bordeaux*, 1948-1998 : 50 ans d’explorations, TXXIX, pp 5-16.

COURTEAULT Paul,

- 1908 “ L’œuvre de l’Académie de Bordeaux au XVIIIème siècle ”, *Revue historique de Bordeaux et du Département de la Gironde*, pp 401-412.

DARRICAU Raymond,

- 1966 “ Le Centenaire de la Société des Bibliophiles de Guyenne 1866-1966 ”, *Bulletin de la Société des Bibliophiles de Guyenne*, n° 84, pp 103-107.
- 1976 “ La société des bibliophiles de Guyenne. Des inédits de Montesquieu à la publication de la *Revue Française d’histoire du Livre* (1866-1974) ”, *Les sociétés savantes : leur histoire*, Actes du 100^{ème} Congrès national des Sociétés savantes, Section d’Histoire moderne et contemporaine et Commission d’Histoire des Sciences et Techniques, Paris-1975, Bibliothèque nationale, Paris, pp 151-171..

DEPPING Guillaume,

- 1881 “ La Société de Géographie commerciale de Bordeaux ”, *Bulletin de la Société de Géographie commerciale de Bordeaux*, 7, pp 249-259.

DESGRAVES Louis,

- 1966 “ Figures de bibliophiles bordelais. Exposition organisée à la bibliothèque municipale pour célébrer le centième anniversaire de la fondation de la Société des Bibliophiles de Guyenne (1866-1966), *Bulletin de la Société des Bibliophiles de Guyenne*, n° 84, pp 109-195.

DUTHIL JB,

- 1925-26 “ Cinquantenaire de la Société de Géographie commerciale de Bordeaux ”, *Bulletin de la Société de Géographie commerciale de Bordeaux*, 49, pp 1-20.

ESPAGNET Henriette,

- 1973 “ La vie de la Société de 1924 à 1973 ”, *Bulletins et Mémoires de la Société archéologique de Bordeaux*, T LXIX, pp 29-50.

FERRAND Eugène,

1959 *Le Musée*, Travail soumis à l'Académie, Concours, Bordeaux, p 187.

GAUTIER Paul,

1913 “ Sur la Terrasse. A propos en un acte, en vers ”, *Actes de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, Fêtes du deuxième centenaire de l'Académie, 11 et 13 novembre 1912, pp137-200.

GERES Jules,

1879 *Tables historiques et méthodiques des travaux et publication de l'Académie de Bordeaux (depuis 1712 jusqu'en 1875)*, Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, Gounouilhou, Bordeaux, pp 223-226.

GERGERES Jean-Baptiste,

1864 *Histoire et description de la bibliothèque de la ville de Bordeaux*, Travail soumis à l'Académie, Concours, Bordeaux, p 596.

HARLE Pierre, (retranscrit par),

1913 “ Documents inédits pour servir à l'histoire de l'Académie de Bordeaux. IV – Précis historique de la formation de la Société d'Histoire naturelle de Bordeaux ”, *Actes de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, Fêtes du deuxième centenaire de l'Académie, 11 et 13 novembre 1912, pp 251-288.

HUBRECHT G,

1967 “ Célébration du Centenaire de la Société des Bibliophiles de Guyenne 14 octobre 1966 - Discours d'ouverture ”, *Bulletin de la Société des Bibliophiles de Guyenne*, n° 85, pp 1-12.

LAMBERCY Henri, pseud. de GUILLAUMET ,

1933 *Histoire de la fondation et des travaux de la Société des bibliophiles de Guyenne de 1866 à 1930*, E. Taffard, Bordeaux, 98 p.

LASSERRE Gilbert,

1925-26 “ La Société d'Anthropologie de Bordeaux et du Sud-Ouest ”, *Bulletin de la Société de Géographie commerciale de Bordeaux*, 49, pp 21-23.

LA VILLE DE MIRMONT Henri de,

1899 *Histoire du Musée de Bordeaux*, T I : *Les origines. Histoire du Musée pendant le Consulat, l'Empire et la Restauration (1801-1830)*, Féret et fils, Bordeaux.

Le guide du cultivateur et du fleuriste,

1821 “ Fêtes linnéennes ”, *Annuaire de la Société linnéenne de Bordeaux*, pour l'an de grâce 1821.

Liste des sociétés savantes des départements

- pour 1862
- pour 1956.

LUBET Joseph,

1904 *L'institut colonial de Bordeaux*, Féret et Fils, Bordeaux, 88 p.

MALVESIN-FABRE Georges,

1920 "1818-1918. Compte-rendu de l'Excursion commémorative du Centenaire de la fondation de la Société linnéenne à Ariac le 30 juin 1818. Avec des notes descriptives, botaniques et historiques sur Ariac et le Château du Haut-Brion", *Bulletin de la Société linnéenne de Bordeaux*, T LXX, pp 151-157.

MENGEOT Albert,

1900 *De la création à Bordeaux d'un Musée colonial et commercial. Musées étrangers et français... Organisation d'un bureau régional d'informations*, Gounouilhou, Bordeaux, 56 p.

MESURET Robert,

1952 "La réorganisation des musées de Bordeaux", *Revue historique de Bordeaux*, n°1, pp 37-48.

MINIER Hippolyte,

1888 *L'Académie et la bibliothèque*, Travail soumis à l'Académie, Concours, Bordeaux, p 210.

ORGOGOZO Chantal (sous la direction de),

1992 *Le Musée d'Aquitaine à Bordeaux*, Musées et Monuments de France / Albin Michel / Ville de Bordeaux, Paris.

Répertoire des associations du patrimoine de la Gironde

1997 Agence de protection et de Promotion du Patrimoine architectural, Bordeaux.

Revue philomathique de Bordeaux et du Sud-Ouest,

1909 "La Société philomathique de Bordeaux. Ses origines, son histoire, son œuvre", Centenaire de La Société philomathique 1808-1909, pp 1-79.

SARRAU de BOYNET Isaac,

1913 "Documents inédits pour servir à l'histoire de l'Académie de Bordeaux. II – Projet d'une histoire de l'Académie de Bordeaux", (retranscrit par CARAMAN Paul), *Actes de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, Fêtes du deuxième centenaire de l'Académie, 11 et 13 novembre 1912, pp 288-294.

SERONIE-VIVIEN R.,

1994 "Il y a 176 ans naissance de la Société linnéenne de Bordeaux", *Le mois scientifique bordelais*, n° 150, p 1 et 4.

Société archéologique de Bordeaux,

1973 *Exposition du centenaire. MDCCCXXXIII – MCMLXXIII*, Bordeaux.

WANGERMEZ Jacques,

1983 "Un centenaire : la Société d'Anthropologie de Bordeaux et du Sud-Ouest", *Le mois scientifique bordelais*, n° 41, 5^{ème} année, pp 1-3.

2. Les érudits :

AUBY Jean-Marie,

1987 “ Discours de Monsieur Jean-Marie Auby ”, *Actes de l'Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, pp 171-178.

AVISSEAU Jean-Paul,

1990 “ Réponse de Jean-Paul Avisseau ”, *Actes de l'Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, pp 203-208.

BARDIE ,

1893 “ Note sur Louis Augier lue à l'Assemblée générale de la Société archéologique en date du 10 février 1893 ”, *Mémoires de la Société archéologique de Bordeaux*, pp XIX-XX.

BARRIERE Paul,

1948 “ Remerciement de Monsieur Paul Barrière ”, *Actes de l'Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, pp 278-285.

BECAMPS Pierre

Sans date “ Hommage au docteur Eylaud ”, Tiré-à-part de 8 pages confié par l'auteur.

BERCHON E,

1890 “ Le Baron de Caila, archéologue girondin ”, *Actes de l'Académie des Arts, sciences et Belles Lettres de Bordeaux*, pp 59-183.

BOUVY M.,

1913 “ Le portrait de Montesquieu ”, *Actes de l'Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, pp 94-97.

Bulletins et Mémoires de la Société archéologique de Bordeaux,

1945 “ Commémoration du centenaire de la naissance de François Daleau (1845-1945) ”, T LVII, pp 39-40.

CELESTE Raymond,

1889 *Lettres inédites de Montesquieu*, Gounouilhou, Bordeaux.

1900 *Charles Secondat, baron de Montesquieu, 1833-1900*, Bordeaux.

1902 *Un petit-fils de Montesquieu en Amérique*, Bordeaux.

CHAPON Richard,

1967 (sans titre : éloge de Paul Barrière), *Actes de l'Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, pp 80-84.

CHARROL Marcel,

1923 “ Bibliographie archéologique de P. Sansas ”, *Bulletins et Mémoires de la Société archéologique de Bordeaux*, T XL, pp 35-42.

1928 “ François Daleau, préhistorien, archéologue, ethnographe ”, *Bulletins et Mémoires de la Société archéologique de Bordeaux*, T XLX, pp 71-79.

- CHEYNIER Dr A. et abbé Henri BREUIL,
 1963 *La caverne de Pair-non-Pair, fouilles de François Daleau*, Publication de la Société archéologique de Bordeaux, Bordeaux.
- COFFYN André, (sous la direction de),
 1990 “ Aux origines de l’archéologie en Gironde : François Daleau (1845-1927) ”, *Mémoires*, Vol 2, Société archéologique de Bordeaux et Conseil général de la Gironde, Bordeaux.
- COUDROY DE LILLE Pierre,
 2001 “ Mes cinquante années à la Société archéologique de Bordeaux ”, *Le mois scientifique bordelais*, n° 224, pp 1-2.
- COURTEAULT Paul,
 1913 “ Notice biographique sur l’abbé Jules Bellet, chanoine de Cadillac, membre associé de l’Académie de Bordeaux (1672-1762) ”, *Actes de l’Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, Fêtes du deuxième centenaire de l’Académie, 11 et 13 novembre 1912, pp 221-249.
 1930 *Le musée Bonie*, Syndicat d’Initiative, Bordeaux.
- CRUSE R,
 1948 “ Réponse ”, *Actes de l’Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, pp 285-288.
- DALAT J,
 1985 “ Panégyrique de M. le docteur Eylaud ”, *Actes de l’Académie Montesquieu 1980-1984*, T I, pp 75-84.
- DELAUNAY Gabriel,
 1989 “ Troisième centenaire de la naissance de Montesquieu - Discours d’ouverture ”, *Actes de l’Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, pp 129-134.
- DESGRAVES Louis,
 1989 “ L’Académie de Bordeaux et Montesquieu ”, *Actes de l’Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, pp 135-141.
- DESGRAVES Louis, (sous la direction de),
 1995 *La fortune de Montesquieu. Montesquieu écrivain*, Actes du Colloque international de Bordeaux (18-21 janvier 1989), Ville de Bordeaux - Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, Bordeaux.
 1999 *Actes du colloque international tenu à Bordeaux du 3 au 6 décembre 1998 pour commémorer le 250^{ème} anniversaire de la parution de L’Esprit des Lois*, Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, Bordeaux.
- DUCAUNNES-DUVAL A, HABASQUE F, MARIONNEAU Ch,
 1892 “ Jules Delpit ”, pp 11-34.
 1892 “ Funérailles de Jules Delpit ”, pp 35-42.
 1892 “ Bibliographie ”, *Archives historiques de la Gironde*, pp 45-70.

- DUPRÉ,
1889 *Notice sur les écrits de l'abbé Bellet*, Travail soumis à l'Académie, Concours, Bordeaux.
- DUTHIL Jean-Baptiste,
1925-26 " Pierre Foncin ", *Bulletin de la Société de géographie commerciale de Bordeaux*, pp 5-20.
- D'WELLES ,
1967 " Réponse de M. D'Welles ", *Actes de l'Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, pp 90-94.
- EYLAUD Jean-Max,
1940 *Amour, philosophie à Bordeaux au temps de Montesquieu*, Féret, Bordeaux.
1965 *Dix-sept lettres de Montesquieu*, Lettres modernes, Paris.
1956 *Montesquieu chez les notaires de La Brède*, Delmas, Bordeaux.
1976 *Les Secondat de Montesquieu*, Féret et Fils, Bordeaux.
- FERET Edouard,
1889 *Statistique générale du département de la Gironde*, IIIème partie : *Biographies*, Féret et fils libraires – éditeurs, Bordeaux.
- GUERIN Jean et Bernard,
19?? *Des hommes et des activités autour d'un demi-siècle*, Eds BEB, Bordeaux.
- LAMOTHE Léonce de,
1845 *L'abbé Beaurein, sa vie et ses écrits*, Lafargue, Bordeaux.
- NICOLAI Alexandre,
1927 " Camille de Mensignac ", *Bulletins et Mémoires de la Société archéologique de Bordeaux*, XLII, pp 1-4.
1923 " Eloge de Sansas ", *Bulletins et Mémoires de la Société archéologique de Bordeaux*, T XL, pp 35-42.
- RECHE Albert,
1987 " Remerciement de Monsieur Albert Rèche ", *Actes de l'Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, pp 161-170.
- SAINT-JOURS,
1911 (sans titre : éloge de Raymond Céleste), *Actes de l'Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, pp 64-66.
- SUAU Bernadette , (sous la direction de),
1991 *Mémoire des Landes. Dictionnaire biographique, Comité d'Etudes sur l'histoire et l'art de la Gascogne*, Mont-de-Marsan.
- TAMIZEY DE LAROQUE Philippe,
1892 " Jules Delpit. Notes biographiques et bibliographiques ", *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, Périgueux, 20 p.

- VALAT,
 1874 “ Biographie. Léonce de Lamothe ”, *Actes de l'Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, pp 20-51.
 1874 “ Discours sur la tombe de Léonce de Lamothe ”, *Actes de l'Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, pp 51-52.

- VIVIE Aurélien,
 1900 “ L’historien Bernadau. Notes biographiques et bibliographiques ”, *Actes de l'Académie des Arts, sciences et Belles Lettres de Bordeaux*, pp153-216.
 1901 *L’historien Bernadau. Notes 1762-1852*, Travail soumis à l’Académie, Concours, Bordeaux, p 267.

Documents d’archives

1. Archives départementales de la Gironde

- 2J/6 1 à 40 *Fonds Daleau*
- 4J 63-64 Fonds Léo Drouyn
- 4J 521-552 Fonds Roborel de Climens

2. Archives municipales de Bordeaux

- VEDERE Xavier,
 1938 *Catalogue des manuscrits des Archives municipales de Bordeaux*, E. Castera, Bordeaux.

- **Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Bordeaux**

Fonds de l’Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts
 1210 R 2^{ème} centenaire

Travaux soumis à l’Académie - Concours (liste longue de 57 pages) : notices biographiques

- Société d’archéologie de Bordeaux

Fonds de la Société archéologique de Bordeaux

- Société de Géographie commerciale de Bordeaux

Fonds de la Société de Géographie commerciale de Bordeaux

- Société des Archives historiques de la Gironde

5 cartons non classés

- Edouard Bonie

Séries H et R

Recueils 315, 316, 317, 318 (Bonie).

Fonds Bonie (5 cartons non classés)

3. *Bibliothèque Mériadeck – Service des Fonds patrimoniaux*

COUDERC Camille,

1894 *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Bordeaux*, Paris.

DELPIT Jules,

1880 *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque municipale de Bordeaux*. (pp 389-448)

- **Académie nationale des Arts, Belles Lettres et Sciences**

Ms 828 : Mémoires reliés en 107 volumes

Le dépouillement complet a été réalisé par Raymond Céleste, et imprimé dans

- le volume des *Tables* publié par l'Académie, 1879, in – 8°, pp 233-360.
- le catalogue de Jules Delpit, pp 389-441.

Les documents ont été pour la plupart microfilmés.

- **Société du Musée**

Ms 829 I à XXI : Mémoires de la Société du Musée, parmi lesquels :

- **SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES DE GUYENNE**

Ms 1934 Documents relatifs à la fondation de la société.

Bibliographie

Bordeaux

BOUYSSY Marie-Thérèse,

1973 *Le Musée de Bordeaux : 1783-1789, étude psycho-sociologique d'une société des Lumières*, Hachette, Paris.

1985 " Les attitudes des élites bordelaises devant la langue (1783-1789) à travers les archives d'une société des Lumières : le Musée ", *La question linguistique au Sud au moment de la Révolution française*, I, *Lengas*, 17, pp 11-20.

COUTURA Johel,

1978 *La Franc-Maçonnerie à Bordeaux : XVIII-XIXèmes siècles*, J. Coutura, Marseille.

1987 " Le Musée de Bordeaux ", *Dix-huitième siècle*, n° 19, pp 149-164.

1988 *Les Francs-Maçons à Bordeaux au XVIIIème siècle*, Eds du Glorit, Marcellac.

1990 *Des lumières aux révoltes, cent ans de franc-maçonnerie à Bordeaux, 1732-1835*, Fédération historique du Sud-Ouest, Bordeaux.

DESGRAVES Louis,

1968 " Le mouvement intellectuel ", *Histoire de Bordeaux*, Vol V, " Bordeaux au XVIIIème siècle " (sous la direction de Charles HIGOUNET et François Georges PARISSET), Fédération historique du Sud-Ouest, Bordeaux, pp 63-106.

1969 " Le mouvement intellectuel ", *Histoire de Bordeaux*, Vol VI, " Bordeaux au XIXème siècle " (sous la direction de Charles HIGOUNET et Georges DUPEUX), Fédération historique du Sud-Ouest, Bordeaux, pp 455-510.

FOURNIER Isabelle,

1973 *La société des Bibliophiles de Guyenne*, Mémoire, Université de Bordeaux III.

JULLIAN Camille,

19 ?? *Histoire de Bordeaux*

Généralités

AGULHON Maurice,

1970 *Le cercle dans la France Bourgeoise*, Paris.

AYMONIN Gérard G., KERAUDREN-AYMONIN Monique,

1976 “ Les sociétés linnéennes à Paris et en France aux XVIIIème et XIXème siècles ”, *Les sociétés savantes : leur histoire*, Actes du 100^{ème} Congrès national des Sociétés savantes, Section d’Histoire moderne et contemporaine et Commission d’Histoire des Sciences et Techniques, Paris-1975, Bibliothèque nationale, Paris, pp 267-275.

BACIOCCHI Stéphane, HERTZOG Anne, LAFERTE Gilles, L’ESTOILE Benoît, LE GUILLOU Olivier, ROWELL Jay, WEBER Florence,

2000 *La noblesse d’une ville. Erudition locale et politique municipale*, Rapport pour la Mission du Patrimoine ethnologique, Laboratoire de Sciences sociales, Paris.

BACIOCCHI Stéphane, LAFERTE Gilles, LE GUILLOU Olivier, ROWELL Jay,

2001 “ La carrière d’un historien local entre entreprise touristique, érudition et patrimoine ”, *Une histoire à soi. Figurations du passé et localités*, (sous la direction de FABRE Daniel et BENSA Alban), MSH, Paris, pp 119-133.

BARRET-KRIEGEL Blandine,

1988 *Les académies dans l’histoire*, Paris.

BAUTIER Robert-Henri,

1976 “ L’apport des sociétés savantes à la publication des sources documentaires ”, *Les sociétés savantes*, Actes du 100^{ème} Congrès national des Sociétés savantes, Colloque interdisciplinaire, Paris-1975, Bibliothèque nationale, Paris, pp 91-98.

BERCE Françoise,

1976 “ Les Sociétés savantes et la protection du patrimoine monumental ”, *Les sociétés savantes*, Actes du 100^{ème} Congrès national des Sociétés savantes, Colloque interdisciplinaire, Paris-1975, Bibliothèque nationale, Paris, pp 155-167.

1986 “ Arcisse de Caumont et les sociétés savantes ”, *Les Lieux de mémoire*, TII, *La Nation*, Vol 2, (sous la direction de Pierre NORA), Gallimard, Paris, pp 533-567.

2000 *Des monuments historiques au patrimoine du XVIIème siècle à nos jours ou “ Les égarements du cœur et de l’esprit ”*, Flammarion, Coll Art, Histoire, Société, Paris.

BONNET Jean-Claude,

1986 “ Les morts illustres. Oraison funèbre, éloge académique, nécrologie ”, *Les lieux de mémoire*, T II, *La Nation*, Vol 3, (sous la direction de Pierre NORA), Gallimard, Paris, pp 217-241.

BIZIERE Jean-Maurice, VAYSSIERE Pierre,

1995 *Histoire et historiens. Antiquité, Moyen-Age, France moderne et contemporaine*, Hachette, Coll Carré Histoire, Paris.

CHALINE Jean-Pierre,

1995 *Sociabilité et érudition : les sociétés savantes en France*, Eds du CTHS, Paris.

COLARDELLE Michel,

1998 “ Les acteurs de la constitution du patrimoine : travailleurs, amateurs, professionnels ”, *Patrimoine et passions identitaires*, Actes des Entretiens du Patrimoine, (sous la direction de Jacques LE GOFF), Fayard / Editions du patrimoine, Paris, pp 123-135.

DELMAS Jean,

1976 “ Les Sociétés savantes au service de la dialectologie et du folklore ”, *Les sociétés savantes*, Actes du 100^{ème} Congrès national des Sociétés savantes, Colloque interdisciplinaire, Paris-1975, Bibliothèque nationale, Paris, pp 117-138.

DUBUC André,

1976 “ Les sociétés des études locales et l’enseignement public ”, *Les sociétés savantes*, Actes du 100^{ème} Congrès national des Sociétés savantes, Colloque interdisciplinaire, Paris-1975, Bibliothèque nationale, Paris, pp 79-90.

FABRE Daniel,

2001 “ L’histoire a changé de lieux ”, *Une histoire à soi. Figurations du passé et localités*, (sous la direction de FABRE Daniel et BENZA Alban), MSH, Paris, pp 13-41.

FAUQUET Eric,

1997 “ De la fable des origines de l’archive à la professionnalisation de la ressource de la bibliothèque et du musée ? ”, *L’esprit des lieux. Le patrimoine et la cité*, (sous la direction de Daniel J. GRANGE et Dominique POULOT), Presses universitaires de Grenoble, Coll La pierre et l’écrit, Grenoble, 1997, pp 139-146.

GASNIER Thierry,

1992 “ Le local, un et divisible ”, *Les lieux de mémoire*, T III, *Les France*, Vol 2 “ Traditions ”, (sous la direction de Pierre NORA), Gallimard, Paris, pp 462-525.

GENET-DELACROIX Marie-Claude,

1997 “ Etat et patrimoine sous la IIIème République. De l’amateur au professionnel dans la gestion de patrimoine national ”, *L’esprit des lieux. Le patrimoine et la cité*, (sous la direction de Daniel J. GRANGE et Dominique POULOT), Presses universitaires de Grenoble, Coll La pierre et l’écrit, Grenoble, 1997, pp 147-159.

GEROME Noëlle,

1980 “ Les sociétés savantes, les cultures locales et les transformations sociales ”, *Identités collectives et changements sociaux*, Privat, Paris, pp.

HEINICH Nathalie,

1987 “ Arts et sciences à l’âge classique : profession et institutions culturelles ”, *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, n°65-67, pp 47-78.

HOBSBAWN Eric, RANGER Terence, (Edited by),

1983 *The Invention of Tradition*, Cambridge University Press, Cambridge.

HUARD Pierre, IMBAULT-HUART Marie-Josée,

1976 " Le concept d'académie en France au XVIIIème siècle. Son évolution face à la médecine et à la chirurgie" ", *Les sociétés savantes : leur histoire*, Actes du 100^{ème} Congrès national des Sociétés savantes, Section d'Histoire moderne et contemporaine et Commission d'Histoire des Sciences et Techniques, Paris-1975, Bibliothèque nationale, Paris, pp 289-296.

HUMBAIRE B.,

1986 *Une académie savante au XIXème siècle, la Société archéologique d'Avranches, 1835-1890*, Thèse, Paris I.

JEANNOT G.

1988 *Du monument historique au patrimoine local. Histoire des sociétés savantes et associations de sauvegarde du patrimoine en France depuis 1945*, Thèse de doctorat, (sous la direction de...), Université de Paris VIII, Paris.

LEJEUNE Dominique,

1993 *Les sociétés de géographie en France et l'expansion coloniale au XIXème siècle*, Paris.

LENCLUD Gérard,

1987 " La tradition n'est plus ce qu'elle était ", *Terrain*, 9, pp 110-123.

LENIAUD Jean-Michel,

1998 " L'Etat, les sociétés savantes et les associations de défense du patrimoine : l'exception française ", *Patrimoine et passions identitaires*, Actes des Entretiens du Patrimoine, (sous la direction de Jacques LE GOFF), Fayard / Editions du patrimoine, Paris, pp 137-154.

Les sociétés savantes,

1976 Actes du 100^{ème} Congrès national des Sociétés savantes, Colloque interdisciplinaire, Paris-1975, Bibliothèque nationale, Paris.

Les sociétés savantes, leur histoire,

1976 Actes du 100^{ème} Congrès national des Sociétés savantes, Section d'Histoire moderne et contemporaine et Commission d'Histoire des Sciences et Techniques, Paris-1975, Bibliothèque nationale, Paris.

L'ESTOILE Benoît de,

2001 " Le goût du passé. Erudition locale et appropriation du territoire ", *Terrain*, n° 37, pp 123- 138.

LEUILLIOT Paul,

1965 " Problèmes de la recherche : III. Pour une politique des sociétés savantes ", *Annales ESC*, XX, n°1-3, pp 315-326.

1967 " Problèmes de la recherche : V. Défense et illustration des sociétés savantes ", *Annales ESC*, XXII, n°1-3, pp 154-177.

1974 " Histoire locale et politique de l'histoire ", *Annales ESC*, XXIX, n°1, pp 139-150.

MAIROT Philippe,

1998 “ Identités et musées de société ”, *Patrimoine et passions identitaires*, Actes des Entretiens du Patrimoine, (sous la direction de Jacques LE GOFF), Fayard / Editions du patrimoine, Paris, pp 163-173.

MAROT Pierre,

1976 “ Les musées des sociétés savantes ”, *Les sociétés savantes*, Actes du 100^{ème} Congrès national des Sociétés savantes, Colloque interdisciplinaire, Paris-1975, Bibliothèque nationale, Paris, pp 145-153.

NOIRIEL Gérard,

1990 “ Naissance du métier d’historien ”, *Genèses*, n°1, pp 58-85.

POMIAN Krzysztof,

1987 *Collection, amateurs et curieux*, Gallimard, Coll Bibliothèque des histoires, Paris.

1993 “ Les archives ”, *Les Lieux de mémoire*, TIII, *Les France*, Vol 3, “ De l’archive à l’emblème ”, (sous la direction de Pierre NORA), Gallimard, Paris, pp 163-233.

1999 *Sur l’histoire*, Gallimard, Coll Folio Histoire, Paris.

POMMIERE Edouard,

1986 “ Naissance des musées de province ”, *Les lieux de mémoire*, T II, *La Nation*, Vol 2, (sous la direction de Pierre NORA), Gallimard, Paris, pp 451-495.

POUILLON Jean,

1975 “ Tradition : transmission ou reconstruction ”, *Fétiches sans Fétichisme*, Maspéro, Paris, pp 155-173.

1993 “ Plus c’est la même chose, plus ça change ”, *Le cru et le su*, Le Seuil, Coll “ La librairie du XXème siècle ”, Paris, pp 79-91.

RABREAU Daniel,

1997 “ L’exaltation du passé national dans les monuments modernes, prélude d’une politique du patrimoine à la fin de l’Ancien Régime ”, *L’esprit des lieux. Le patrimoine et la cité*, (sous la direction de Daniel J. GRANGE et Dominique POULOT), Presses universitaires de Grenoble, Coll La pierre et l’écrit, Grenoble, 1997, pp 119-138.

ROCHE Daniel,

1976 “ Les académies provinciales du XVIIIème siècle et la diffusion des sciences ”, *Les sociétés savantes*, Actes du 100^{ème} Congrès national des Sociétés savantes, Colloque interdisciplinaire, Paris-1975, Bibliothèque nationale, Paris, pp 29-40.

1978 *Le siècle des Lumières en province. Académies et académiciens provinciaux, 1860-1789*, 2 vols, Paris-La Haye.

1988 *Les Républicains des Lettres. Gens de culture et Lumières au XVIIIème siècle*, Fayard, Paris.

SCHNAPP Alain,

1993 *La conquête du passé. Aux origines de l’archéologie*, Eds Carré / Livre de poche, Coll Art, Paris.

SCHNAPPER Antoine,

1988 *Collections et collectionneurs dans la France du XVIIème siècle*, Vol 1 : “ Histoire et histoire naturelle : le géant, la licorne et la tulipe ”, Flammarion, Paris.

1994 *Collections et collectionneurs dans la France du XVIIème siècle*, Vol 2 : “ Œuvres d’art : curieux du Grand Siècle ”, Flammarion, Paris.

Scientifiques et sociétés savantes pendant la Révolution et l’Empire,

1990 Actes du 114^{ème} Congrès des sociétés savantes, Paris-1989, Eds du CTHS, Paris.

TAILLEFER Michel,

1984 *Une académie interprète des Lumières : l’Académie des Sciences, Inscriptions et Belles Lettres de Toulouse au XVIIIème siècle*, Eds du CNRS, Paris.

TIERNY Gonzague,

1987 *Les sociétés savantes du département de la Somme de 1870 à 1914*, Eds du CTHS, Paris.

THIESSE Anne-Marie,

1988 “ Le mouvement littéraire régionaliste ”, *Ethnologie française*, Vol XVIII, 3, pp 220-232.

1991 *Ecrire la France. Le mouvement régionaliste de langue française entre la Belle Epoque et la Libération*, PUF, Paris.

Table des illustrations

- Le cinquantenaire de la Société de Géographie commerciale de Bordeaux	20
Article de presse - Archives municipales, Fonds de la Société de Géographie Commerciale de Bordeaux, 1. 23.	
- L'hôtel des sociétés savantes	24
- Les locaux de l'Académie	27
- Les reliques du passé	35
- Exposition <i>Les sociétés savantes hébergées aux Archives municipales</i> - Automne 2001	32
- Réception à l'Académie : invitation	64

NB : Sauf précision, l'auteur de ce rapport est aussi l'auteur des photographies.